

LE SALVADOR A PERDU LE SOMMEIL

Notre envoyée spéciale raconte, PAGE B1

SUR LES TRACES DE MÉLANIE TURGEON

Michel Blanchard en Allemagne, PAGE G1

La Presse

 cyberpresse.ca


Misogyne,
le rap?

Cahier Arts+Spectacles, page D1

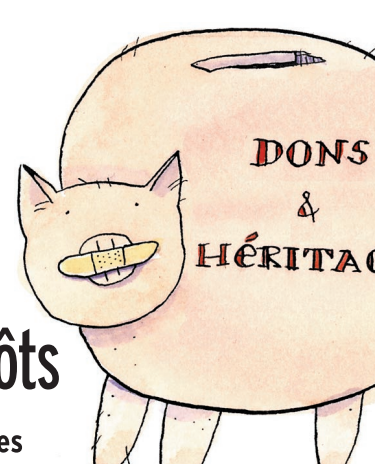


Série: La vie
dans le métro

Le premier de quatre volets, page A23

36 trucs pour
réduire vos impôts

Le septième de huit fascicules


 MONTRÉAL | SAMEDI 17 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 117 > 234 PAGES > 15 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.

La vague Nortel déferle

Sa dégringolade secoue toutes les places boursières

CHARLES CÔTÉ

L'avertissement-surprise servi hier par le géant industriel canadien Nortel Networks a résonné autour du monde, effaçant d'un coup les gains virtuels accumulés depuis 20 mois par les investisseurs petits et grands.

« C'est une journée difficile, tout le monde est affecté, directement ou indirectement, à travers les fonds de pension », a affirmé Clément Gignac, économiste et stratège en chef à la Financière Banque Nationale.

Dès l'ouverture des marchés nord-américains hier matin, 45 milliards de capitalisation boursière de Nortel se sont volatilisés.

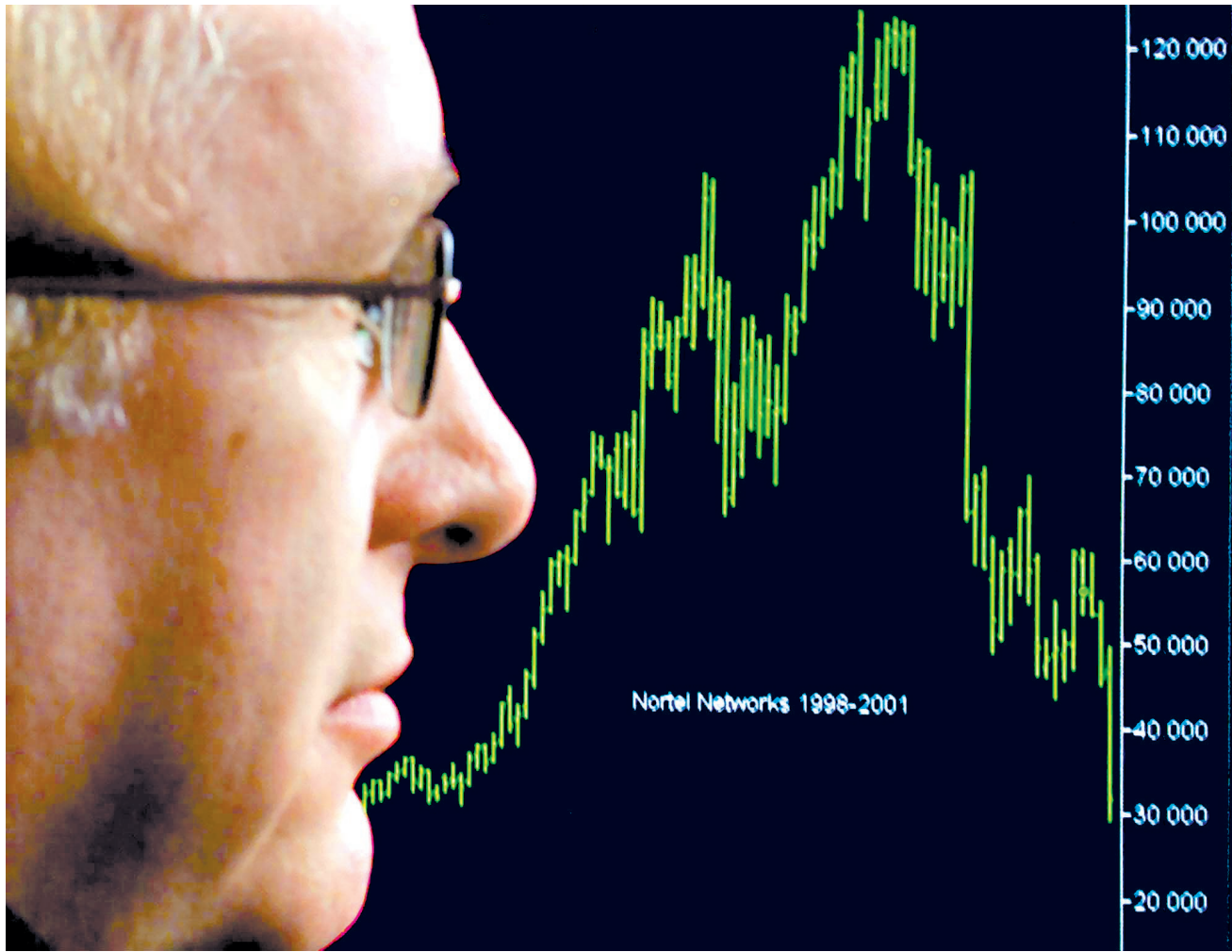


PHOTO CP

David Chapman, chef analyste technique chez Westminster Securities à Toronto, suit sur son ordinateur les fluctuations affolantes du titre de Nortel Networks.

Voir NORTEL en A2

> La confiance de Bay Street ébranlée
PAGE F1
> Parole de John Roth!
PAGE F1
> Les contrats sur Nortel s'emballent
PAGE F1
> John Roth se veut rassurant
PAGE F2
> Michel Girard: les cocus de Nortel
PAGE F2

> Aussi à voir sur notre site:
www.cyberpresse.ca/nortel

cyberpresse.ca

Des avions américains et britanniques bombardent la banlieue de Bagdad

d'après AFP et AP

BAGDAD — Une cinquantaine d'avions américains et britanniques ont bombardé hier des objectifs dans les environs de Bagdad faisant un mort et onze blessés civils et suscitant la colère de l'Irak qui a promis de continuer à résister aux États-Unis.

Le président George W. Bush a qualifié l'attaque « d'opération de

routine ». Il a averti le président Saddam Hussein qu'il continuerait à faire respecter les zones d'exclusion aérienne en Irak et prendrait les décisions qui s'imposent si Bagdad reprenait la fabrication d'armes de destruction massive.

À Bagdad, les deux instances dirigeantes, le Conseil de commandement de la révolution et la direction du parti Baas, réunies sous la présidence de Saddam Hussein, se sont dites déterminées à combattre

les États-Unis « jusqu'à la victoire » et ont imputé les raids à un « complot sioniste ».

Selon le communiqué irakien, les raids ont visé des cibles « dans la banlieue de Bagdad ». De fortes explosions ont été entendues en soirée dans la capitale et les batteries de défense antiaérienne sont entrées en action.

Voir BAGDAD en A2

Bell incite ses cadres à partir en préretraite

DENIS ARCAND

La société montréalaise Bell Canada entend susciter « plusieurs centaines » de départs parmi ses 12 000 cadres, grâce à un nouveau plan de préretraite bonifié.

Selon des sources internes, le plan de Bell Canada vise à compenser les coûts d'une décision récente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC). En novembre, le CRTC a statué que les compagnies de téléphonie locale devront subventionner en partie les communications interurbaines avec les régions éloignées. Bell a récemment indiqué que cette mesure lui coûtera 120 millions par année.

Le plan actuellement offert aux cadres est une version enrichie d'une offre faite l'an dernier, a expliqué Georgina Wyman, chef des ressources humaines chez Bell Canada. « Environ 600 personnes l'ont utilisé en 2000 pour prendre leur préretraite. Nous ne savons pas exactement combien de personnes feront une demande cette fois, mais ce sera sûrement plusieurs centaines de personnes et sûrement moins que 1000. »

Le chiffre exact sera connu d'ici la fin de la semaine prochaine. Bell acceptera seulement les demandes venant des domaines où elle veut faire des coupes, a dit Mme Wyman, qui a nié hier tout rapport entre les décisions du CRTC et ce programme de départs.

Voir BELL en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	Loteries	A2, A33
cahiers C et D	Monde	A4-A31
- horaires-spectacles D19	Mon toit	cahier L
- Télé-horaire D2	Mots croisés	H22, H24
Actualités A23	Mot mystère	H22
Avis B8, B9	Ni bête ni méchant!	H24
Bridge J12	Petites annonces	E1
Carrières cahiers I et J	- immobilier	E1-E6
- formation J10, J11	- marchandises	E6
Décès G10, G11	- emplois	E6, G9
Échecs J12	- automobile	G9
Économie F1 à F10	- affaires	F4
Éditorial A20	Philatélie	J12
Encans G12	Plus	cahier B
Êtes-vous observateur?	Politique	A10-A13
H24	Restaurants	D20
Feuilleton A19, A21	Vacances-voyage	cahier H
Forum H22	Vin	D21
Horoscope H22	Sports	cahier G
Jardiner L15		

MÉTÉO

Ciel variable
Maximum -10 > minimum -18

Voir A33



6 21924 45678 2

Connery, le joueur



MARC CASSIVI
envoyé spécial
À BERLIN

journalistes, tout au long de la conférence de presse du film qu'il présente en compétition à titre d'acteur et producteur, *Finding Forrester*, de Gus Van Sant.

« Quand jouerez-vous autre chose qu'un homme sophistiqué? » a demandé un collègue espagnol.

« C'est difficile de jouer autre chose qu'un homme sophistiqué lorsqu'on est un grand intellectuel », a répondu en souriant l'acteur, qui a quitté l'école à 13 ans.

« Monsieur Connery, vous êtes l'homme le plus sexy du monde. Quel est votre secret? » a demandé à son tour une journaliste italienne.

« J'ai bien peur de devoir le garder jusque dans ma tombe », a-t-il rétorqué, en levant le sourcil droit avec l'élégance de son alter ego James Bond (en 1999, le magazine *People* l'a élu « l'homme le plus sexy du siècle »).

Voir CONNERY en A2



ALAIN DUBUC

LANGUE: POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Dans le dernier d'une série de huit textes, l'éditorialiste en chef, Alain Dubuc, esquisse les contours du nouveau contrat social entre la majorité francophone, la minorité anglophone et les communautés culturelles, dont les éléments centraux sont les droits de la majorité, l'adoption d'attitudes nouvelles et les droits des minorités. Cette nouvelle entente, dont tout le monde sortirait gagnant, représente un virage moins profond qu'on peut le croire, parce que la transformation est déjà amorcée. À lire en page A20.

NOS CHRONIQUEURS AUJOURD'HUI

>PIERRE FOGLIA



Le basketball
PAGE A5

>LYSIANE GAGNON



Silence, on mange!
PAGE A21

>CLAUDE PICHER



Casse-tête chinois
PAGE F3

jaibesoindevacances.com • voyagesdaffaire.com • jaibesoindevacances.com • Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221									
à partir de		Floride 369 \$	Club Med Les aubaines d'hiver	Playa Blanca 1299 \$	Puerto Vallarta 898 \$	Varadero 878 \$	Las Vegas 3 nuits 699 \$	Destination primeur	multi-voyages
Martinique 599 \$	Vancouver 499 \$	Paris 599 \$	Huatulco 1649 \$	Cancun 1 248 \$	Cayo Coco 1 138 \$	Margarita 798 \$	Escapade au Portugal 1 sem. 869 \$ 2 sem. 999 \$		
Haiti 419 \$		Turquoise 1699 \$	Puerto Plata 998 \$	Punta Cana 1 098 \$	Costa Rica 1 198 \$	San Andres 998 \$			
		Boucaniers 1999 \$							
ROYAL Essayez la classe ROYAL Plus									

DEMAIN DANS LA PRESSE

Génétique communautaire

Tandis que la première page du Grand Livre de l'humanité vient d'être tournée avec le séquençage du génome humain, le Québec s'apprête à suivre l'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à devenir un véritable modèle de la génétique communautaire. Au-delà des grands espoirs et des immenses craintes parfois irréalistes que suscite la génétique, Lilianne Lacroix nous fait voir comment elle sera vécue au quotidien dans les prochaines années.

À lire demain dans le cahier SANTÉ.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **2-0-6**

À quatre chiffres : **3-1-7-0**

SUITES DE LA UNE

NORTEL

Suite de la page A1

Hier, l'action de l'équipementier a terminé la journée à 31 \$, en baisse de 15,15 \$ ou de près de 33 %. Cela signifie que tout investisseur qui a acheté des actions de Nortel depuis juin 1999 est perdant jusqu'ici.

L'indice TSE-300, principal indice canadien, a subi la deuxième baisse en importance de son histoire, avec un recul de 576 points, ou de 6,4 %, alors que le cortège des sociétés oeuvrant dans le même secteur que Nortel plongeait elles aussi.

La révision à la baisse des perspectives financières de Nortel, premier fabricant mondial d'équipement de télécommunications pour Internet, a eu des répercussions partout dans le monde.

Au Japon, deux grands fabricants de fibre optique, Furukama Electric et Nippon Sheet Glass Co., cédaient plus de 10%. En France, Alcatel, grand concurrent de Nortel, a dû réaffirmer ses prévisions. Ses actions ont tout de même perdu plus de 9 % à la Bourse de Paris, entraînant à sa suite les Bourses européennes.

Le dollar canadien a été secoué par les dé-

boires de la plus grande société au pays. Le huard a terminé la journée sous les 65 cents, à 64,87 cents US. Il en coûte donc 1,53 \$ pour acheter un dollar américain.

En Amérique du Nord, toutes les Bourses ont ouvert en baisse. À la fin de la journée, la moyenne Dow Jones des industrielles avait perdu 91,20 points ou 0,8 % à 10 799,82 points, tandis que l'indice composite Nasdaq, très affecté par les titres technologiques, avait complètement effacé sa légère reprise du début de l'année, perdant 127 points ou 5 % à 2425,38 points.

Nortel a entraîné de nombreuses sociétés dans sa chute. Des fournisseurs, comme le fabricant de fibre optique Corning (-21 %), ou le fabricant de pièces pour les télécommunications JDS Uniphase (-20 %) ou des concurrents, comme Cisco Systems (-8 %) et Lucent Technologies (-7 %).

Au Canada, les dommages sont aussi très grands. C-MAC, un grand fournisseur de Nortel de Montréal, a reculé de 22,50 \$ ou 32 % à 47,50 \$. Exfo, un fabricant d'instruments de mesure de Québec et fournisseur

de Nortel, a perdu 7,82 \$ ou plus de 12 % à 54,45 \$. Celestica, un autre fournisseur de pièces, a perdu 14,60 \$ ou 13 % à 92,20 \$.

L'action de Nortel, inscrite à la Bourse de New York, a été la plus échangée hier à Wall Street, avec cinq fois son volume quotidien habituel de transactions: plus de 120 millions d'actions ont changé de mains sans que le titre réussisse à se raffermir. « Quand le titre ne se replace pas, cela veut dire que même les chasseurs d'aubaines restent à l'extérieur de la mêlée », a remarqué Clément Gignac.

Il faut dire que certaines grandes firmes de courtage, prises les culottes baissées par l'annonce-surprise de la société canadienne, ont sévèrement critiqué Nortel, ajustant leurs prévisions à la nouvelle réalité. Crédit Suisse First Boston a divisé par deux son cours-cible, de 80 \$ à 40 \$, qualifiant « d'amère déception » l'annonce de la société. Goldman Sachs a retranché 30 % de sa prévision de bénéfice par action, mais a maintenu sa recommandation d'achat, tout comme Salomon Smith Barney.

BELL

Suite de la page A1

Bell veut supprimer des postes de cadres « surtout dans les départements de soutien », et son programme est strictement volontaire. « Il n'y a aucun élément de coercition dans ce plan », a-t-elle assuré.

« Il faut mettre ces mesures en contexte. Bell Canada demeure une firme en croissance. Il y a des vieux emplois qui s'en vont, d'autres qui s'ajoutent. Nous sommes environ 43 000 employés au total, et nous pensons que nous aurons ajouté 500 personnes à la fin de l'année. »

Plus d'employés syndiqués et

moins de cadres, donc? « C'est possible », a seulement dit M^{me} Wyman, qui n'a pas voulu détailler, en fait, comment se ferait la « croissance » dont elle parle.

« J'ai l'impression qu'elle compte tout simplement des gens actuellement employés par d'autres petites compagnies téléphoniques que Bell veut acheter. On parle d'acquisitions relativement mineures », a dit hier soir Michel Ouimet, vice-président du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, qui représente les techniciens.

Il s'est montré sceptique: « Ce serait une bonne nouvelle, mais ça fait sept ans que Bell n'a pas embauché de techs », a dit M. Ouimet, qui représente aussi les 368 téléphonistes que Bell n'a pas licenciées et transférées à Nordia, sa coentreprise avec l'américaine Excel/ Global.

« La tendance vers le transfert d'employés à des firmes américaines qui paient 10 \$ de l'heure se poursuit. Ils viennent d'annoncer la formation de Certan, une coentreprise qui va assumer le traite-

ment informatique de la facturation. »

D'ailleurs, M^{me} Wyman n'a pas voulu exclure absolument la possibilité de licenciements chez des cadres: « Bell Canada engage et licencie des gens dans le cadre de ses activités courantes. Mais s'il y a des licenciements, ce sera sur une base individuelle, pour toutes sortes de raisons de ressources humaines courantes. Il n'y a pas de plan de réduction d'effectif massif. »

M^{me} Wyman a refusé de quantifier les économies salariales que

Cependant, les investisseurs et leurs conseillers ne sont pas prêts d'oublier la volte-face des dirigeants de Nortel, qui est de nature à décourager les investisseurs de faire confiance à toutes les sociétés oeuvrant dans les technologies de l'information. « Ceci pourrait faire en sorte que les gens jettent l'éponge et n'investissent plus dans ce secteur », a indiqué Paul Segawa, de chez Sanford Bernstein, le premier analyste à avoir réduit sa recommandation sur Nortel, en septembre.

« Les dirigeants de Nortel vont se faire questionner très sérieusement par la communauté financière et les analystes, a dit hier M. Gignac. Comment se fait-il qu'en dedans d'un mois, on passe d'un discours si optimiste à un autre si pessimiste. C'est quand même assez perturbant. »

Toutefois, M. Gignac fait remarquer que sur le long terme, Nortel est demeuré un bon investissement. « Par rapport au sommet de 124 \$, atteint l'été dernier, c'est toute une débâcle, mais le titre est toujours 40 % plus élevé qu'il y a deux ans, alors c'est un rendement intéressant. »

Bell Canada espère produire au terme de la réduction des postes de cadres. « Nos seuls objectifs sont ceux définis par notre plan actuel d'augmentation de la productivité », a-t-elle dit.

D'autre part, le secrétaire exécutif de l'Association des cadres du téléphone a indiqué que son association avait abandonné l'idée de syndiquer les cadres de Bell Canada, de concert avec le SCEP. « Très peu de cartes d'accréditation ont été signées », a dit Jacques Thibodeau.

BAGDAD

Suite de la page A1

Un vent de douce frénésie soufflait hier sur la Berlinale. Une heure avant l'arrivée de Sir Connery, la salle de conférence était déjà archicomble. Et comme c'est souvent le cas lorsqu'il est question de grandes vedettes internationales, plusieurs journalistes ont perdu l'usage du lobe gauche de ce qui leur sert habituellement de cerveau.

À la question: « Je vous adore, qui est le vrai James Bond selon vous? » celui qui a personnifié l'agent 007 dans sept films a répondu, évasif: « J'aime tous les regarder plus que moi-même. »

Malgré sa filmographie imposante — l'Oscar du meilleur acteur de soutien pour *The Untouchables* —, Sean Connery restera à jamais lié au personnage débonnaire qui l'a propulsé au rang de superstar mondiale. Lui qui a avoué récemment être « lassé » par les films de James Bond — en suggérant qu'ils soient confiés au réalisateur Quentin Tarantino — ne semble pas trouver l'héritage de l'agent spécial trop lourd à porter.

« Ça fait indéniablement partie

de mon passé, dit-il. Et ce passé est toujours à la mode. La vente aux enchères de souvenirs Bond a permis de ramasser une petite fortune, cette semaine à Londres. Il y a encore beaucoup d'intérêt pour ce personnage qui est joué aujourd'hui par Pierce Brosnan. Un personnage qui pose certaines difficultés, évidemment. Quelqu'un a dû placer la barre bien haut... »

Cette ironie rafraîchissante, cet humour complice, ce non-respect des conventions établies ont marqué le passage à Berlin de Sean Connery. Dans *Finding Forrester*, il incarne un auteur à la J. D. Salinger, un vieux génie reclus après un grand succès littéraire, qui retrouve le goût pour l'écriture après sa rencontre avec un jeune prodige.

« Ne croyez pas que je veux jouer que les vieux sages. Personne ne va remplacer Anthony Hopkins dans le rôle de Lecter, mais je suis tout aussi prêt à jouer les vilains », a-t-il déclaré avec cet accent écossais si souvent tourné en dérision par ses détracteurs anglais.

Sean Connery a depuis longtemps affiché publiquement son

appui à l'indépendance de l'Écosse. Il contribue régulièrement à la caisse électorale du Parti national écossais. « Ce qu'on embrasse avec conviction a des répercussions. Mon engagement politique a certainement eu un impact sur ma carrière d'acteur. Il y a eu du bon et du mauvais. Ce que je peux dire catégoriquement, c'est que je verrai l'indépendance de l'Écosse de mon vivant. »

C'est avec consternation que certains de ses compatriotes l'avaient vu accepter d'être fait chevalier par la reine du Royaume-Uni, il y a un peu plus d'un an. « J'ai accepté de bonne foi, dit-il. Je ne crois pas que cela remette en cause mes convictions politiques ou artistiques. On n'a jamais retiré cet honneur à quelqu'un pour ses convictions, à ce que je sache. »

Seule note discordante dans un concert d'éloges hier, un journaliste américain a reproché à *Finding Forrester* de manquer de profondeur littéraire. « Vous avez parfaitement raison et vous avez parfaitement tort, a répondu Sean Connery. Vous ne seriez pas John Malkovich par hasard? »

La direction irakienne s'en est en outre pris au Koweït et à l'Arabie Saoudite qui offrent des facilités aux avions qui attaquent l'Irak affirmant qu'ils étaient « des complices dans le crime ».

La télévision de la Jeunesse, contrôlée par Oudaï, le fils aîné du président Saddam Hussein, a montré des images de huit blessés dans l'hôpital al-Yarmouk de Bagdad: trois enfants, trois femmes et deux hommes blessés couverts de sang, certains atteints aux jambes, d'autres à l'estomac.

Washington a affirmé que les avions alliés avaient frappé certaines cibles de défense antiaérienne intégrées et que ses 24 appareils mobilisés étaient rentrés sans encombre après cette mission de deux heures et demie.

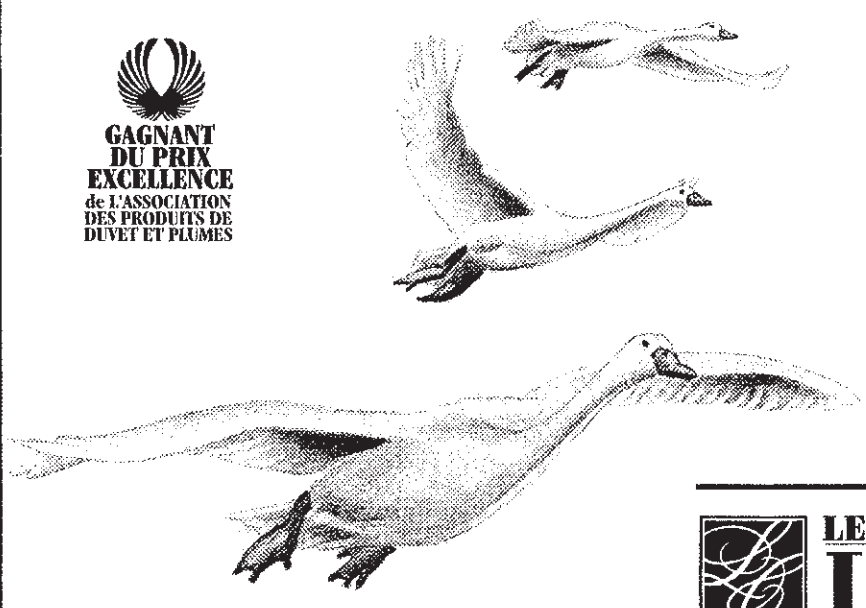
Ce bombardement visait un nouveau système intégré de radars qui permettait une meilleure utilisation de missiles sol-air par la DCA. « Nous avons estimé que ce système augmentait la vulnérabilité de nos forces au-dessus du Sud » de l'Irak, a-t-on précisé au Pentagone, soulignant que les appareils étaient restés pour leur part à l'intérieur de la zone d'exclusion aérienne.

Il s'agissait d'une « attaque soigneusement préparée et orchestrée », a précisé le général Gregory Newbold, qui a affirmé que depuis deux mois les tirs de DCA irakiens contre les avions alliés dans cette zone s'étaient intensifiés et étaient devenus une menace croissante. Le 33^e parallèle marque la limite nord de la zone d'interdiction de survol aérien imposée par les alliés après la guerre du Golfe.

Les zones d'interdiction au nord et au sud de l'Irak recouvrent plus de la moitié du territoire irakien, n'ont pas fait l'objet de résolutions spécifiques de l'ONU et sont contestées par Bagdad. L'Irak affirme qu'environ 300 personnes ont été tuées et plus de 800 autres blessées depuis décembre 1998.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel bombardement intervient, mais c'est le premier à se produire en dehors de la zone d'exclusion aérienne sud depuis l'opération américano-britannique « Renard du désert » menée à la mi-décembre 1998.

Le Canada « appuie entièrement » les bombardements qui ont touché la région de Bagdad, a indiqué le ministère des Affaires étrangères.



Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires

aux plus bas prix garantis!

Édredons de duvet blanche

Construction en cloisons 12 po

Simple	89⁹⁵
Double	109⁹⁵
Grand	119⁹⁵
Très grand	149⁹⁵



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland : 341-7810
La Cathédrale (Centre-ville) : 282-9525
Place Portobello Brossard : 671-2202
Les Galeries Laval : 681-9090

2028444

ACTUALITÉS

OKA Gestion informatique
OKA ltée

Téléphone : (514) 282-9334
Télécopieur : (514) 282-8060
Courriel : oka@oka-info.com

www.oka-info.com
Conseillers en informatique



Michel Rose, 45 ans



Luc Bordeleau, 40 ans



Gilles Mathieu, 50 ans



Denis Houle, 47 ans



Richard Mayrand, 37 ans

L'état-major des Nomads surpris en plein « conseil de guerre »

ANDRÉ CÉDILOT

C'EST PLUS ou moins un coup de chance qui a permis à l'Escouade régionale mixte (ERM), chargée de la lutte antimotard, de couper court au « conseil de guerre » que tenaient secrètement des membres des Nomads dans un hôtel du centre-ville.

Ce coup fumant a permis d'arrêter huit motards, dont cinq « lieutenants » de Maurice Mom Boucher, leader de ce groupe d'élite des Hells Angels. En attente d'un second procès pour le meurtre de deux gardiens de prison, Boucher est incarcéré dans une aile spéciale de la prison pour femmes Tanguay.

Accusés de possession d'armes, les huit prévenus ont tous été gardés en détention à l'issue de leur comparution, hier, en Cour du Québec. La juge Céline Lamontagne a remis leur enquête sur cautionnement à lundi.

Les porte-couleurs des Nomads sont Gilles Mathieu, 50 ans, Denis Houle, 47 ans, Normand Robitaille, 32 ans, Michel Rose, 45 ans, et Richard Mayrand, 37 ans. Deux autres sont des aspirants, Luc Bordeleau, 40 ans, et Jean-Richard Larivière, 33 ans, tandis que le dernier, Kenny Bédard, 36 ans, fait partie du club-école des Rockers.

Les suspects, a appris *La Presse*, auraient tous été trahis involontairement par un autre membre des Rockers qui a généralement

pour tâche de faire du balayage électronique afin de détecter de possibles micros sur les lieux de rencontres des dirigeants des Hells Angels.

Sur un pied d'alerte depuis la reprise des hostilités entre les Nomads et les Bandidos, des policiers faisaient de l'observation quand ils ont aperçu l'expert du gang de motards dans le voisinage du Holiday Inn situé au 420, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.

Comme ils ne pouvaient rien lui reprocher, les limiers montréalais l'ont laissé filer. Flairant tout de même la bonne affaire, ils ont poussé plus loin leurs recherches et découvert la présence d'autres membres de l'organisation qui semblaient faire le guet dans le lobby de l'hôtel.

Ne prenant aucun risque, les policiers de l'Escouade régionale mixte (l'ex-Carcajou) ont interpellé Richard Mayrand et Luc Bordeleau, peu après leur sortie de l'hôtel. À bord d'un véhicule, ils portaient de puissantes armes de poing.

Avec des renforts, les enquêteurs ont par la suite mis la main au collet de Larivière et Bédard, chargés de la surveillance. Sans coup férir, ils ont plus tard investi les deux chambres communicantes du quatrième étage où se tenait le fameux meeting de l'état-major des Nomads. La surprise a été telle que personne n'a offert de résistance.

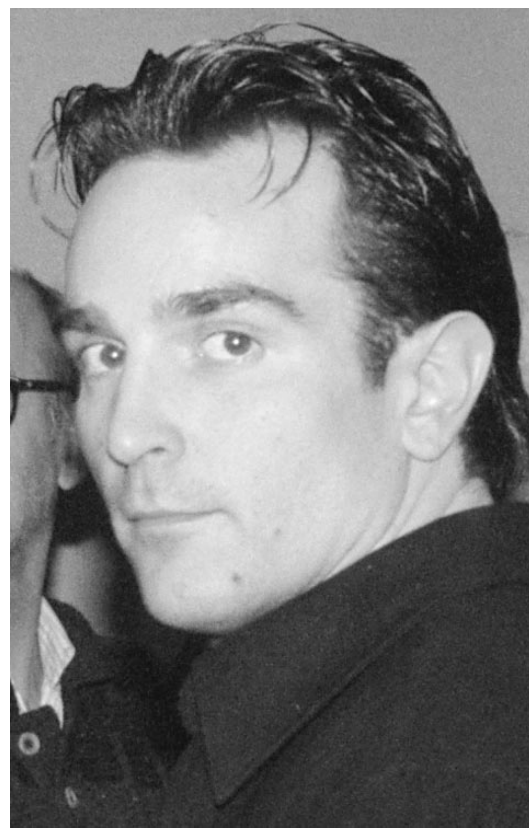
En tout, quatre revolvers 357 et quatre pistolets 9mm ont été saisis. Dans l'une des

chambres, les policiers ont trouvé sur une table un paquet de photographies de motards de la bande rivale des Bandidos/Rock Machine. L'une d'elles montrait Alain Brunet, chef du chapitre de Kingston des nouveaux Bandidos de l'Ontario. Brunet a été blessé par balles mardi, lors d'une fusillade sur l'autoroute 15, à Saint-Janvier.

Cette attaque a été suivie le lendemain par la découverte du corps criblé de balles de Michel Gauthier, 40 ans, à Labelle, dans les Hautes-Laurentides. Un ancien membre des Rock Machine, il était lui aussi du gang ontarien.

Sans le dire ouvertement, les porte-parole de la police pensent que cette rencontre au sommet des Nomads n'est pas étrangère à la reprise des hostilités avec les Bandidos. « Ils n'étaient sûrement pas là pour s'échanger des cartes de hockey », a déclaré en conférence de presse le commandant André Durocher, de la police de la CUM.

Autre coïncidence, la réunion suivait de peu un attentat au cocktail molotov qui a détruit le bar Ô Chalutier, rue Notre-Dame, dans l'est de la ville. L'endroit était fréquenté par les Hells Angels. Arrêté au hasard d'une patrouille policière, un certain François Barbeau, 33 ans, a comparu, hier, au palais de justice de Montréal, en rapport avec ce crime. Le détenu reviendra devant le tribunal mercredi.

Photothèque ROBERT SKINNER, La Presse ©
Normand Robitaille, 32 ans

BLAINVILLE



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

M^e Pierre Paquin (à gauche), avocat de la Ville de Blainville, et Yves Pontbriand, inspecteur de police, discutent devant la maison de Jean-Yves Saint-Onge alors que d'autres policiers s'occupent à inspecter les lieux.

La forteresse se désarme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SANS CRIER VICTOIRE, la police de Blainville se dit satisfaite d'avoir constaté, hier matin, que le Rocker Jean-Yves Saint-Onge avait fait enlever toute allure de forteresse, comme l'exigeait la Cour supérieure, à sa maison du 257, chemin Bas-Sainte-Thérèse.

L'inspecteur Yves Pontbriand, de la police de Blainville, a expliqué que des policiers feront des rondes quotidiennes devant cette propriété afin de s'assurer que rien ne sera fait pour lui redonner toute forme de bunker. «Rien nous empêche de retourner à l'intérieur», a-t-il souligné.

La visite des policiers ainsi que des avocats Pierre Paquin (municipalité) et Gilles Doré (qui représente cette bande de motards affiliée aux Hells Angels) a été précédée jeudi d'un va-et-vient à l'intérieur et devant cette résidence. «Nous avons remarqué la présence de plusieurs motards et nous avons réussi à identifier Benoit Frenette, un Hells qui est le parrain du chapitre nord des Rockers. Aucun

ameublement n'a été sorti de la résidence», a spécifié l'inspecteur Pontbriand.

À la suite d'une entente entre les deux avocats, le juge Joël Silcoff, de la Cour supérieure, avait émis le 8 février une ordonnance provisoire qui obligeait Saint-Onge à enlever dans les cinq jours les 16 caméras de surveillance, les détecteurs de mouvement, les plaques métal aux fenêtres, à désactiver la porte électrique à la clôture, etc., et de rendre l'intérieur semblable à ce que doit être une résidence normale.

Vers 9 h 35 hier, M^e Paquin et M^e Doré se sont présentés et deux policiers municipaux ont par la suite pénétré à l'intérieur afin d'effectuer une inspection. Deux membres des Rockers se trouvaient sur place.

Selon les policiers, tout est conforme. Les moniteurs où il était possible de voir sur écran tout ce qui se passait à l'extérieur sont encore en place, mais ils ne sont pas branchés.

La clôture entourant la propriété n'a pas été enlevée, mais elle ré-

pond aux normes du service d'urbanisme de la ville.

Selon M^e Paquin, la phase la plus importante de cette affaire se déroulera les 26 et 27 juin au palais de justice de Saint-Jérôme lors du débat de fond sur la requête en injonction permanente réclamée par la municipalité.

«Dans un premier temps, nous avons constaté que la forteresse était redevenue une résidence. Nous voulons maintenant que la cour interdise à tout motard criminalisé de se rendre à cet endroit et qu'elle empêche cet endroit de devenir un lieu de rassemblement. Je vais me servir de divers arguments pour démontrer le bien-fondé de notre intervention et je vais me servir du jugement rendu hier», a expliqué l'avocat, faisant référence à la décision du juge Robert Sansfaçon favorable à la loi antigang.

Il a aussi révélé que M^e Doré lui avait dit qu'il ne comprenait pas du tout l'action de la municipalité parce que Saint-Onge avait acheté cette propriété pour en faire une résidence secondaire et qu'il y recevait des amis. «Il devra en faire la preuve devant le tribunal», a ajouté M^e Paquin.

PROCÈS HILTON

Deux autres théories

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

À LA TOUTE FIN de son témoignage, hier, le boxeur Dave Hilton a ajouté deux autres théories pour expliquer les accusations d'agression sexuelle sur deux mineures portées contre lui.

Alors que jeudi, il imputait l'essentiel de la responsabilité à la mère des mineures qui, parce qu'elle s'était fait un nouvel ami ne voulait plus le voir dans les parages, Hilton blâmait plutôt hier une amie de celle-ci, la veuve du chanteur québécois Johnny Farago.

Pour des raisons qu'il n'a pas expliquées, Danielle D'Arcy-Farago aurait monté la tête de la mère des mineures qui, à son tour, aurait monté la tête de ses filles pour les inciter à inventer toute l'histoire et à dénoncer Hilton à la police, d'abord en Floride, a soutenu l'accusé.

Hilton croit également que la mère et les mineures ont peur de lui parce qu'elles savent comment il est quand il se fâche et qu'elles ont voulu, par leur dénonciation à la police, le tenir à distance.

Par ailleurs, la procureure de la Couronne, Hélène Di Salvo, a souligné au témoin que lui et ses frères attribuaient très souvent leurs trous de mémoire à leur trop grande consommation d'alcool.

Piqué, Hilton a lancé: «Nous n'avons jamais nié que nous avons des problèmes avec l'alcool. Mais nous avons été éduqués à avoir du respect pour les femmes et les enfants», a-t-il dit.

M^e Di Salvo a, après bien des détours, fait admettre à l'accusé qu'«à plusieurs occasions» il avait été seul avec l'une ou l'autre des mineures ou les deux durant les trois années au cours desquelles se seraient produites les agressions sexuelles, entre 1995 et 1998.

M^e Di Salvo a finalement confronté le témoin à ses déclarations faites à la police au moment de son arrestation où il reconnaissait avoir parlé aux mineures de l'importance de conserver leur virginité jusqu'au mariage, de leurs douleurs aux

seins au moment de la puberté, entre autres.

Il a expliqué qu'il avait agi ainsi parce qu'il considérait que la mère des fillettes était «trop vulgaire» et qu'elle évitait de parler de certaines choses.

Dave Hilton, 37 ans, champion mondial des super-moyens de la WBC, aura été le dernier témoin dans ce procès qui a duré 16 jours jusqu'ici, le double de ce qui avait été prévu.

Les plaidoiries des deux avocats commenceront mardi.

À la sortie de la salle d'audience, M^e Di Salvo, invitée à commenter la cause, a déclaré que «toutes les causes d'agression sexuelle reposent sur une question de crédibilité et sont difficiles.

«Je ne peux pas dire que c'a été le procès le plus difficile que j'ai eu à faire, mais il fut très long», a-t-elle dit.

Pour ce qui est de l'accusé, il s'en est tenu à un «pas de commentaires pantoute».

Quant à son avocat, Paul Skolnik, il considère qu'il a mené «un bon combat». «J'ai fait tout ce que je pouvais faire pour protéger mon client et ses droits», a-t-il affirmé.

Il a tout de même exprimé un regret: de n'avoir pas pu faire ce procès devant un jury. «J'aurais aimé faire cette cause devant un jury, où 12 personnes doivent en arriver à un consensus, sauf que les avocats qui m'ont précédé dans le dossier avait pris la décision d'opter pour un procès devant un juge seul. J'ai été pris avec cette décision.»

Pour ce qui est de la performance de son client, M^e Skolnik évalue qu'«il a fait de son mieux». «Il venait à mon bureau dès 7 h le matin avec son escorte de l'Armée du salut et y restait jusqu'à 22 h 30», a-t-il signalé.

cyberpresse.ca Tous les textes du procès de Dave Hilton ainsi qu'une chronologie des démêlés du boxeur avec la justice sont disponibles à www.cyberpresse.ca/davehilton

Le tiers-monde de plus en plus friand de viande



MATHIEU PERREAULT

Alors que la peur de la maladie de la vache folle jette un discrédit sur la viande en Europe et en Amérique du Nord, le tiers-monde devient de plus en plus carnivore.

Grâce à la progression du niveau de vie dans certains pays, la consommation de viande par habitant dans les pays en voie de développement a augmenté de 50 % entre 1983 et 1997. Les Chinois, notamment, seront en 2020 presque aussi friands de viande que la moyenne des pays développés, selon des analyses dévoilées à la réunion annuelle de l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS).

Cette hausse ne sera pas contrebalancée par une chute des achats dans les boucheries occidentales à cause d'inquiétudes sanitaires. « La consommation de boeuf a augmenté au Royaume-Uni depuis 1995, malgré le scandale de la vache folle », a affirmé Christopher Delgado, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires de Washington, en conférence de presse hier matin. « Le fléchissement des achats de boeuf n'a eu lieu que dans les milieux aisés. Les gens les plus pauvres ont augmenté leur consommation parce que le prix du boeuf a baissé », à cause du scandale.

La « révolution du bétail » pourrait avoir des conséquences graves pour le tiers-monde. La multiplication des élevages intensifs près des villes pourrait provoquer des épidémies et ruiner les petits éleveurs. « Il faut que les gouvernements fassent payer aux grands agriculteurs les coûts sociaux de l'élevage intensif, notamment la pollution »,



Un boucher d'Arras, non-identifié, salue un éleveur de bétail qui passe devant son étal. La maladie de la vache folle n'effraie pas le tiers-monde, de plus en plus friand de viande.

Photo MICHEL SPINGLER, Associated Press

a expliqué Cornelis de Haan, de la Banque mondiale.

Les économistes du symposium sur la révolution du bétail marchaient visiblement sur des oeufs. Un participant a reproché à M. Delgado d'avoir un « biais culturel » contre les végétariens. « Je ne suis pas à la solde des éleveurs de bétail, s'est défendu l'économiste. Cette révolution va se produire parce que dans tous les pays du monde, la croissance économique s'accompagne d'une augmentation de la consommation de protéines animales, qu'il s'agisse de poisson ou de bétail. Cette tendance n'est peut-être pas idéale en termes de conservation de l'énergie, mais ce n'est pas Washington ou l'ONU qui décide. Quatre milliards de gens qui vivent aujourd'hui de 200 kilos d'amidon par année ont décidé de

varier leur menu en ajoutant quelques kilos de viande. »

Pauvreté et épidémies

Par contre, les inquiétudes concernant une augmentation incontrôlable du coût des céréales, à cause de la demande accrue en fourrage, ne sont pas fondées, selon une simulation économique sophistiquée de M. Delgado. Les importations de céréales du tiers-monde vont doubler d'ici 2020. Le coût de la viande poursuivra sa chute des 30 dernières années (le boeuf est trois fois moins cher), celui des céréales cessera de diminuer (elles coûtent deux fois moins cher) et restera stable.

Un professeur de l'Université de Californie à Davis, Eric Bradford, a d'ailleurs soutenu que l'efficacité de l'élevage est souvent sous-esti-

mée. « On lit souvent qu'il faut de 8 à 12 livres de céréales pour produire une livre de viande, dit M. Bradford. Ces chiffres sont surestimés parce qu'ils ne tiennent pas compte du fait que le bétail mange des parties des céréales que les humains ne peuvent manger. En fait, il faut plutôt de deux à quatre livres de céréales pour produire une livre de viande, deux livres pour une livre d'oeufs, et moins d'une livre pour une livre de lait. »

Qui plus est, si les gens du tiers-

monde mangent plus de viande, d'oeufs et de lait, ils seront plus en santé, a affirmé la nutritionniste Charlotte Neumann, de l'Université de Californie à Los Angeles, pendant le symposium sur la révolution du bétail, hier après-midi. « Le fer et le zinc des animaux sont beaucoup mieux absorbés que ceux des céréales et des légumineuses, qui contiennent aussi moins de vitamines. La croissance et la performance scolaire s'améliorent. Qu'il s'agisse de bétail, de poisson et de vers de terre, il faut que les familles pauvres puissent mettre des protéines animales dans leurs repas quelques fois par semaine. »

La révolution du bétail peut bien ou mal tourner, selon M. Delgado, selon les politiques publiques qui seront appliquées. « Dans la plupart des pays en voie de développement, sauf en Amérique latine, le bétail constitue une part plus élevée du revenu des pauvres que de celui des riches. Si la demande en bétail augmente, les petits éleveurs pourraient s'enrichir. Par contre, si des coopératives ne sont pas organisées, l'élevage intensif fera baisser les prix de la viande et les petits éleveurs ne pourront pas être concurrentiels. Des épidémies pourraient éclater, à cause d'une concentration d'animaux et d'humains sans précédent dans l'histoire. La croissance de la production (dans le tiers-monde) a malheureusement été obtenue par l'augmentation du nombre d'animaux, et non de la taille des carcasses. »

Le poulet et le porc sont responsables des trois quarts de l'augmentation de la consommation de viande. « Jusqu'à récemment, l'Inde produisait 20 % plus de poulet chaque année, a dit M. Delgado. L'Inde est déjà le plus gros producteur laitier, et en 2020 elle récoltera le cinquième du lait du monde. »

Une science au cœur de l'étude de l'environnement

Le Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences offre des programmes d'études de 1^{er} cycle qui intègrent des connaissances de pointe issues à la fois des sciences humaines et des sciences naturelles.

B.Sc. en géographie

- Environnement physique
- Environnement humain

Bidisciplinaires

- B.Sc. démographie et géographie
- B.A. études est-asiatiques et géographie

Majeur en géographie

Mineur en géographie

Le Département offre également des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles.

Date limite d'admission : 1^{er} mars 2001

Renseignements : (514) 343-8049

www.geog.umontreal.ca

(1320)

Université  de Montréal

2933771A

DEUXIÈME ÉDITION

CONFÉRENCE LAFONTAINE-BALDWIN

À l'occasion de la deuxième édition de la conférence LaFontaine-Baldwin, Alain Dubuc, éditorialiste en chef de *La Presse*, se penchera sur les grands mythes qui contribuent à former l'identité canadienne. Le discours sera suivi d'une discussion à laquelle participeront John Ralston Saul, Lysiane Gagnon, Jocelyn Létourneau et Bob Rae.



Alain Dubuc, confèrencier

Le vendredi 9 mars 2001, à 19 h 30, École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Le nombre de places est limité.

Réservez dès aujourd'hui:

(514) 790-1245



L'INSTITUT DU DOMINION

La conférence LaFontaine-Baldwin est une initiative du Dominion Institute, un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'histoire et de l'instruction civique.

Cette année, la conférence est présentée en collaboration avec :

La Presse

THE GLOBE AND MAIL



Les fonds recueillis seront versés à PEN Québec.

2932788



Perdez le nord, visez le sud.

Le solde « Soleil en tête » d'Air Canada

FORT LAUDERDALE MIAMI 299\$	TAMPA FORT MYERS 319\$	WEST PALM BEACH 319\$	BERMUDES 399\$	PHOENIX 419\$
--	-------------------------------------	---------------------------------	--------------------------	-------------------------

24 FÉVR. – 28 AVRIL 2001 23 FÉVR. – 31 MARS 2001

MONTEGO BAY KINGSTON 449\$	SAN FRANCISCO LOS ANGELES 449\$	SAN DIEGO SAN JOSE 459\$	HONOLULU 519\$	PORT-OF-SPAIN 559\$
---	--	---------------------------------------	--------------------------	-------------------------------



Réservez par Internet en peu de temps: www.aircanada.ca

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au :
1 888 247-2262
ATS: 1 800 361-8071

Afin de faciliter le processus de réservation, le paiement doit être effectué au moment de la réservation.

AIR CANADA 
airAlliance airBC airNova airOntario

Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 26 février 2001. Pour les destinations américaines: achat sept jours à l'avance; les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 avril 2001 (sauf avis contraire). Pour les destinations des Caraïbes: achat trois jours à l'avance; la dernière date de départ est le 30 avril 2001 (sauf avis contraire). Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal, d'autres conditions s'appliquent.

293390A

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Le basketball

J'étais à Trois-Rivières cette semaine dans une école de filles, 16, 17 ans, elles devaient être une centaine dans l'auditorium à me poser des questions sur le journalisme, l'éducation, la vie, l'amour. Euh non, pas l'amour, heureusement...

Vous voyez cela : Monsieur, monsieur l'orgasme est-il obligatoire ?

Je serais rentré dans le plancher, rouge de confusion.

Elles ne m'ont pas, non plus, posé de questions sur la mort. C'était pourtant la semaine du suicide. C'était aussi la veille de la Saint-Valentin. L'amour, la mort, je vais finir par croire moi aussi qu'il n'y a pas de hasard, qu'il n'y a que des clichés.

Les filles me posaient de très bonnes questions, mais comme on me repose les mêmes chaque fois que je suis invité dans une école, je m'entends répondre, sans y penser, des trucs préenregistrés. Ce qui me laisse tout le loisir de les observer.

Dieu qu'elles sont belles. Mais qu'allez-vous penser ? Je voulais dire Dieu qu'elles sont vivantes. Ces regards allumés, ces bouches pour rire, ces bras croisés sur leurs poitrines et le reste que l'on devine : leurs impatiences d'un rien, leurs appétits de tout, toutes semblables et pourtant sur chacune, un halo, une brume qui en fait une île différente.

Monsieur, si vous pouviez changer quelque chose pour que le monde aille mieux, qu'est-ce que ce serait ?

Pour celle-là, je n'avais pas de réponse préenregistrée. Il m'a bien fallu en trouver une. Je ne sais plus laquelle.

J'étais arrivé à leur école plus d'une heure à l'avance. Voulez-vous manger quelque chose ? m'a demandé le professeur. Non madame. Voulez-vous que je vous fasse visiter notre établissement ? Non madame. Voulez-vous quelque chose de particulier ? Voui madame. Quoi ? Je voudrais un ballon madame. Pardon ? Je voudrais que vous me

meniez jusqu'au gymnase, que vous me donniez un ballon de basketball et que vous me laissiez seul.

C'est une ancienne école de soeurs, le gymnase sentait l'église. Vous savez, cette odeur de bois et de vieille cire.

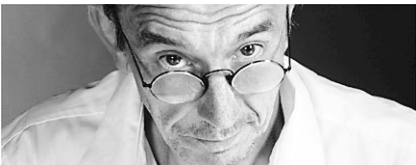
Floutchsss, faisait le ballon en fouettant le filet du panier. Le bonheur. Le bonheur fait floutchsss. Plus tard, à l'auditorium, une jeune fille m'a défié : « Vous venez de nous dire que vous ne voyez pas l'utilité des cours de journalisme au secondaire, alors pourquoi acceptez-vous de nous rencontrer ? »

Pour jouer au basketball, mademoiselle.

Les poules

JE VOUS PARLE deux secondes d'un petit livre qui s'intéresse au comportement des poules, c'est d'ailleurs son titre : *Les poules préfèrent les cages*. Ça a l'air rigolo comme ça, mais le sujet est sérieux, en fait c'est un pamphlet, l'auteur, Armand Farrachi, avance que la vocation des sciences n'est pas seulement de comprendre le monde physique et d'en maîtriser le fonctionnement, mais aussi de justifier, objectivement, des pratiques, des discours et mêmes des idéologies...

C'est vrai, une étude scientifique a démontré que les poules préféreraient vivre entassées dans ces grands poulaillers où elles ne voient jamais la lumière, plutôt que picorer du grain dans la cour de la ferme, et se faire zigouner par le coq sur le tas de fumier. Une vraie étude, rigoureuse, objective. Juste au moment où les ignorants, les imbéciles que nous sommes commençaient à se demander si cette façon d'élever des animaux, poules, cochons, veaux en particulier n'était pas de la pure cruauté. Pas du tout nous prouvent les



savants, les poules sont beaucoup plus heureuses dans leur cage que dans la nature.

L'auteur nous pose alors la question : croyez-vous que c'est juste pour les poules qu'on vous

prend pour des cons ? Et quand les scientifiques vous disent que les coupes à blanc régénèrent la forêt ? Que la libre compétition entre les paysans du Sahel et ceux de la Saskatchewan optimise la production mondiale ? Et que les bombardements sont effectués dans l'intérêt des populations concernées ? Et que la lutte contre l'échec scolaire passe par la suppression de l'évaluation...

La liberté stresse les poules. Ça a été prouvé. On prouvera demain qu'elle stresse aussi les humains.

Un monde malade

NICOLE LAPIERRE est atteinte d'une maladie qui porte le vilain nom de « lupus », une sorte d'arthrite dégénérative. Elle se bat avec cette maladie depuis 1993. Travaille, travaille pas, retravaille... Nicole Lapiere est intervenante sociale à l'hôpital Notre-Dame. À son grand bonheur, sa maladie s'est endormie depuis quelques semaines et son médecin traitant — de l'hôpital Notre-Dame évidemment — l'a autorisée à reprendre son travail à plein temps.

Son retour triomphal s'est effectué lundi dernier 12 février à 8 h 30. À 8 h 40, elle était convoquée au bureau du personnel où on lui a remis une lettre qui disait ceci : « L'analyse de votre dossier nous montre que vous avez eu pour la période du 1^{er} avril 93

au 31 décembre 2000 un taux d'absentéisme de 69 % ce qui est totalement inacceptable. De plus, votre état de santé nous amène à conclure que vous ne pourrez pas fournir dans l'avenir une prestation normale et régulière de travail. Considérant ce qui précède nous n'avons d'autre alternative que de mettre fin à votre emploi en date du 12 février 2001 à compter de 8 h 30 ».

soixante-neuf pour cent d'absence sur huit ans c'est beaucoup d'absence. La dame recevait 80 % de son salaire quand elle ne travaillait pas, et je vous entendis bien, amis lecteurs : toute bonne chose a une fin.

Sauf que le lupus n'est pas une bonne chose. Et il n'a pas pris fin. Il s'est seulement un peu endormi. La dame ne s'est pas absentée pour prendre des cours de bossanova. Elle était malade. Les assurances collectives servent précisément à cela : payer le salaire des gens malades.

Deux discours, comme chaque fois. Comme toujours. Le discours largement majoritaire, de l'efficacité. De la modernité.

Et le discours des archaïques, le mien et quelques autres attardés, qui veulent bien croire que les temps ont changé, que le ressort moral qui astreignait les plus forts à protéger les plus faibles ne peut pas fonctionner quand la majorité est assise dessus, quelques attardés, disais-je, qui veulent bien croire qu'il n'y a plus de riches, plus de pauvres, plus de gauche, plus de droite, mais qui se disent aussi qu'on est en train de perdre beaucoup plus qu'un ressort moral, on perd aussi notre sens commun. Je vous souligne, au cas où cela vous aurait échappé, qu'on est ici dans un HÔPITAL qui congédie un employé en lui disant : on ne peut pas te garder parce que tu vas sûrement tomber malade.

Le policier Stante et le portier Deschâtelets inculpés d'homicide involontaire

RAYMOND GERVAIS

L'AGENT GIOVANNI STANTE, 33 ans, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ainsi que le portier du restaurant bar Shed Café, Steve Deschâtelets, 25 ans, seront inculpé le 7 mars de voies de fait graves, de voies de fait causant des lésions et d'homicide involontaire à l'endroit du sans-abri Jean-Pierre Lizotte, 45 ans.

La Couronne a décidé hier de couper court à l'enquête préliminaire des deux hommes et

de procéder directement au stade du procès, jugeant que la preuve était suffisante et que le procès avait déjà trop tardé.

L'étape de l'enquête préliminaire n'est pas essentielle à la tenue d'un procès, mais est un outil que la poursuite peut utiliser afin d'évaluer la preuve contre les accusés.

Le 5 septembre 1999, Lizotte, un sans-abri connu, a pénétré à l'intérieur du bar et a commencé à se masturber devant des clients et a refusé de quitter les lieux. Le portier Steve Deschâtelets a alors entrepris de « vider » Lizotte du bar tandis qu'on appelait la

police. L'agent Stante est arrivé sur les lieux et aurait empoigné Lizotte, et l'aurait frappé à la figure à plusieurs reprises avant de le maîtriser et de l'embarquer. Blessé grièvement, Lizotte a été hospitalisé, puis est décédé des suites de ses blessures, le 16 mars, soit plus d'un mois après son admission à l'hôpital.

L'agent Stante a été suspendu de ses fonctions sans solde jusqu'à la fin du processus judiciaire.

Après le dépôt du rapport du coroner, le frère de la victime a inscrit une poursuite de 750 000 \$ contre la CUM relativement à la conduite du policier.

Programmes de premier cycle en génie du bâtiment et génie civil

Le Département de génie du bâtiment et des génies civil et de l'environnement accepte actuellement les demandes d'admission aux programmes de baccalauréat en génie du bâtiment et en génie civil, pour la rentrée en **septembre 2001**. Les meilleurs candidats ont accès au régime d'enseignement coopératif.

Lors de leurs études, les étudiants acquièrent connaissances et compétences dans les domaines suivants :

génie du bâtiment

- Enveloppe et structure du bâtiment
- Science du bâtiment
- Conception de bâtiment assistée par ordinateur
- Gestion de la construction
- Systèmes mécaniques du bâtiment et environnement intérieur

génie civil

- Option en génie de l'environnement
- Géotechnique
- Structures
- Transport
- Hydraulique

Les diplômés et diplômées de ces programmes accrédités sont admissibles aux ordres d'ingénieurs professionnels, notamment l'*Ordre des ingénieurs du Québec*.

Renseignements : (514) 848-3200

Site Web : www.encs.concordia.ca/bce/



On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

AUTORACK®
INTERNATIONAL

Fête la relâche scolaire

100\$ de rabais
sur **boîtes à ski***

Sur présentation de cette annonce

*Boîte ABS 13pc > Rég. 499\$ > **Spécial 399\$**

*Boîte SportRack 13pc > Rég. 449\$ > **Spécial 349\$**

Accessoire à ski THULE ou YAKIMA > Rég. 149\$ > **à partir de 99\$**

La PLUS GRANDE SÉLECTION de support à VÉLO et à SKI pour la voiture au Québec

THULE® **YAKIMA** **SportRack®**

Disponible seulement à ces trois magasins

LAVAL (450) 967-7225

BROSSARD (450) 445-3939

NOUVEAU À MONTRÉAL (514) 324-7225

Un achat par client. La promotion se termine le 21 fév. 2001

5 dans 1
29⁹⁹\$

JACOB
Lingerie

Du 10 au 24 février. Boutiques Jacob Lingerie : 1220 rue Ste-Catherine ouest, 4067 rue St-Denis, Promenades de la Cathédrale, Carrefour Laval, Centre Rockland, Centre Fairview Pointe-Claire, Galeries d'Anjou, Promenades St-Bruno, Mail Champlain.

| ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION DU FRANÇAIS |

Pourquoi se franciser? demandent les entreprises

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

MONTRÉAL — Près de 25 ans après l'adoption de la loi 101, plusieurs entreprises du Québec tardent encore à se franciser parce qu'elles « ne voient pas d'avantage à se franciser » et « ne voient pas d'inconvénient à ne pas le faire ».

Voilà ce qu'a soutenu hier M. Bernard Salvail, directeur de la francisation à l'Office de la langue française, au colloque sur la langue de travail tenu dans le cadre des états généraux sur la situation du français.

Bien qu'il travaille pour l'Office de la langue française, M. Salvail s'est montré très critique envers les progrès réalisés en matière de francisation des milieux de travail, ce qui lui a valu des félicitations du président de la commission Gerald Larose pour son « bilan courageux ».

Ainsi, 24 ans après l'adoption de la Charte de la langue française, 28 % des entreprises touchées par les dispositions de la loi n'ont pas encore reçu leur certificat de francisation, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas atteint le degré de généralisation du français prévu par le programme de francisation. Il faut noter que les entreprises de 10 à 49 employés ne sont pas tenues d'adhérer au processus de francisation.

L'Office a souligné que 150 entreprises devaient être plus particulièrement surveillées, puisque le processus de francisation « n'est pas en règle plus de dix ans après l'approbation de leur programme de francisation ».

Qui plus est, ces 150 retardataires « emploient un très grand nombre de travailleurs, a souligné M. Salvail. Elles ont accumulé des retards. On court après l'analyse linguistique. On attend les projets de francisation. Pourtant, elles ont bénéficié de prolongations. »

Aussi, en 1996, seulement six pour cent des comités de francisation étaient actifs. Et, par « actif », on entend « se réunir au moins deux fois par année ».

Autre exemple de laxisme : la première

étape du processus de francisation, qui consiste en l'inscription de l'entreprise auprès de l'OLF. Comme plusieurs entreprises ne s'étaient pas inscrites d'elles-mêmes, l'OLF a dû les repérer auprès de l'Inspecteur général des institutions financières, en découvrant près de 1000 qui avaient « omis » de s'inscrire. « Le processus de francisation accuse déjà un retard dès sa première étape », jugeait M. Salvail, ajoutant que les autres délais prévus dans la Charte « ne sont pas respectés » non plus.

M. Michel Grant, professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'OLF, a signalé le cas d'une entreprise du secteur du textile à Montréal, qui avait 224 employés — donc qui était touchée par les dispositions touchant la francisation — mais qui s'était mystérieusement subdivisée en cinq entreprises de moins de 50 employés pour contourner la Charte.

Interrogé par le commissaire Stéphane Éthier à savoir pourquoi tant d'entreprises tardaient à se franciser, M. Salvail a été on ne peut plus clair : « Parce que l'entreprise ne voit pas d'avantage à se franciser et qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ne pas le faire. » Quand une entreprise est en état d'irrégularité par rapport à la Charte depuis 25 ans et que rien ne lui arrive... Le président de la Commission Gerald Larose a établi une comparaison entre la langue et la santé et la sécurité au travail, soulignant que quand il était président de la CSN, il avait fallu « mettre les entreprises au pas pour qu'elles découvrent leur intérêt à se préoccuper de santé et sécurité au travail ».

M. Salvail a conclu que la francisation du monde du travail avait certes progressé depuis l'adoption de la loi 101, mais croit qu'à cause des multiples acquisitions et fusions, notamment, le contexte a évolué. L'utilisation accrue des technologies a aussi changé la donne, tout comme la mondialisation des échanges.

Pour toutes ces raisons, M. Salvail croit que la francisation du monde du travail « doit demeurer sous haute surveillance ».

Des employés rapportent travailler en anglais

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

MONTRÉAL — Manuels d'instructions en anglais, formulaires en anglais, affichage de postes en anglais, comités de francisation fantômes : le portrait de la situation du français dans la grande entreprise privée, dressé par des travailleurs devant les états généraux sur le français, constitue un véritable coup de poing.

La Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française tenait hier son cinquième de six colloques thématiques. Celui de jeudi et vendredi portait sur la langue de travail.

Les situations relatées ont de quoi faire sursauter, d'autant plus qu'elles se déroulent parfois dans des entreprises qui ont obtenu une attestation d'inscription auprès de l'Office de la langue française — mais pas nécessairement leur certificat de francisation.

Chez Cara, par exemple, une entreprise de la région montréalaise où l'on prépare les repas pour le secteur de l'aviation, « sur 380 employés, 100 ne parlent pas français », racontait M. Nicola Lalonde, syndiqué à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, affiliée à la FTQ.

« Les règles de sécurité sont en anglais, l'affichage des postes se fait en anglais, les manuels de travail sont en anglais », a-t-il relaté devant la Commission. Bien que cette entreprise ait obtenu son attestation d'inscription auprès de l'Office de la langue française en 1986, quand il y a postulé en 1997, il a dû remplir son formulaire de demande d'emploi en anglais. Depuis, ses chèques de paie sont en anglais. « Et mon patron est unilingue anglais », conclut-il.

Le fabricant de moteurs et turbines Pratt & Whitney, qui a des usines à Longueuil et Saint-Hubert, a vu son programme de francisation approuvé par l'Office de la langue française en 1980, raconte M. Ivan Pelligrini, des Travailleurs canadiens de l'automobile, affiliés à la FTQ.

Pourtant, il a bien calculé : seulement « 6 % des manuels de spécifications (pour la fabrication des pièces) sont traduits en français et 24 % des manuels qu'on utilise le plus souvent sont traduits en français ». Le reste de la documentation est en anglais, bien que les travailleurs soient majoritairement francophones, tout comme leurs superviseurs. « L'affichage est francisé, mais au niveau technique, c'est en anglais », affirme M. Pelligrini.

M. Pelligrini hausse le ton quand il relate que dans les usines de Pratt & Whitney en Pologne, en Chine et en Russie, « ça travaille dans leur langue et les documents techniques sont traduits en un langage clair ».

Alors pourquoi les manuels sont-ils en anglais à Longueuil ? Ce n'est pas par mau-



Photo : ROBERT NADON, La Presse ©

Chez le fabricant de moteurs Pratt & Whitney, peu des manuels de travail sont traduits en français, bien que les travailleurs soient majoritairement francophones, tout comme leurs superviseurs. Sur cette photo, la livraison du 50 000^e moteur de la compagnie, en novembre 2000.

vaise volonté, assure-t-il. « L'employeur n'est pas réticent, mais il ne met pas de gros budget là-dessus. Traduire des documents en français, il ne veut pas le faire, sous prétexte que les travailleurs du Québec peuvent parler aussi anglais, alors qu'en Pologne, les travailleurs ne peuvent travailler qu'en polonais. »

M^{me} Claudette Gariépy, syndiquée à la CSD, travaille chez le fabricant de bicyclettes Raleigh à Waterloo, dans les Cantons-de-l'Est. Le comité de francisation « n'a jamais été actif ». Le syndicat a dû protester, en 1994, quand le fabricant a apposé sur ses bicyclettes une étiquette invitant à la prudence... en anglais seulement.

Chez le fabricant de moteurs Rolls Royce à Montréal, relate la syndiquée Louie Michaud (FTQ), « ce n'est pas parce qu'on engage des personnes parlant français qu'on travaille en français. Les seules notes en français sont celles qui viennent du personnel. Et on ne peut savoir si les personnes qui ont été engagées et qui ne parlent pas français suivent des cours pour l'apprendre ».

M^{me} Michaud a informé la Commission des états généraux que son employeur « n'était pas d'accord » pour qu'elle se présente au colloque, voyant son nom attaché à une utilisation déficiente du français au travail. Mais M^{me} Michaud est catégorique : « Pour Rolls Royce Canada, l'implantation du français langue de travail n'est pas une priorité. »

M. Romiea Anthony, syndiqué à la FTQ dans un hôtel Delta, a relaté que l'employeur va jusqu'à exiger le bilinguisme chez ses laveurs de vaisselle à Montréal.



TOUJOURS PLUS LOIN.

- DISPOSITIF ANTI-BLOCAGE DES ROUES «TOUT-TERRAIN»
- RADIO AM/FM/CD AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 100 WATTS
- JANTES EN ALLIAGE 16 PO
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE, CLÉ À PUCE
- MOTEUR V6 DE 250 CHEVAUX - LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE**
- ENSEMBLE ÉLECTRIQUE
- DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ARRIÈRE
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

399\$ PAR MOIS, location 48 mois*

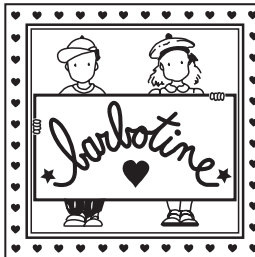
PATHFINDER

ou financement à l'achat à partir de 4,8%** sans paiement et intérêt pendant 90 jours[†]



*Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2001 (5CLG51 A400). Acompte ou échange équivalent de 4995\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement à partir de 4,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. † Cette offre n'est valable que pour les véhicules neufs ou de démonstration et lorsque le financement s'effectue par NCFI. Cette offre prend fin le 28 février 2001. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122



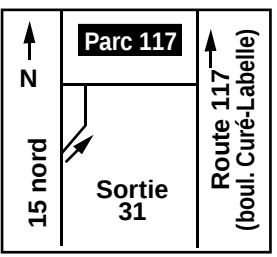
Vêtements pour enfants de 3 mois à 10 ans.

VENTE GIGANTESQUE À LA MANUFACTURE SURPLUS D'INVENTAIRE 60 À 90 % DE RABAIS

3 JOURS SEULEMENT

Vendredi 23 février : 10 h à 21 h
Samedi 24 février : 10 h à 17 h
Dimanche 25 février : 10 h à 17 h

14056, boul. Curé-Labelle, Local 101
Saint-Janvier (Mirabel) Parc 117



Halifax? Allez-y!

MONTRÉAL - HALIFAX

89 \$
aller simple

Voici tout simplement notre plus bas tarif aller simple qui vous permet de voyager en toute liberté à destination de Halifax: aucun achat à l'avance requis, aucun séjour minimal ou maximal, choisissez parmi nos 5 vols quotidiens sans escale et sentez-vous libre comme l'air.

Réservez par Internet en peu de temps: www.aircanada.ca

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au: 1 888 247-2262 ATS: 1 800 361-8071

Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Nova). Les billets doivent être achetés au plus tard le 30 avril 2001. Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité.

AIR CANADA  airNova

La crise passée, le ministre Legault signe deux nouveaux contrats de performance

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — En signant hier deux nouveaux contrats de performance avec l'Université du Québec à Rimouski et l'Université Bishop, le ministre de l'Éducation, François Legault, vient de démontrer hors de tout doute qu'il a remporté l'affrontement qui l'a opposé à ses collègues du Conseil des ministres.

Ces deux dernières ententes portent à six le nombre de contrats de performance qui ont été entérinés entre le ministère de l'Éducation et autant d'établissements universitaires pour des engagements de 216,8 millions.

C'est d'ailleurs l'annulation par le ministre des quatre premiers contrats signés avec l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'École de technologie supérieure et l'Université McGill, qui avait plongé le gouvernement dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « l'affaire Legault », dont le dénouement a exigé une intervention directe du premier ministre Lucien Bouchard et l'engagement du gouvernement de respecter les promesses du Sommet de la jeunesse et ceux de la campagne électorale de 1998.

Le contrat signé, hier avec l'Université du Québec à Rimouski (UQUAR) comporte un investissement de 14,4 millions en trois ans et des mesures favorisant la réussite des étudiants, des ententes touchant la formation, l'embauche de professeurs, la recherche scientifique et une réaffectation des ressources humaines et financières.

De son côté, l'UQAR s'engage à

atteindre un taux minimum de réussite de 70 % au baccalauréat et au doctorat. Le contrat de performance de l'Université de Montréal prévoit un réinvestissement de 124 millions en trois ans. L'établissement universitaire s'engage à faire passer ses taux de réussite de 74 à 76 % d'ici 2004, à améliorer le taux d'encadrement des étudiants en embauchant 320 professeurs et à leur offrir davantage de services.

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, le ministre Legault s'est engagé à réinvestir une somme de 55,8 millions en trois ans. La direction de l'établissement, de son côté devra consacrer 15 millions par année au recrutement de plus de 150 nouveaux professeurs et assurer, entre autres, un taux de réussite de 80,2 % d'ici 2008.

Quant à l'École de technologie supérieure, une composante de l'Université du Québec, elle recevra en trois ans 10,9 millions, tout en s'engageant à embaucher au moins 47 professeurs-chercheurs et à porter le taux de réussite à 80 % en 2006.

L'Université McGill, de son côté, bénéficiera d'investissements de 100,8 millions sur une période de trois ans et devra améliorer le taux d'encadrement des étudiants en embauchant 100 professeurs-chercheurs en plus de faire passer son taux de réussite à 84 % en 2009-2010.

Pour l'Université Bishop, le contrat signé hier garantit un investissement gouvernemental de 10,9 millions et prévoit l'embauche de 23 nouveaux professeurs.

La Fédération étudiante univer-



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

L'annulation, au début du mois, des contrats de performance signés avec l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'École de technologie supérieure et l'Université McGill, avait plongé le gouvernement dans « l'affaire Legault ». Le dénouement avait exigé une intervention directe du premier ministre Bouchard.

sitaire du Québec (FEUQ) se réjouit de l'opération et parle « d'un pas dans la bonne direction » qui exigera tout de même un engagement ferme de la part de vice-premier ministre Bernard Landry, « qui doit confirmer que le budget 2000-2001 de l'éducation sera bel et bien majoré de 505 millions d'argent frais ».

« Ce qu'on demande est simple, a expliqué le président de la

FEUQ, Christian Robitaille, on veut que M. Landry rassure tout le monde en confirmant que l'esprit du Sommet de la jeunesse sera respecté et que l'argent réinvesti sera bel et bien de l'argent frais et non puisé ailleurs dans le réseau de l'éducation ou dans des programmes de partenariat. »

Le porte-parole des étudiants a rejeté la requête du ministre de l'Éducation de cesser de harceler le

vice-premier ministre et a annoncé que les pressions se poursuivront.

« Aussi longtemps que M. Landry ne mettra pas les chiffres sur la table, a promis M. Robitaille, on va continuer à le talonner et à maintenir la pression. »

Jeudi soir, le ministre François Legault a répété que les engagements électoraux et du Sommet de la jeunesse seraient intégralement respectés, mais il s'est abstenu de fournir des chiffres.

Le dossier de la résidence officielle fait jaser

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Bien que la chambre de commerce de Québec et le recteur de l'Université Laval, François Tavenas, aient réactivé le dossier, la décision concernant une résidence officielle pour le premier ministre dans la capitale est loin d'être acquise.

Même si le premier ministre Bouchard a toujours dit qu'il appartiendrait à un premier ministre sortant de prendre cette décision, politiquement difficile pour son successeur, il n'y a actuellement rien dans les cartons du gouvernement pour lancer un tel projet, indiquaient hier de proches collaborateurs du premier ministre.

Bernard Landry personnellement souhaite que ce projet se réalise. Il s'en est ouvert cette semaine, soulignant que cette résidence devrait être située pas bien loin des nouvelles ambassades qui auraient pignon sur rue dans la capitale d'un Québec souverain. Le projet selon lui pourrait ressurgir même avant les élections : « M. Parizeau avait fait un bon geste. Cela n'a pas bien tourné pour toutes sortes de raisons. Il faut que ce soit mieux étudié la prochaine fois. Le dossier est à l'étude », a dit M. Landry cette semaine.

M. Bouchard, qui revient demain de son voyage en Chine, n'a donné aucune directive sur ce sujet, a-t-on appris. De plus, il a toujours été convenu que ce projet pourrait aller de l'avant à la condition expresse que l'opposition libérale à l'Assemblée nationale soit d'accord.

M. Tavenas doit rencontrer jeudi M. Charest pour le convaincre d'appuyer le projet. Peu après son arrivée au pouvoir, Jacques Parizeau avait accepté l'offre de la chambre de commerce de Québec qui avait payé la facture pour une luxueuse résidence au 1080, avenue des Braves, une rue cossue de Québec. La résidence avait été revendue à perte après le départ de M. Parizeau. De surcroît, les libéraux avaient fait leurs choux gras à l'Assemblée nationale des frais d'exploitation de la résidence officielle surnommée l'Élysette — du nom de Lisette Lapointe, l'épouse de M. Parizeau.

Encore aujourd'hui, les libéraux sont très perplexes devant l'opportunité d'un tel projet. « Les coûts d'exploitation d'une telle résidence sont faramineux. Pensez à la sécurité qui doit y être assurée 24 heures sur 24 », expliquait-on hier dans l'entourage du chef libéral.

Au moment où le manque de budget amène des conflits importants au sein du cabinet, il faut se demander quel signal enverrait le gouvernement qui consentirait à cette dépense, poursuit-on du côté libéral.

Psoriasis

Hommes/Femmes
Entre 18 et 75 ans

Étude : médicament de recherche administré par injections intraveineuses dans le traitement du psoriasis

Durée : 11 à 14 mois

Condition requise
un psoriasis de modéré à sévère

Communiquez avec
Madame Richard au (514) 521-3851
ou (514) 521-3111

2933395

Qui conteste une décision de la CSST doit attendre plus de sept mois avant de pouvoir plaider sa cause

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – Les milliers de travailleurs qui contestent une décision de la CSST doivent s’armer de patience. Avant même d’avoir la chance de plaider leur cause devant une autre instance, ils attendront en moyenne plus de sept mois que la Commission révise d’abord leur dossier.

Qui plus est, cette révision administrative par la CSST, étape obligée avant la présentation d’un appel devant la Commission des lésions professionnelles (CLP), confirme la plupart du temps le refus premier. Seulement 12 % des décisions sont renversées. Ce taux est le plus bas parmi plusieurs organismes gouvernementaux de qui l’avocat Marc Bellemare a obtenu des statistiques grâce à la loi d’accès à l’information.

Or, lorsqu’ils ont la patience de se rendre à l’étape suivante, la CLP, les travailleurs voient leurs contestations couronnées de succès dans 36 % des cas — une hausse de 4 % par rapport à 1999. Les employeurs mécontents de la décision de première instance obtiennent pour leur part un taux de succès de 42 % devant la CLP.

La CLP a pour sa part réussi à réduire ses délais de 3,3 mois depuis deux ans de sorte que le délai moyen atteint maintenant 7,1 mois, en incluant les dossiers hérités d’avant la réforme de 1998. M^e Bellemare souligne qu’il s’agit d’un processus plus poussé où le plaignant est représenté et fait une preuve, entendue par un banc d’au moins trois personnes incluant un commissaire. Rien de tout cela à la révision administrative de la CSST. « Ça se passe dans la même boîte, dit-il. Ça devrait prendre 30 à 60 jours. »

Délais moindres à la SAAQ

Selon les données obtenues par M^e Bellemare, les plaignants ont un taux de succès de 17,8 % à la révision administrative de la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ). Le délai moyen y totalise 4,6 mois, en amélioration par rapport à 1999 (5,6 mois). Le taux de succès des contestataires est de 38 % à la révision administrative de la Régie des rentes (RRQ), où le délai moyen de traitement est de 84 jours (92 jours en 1999).

M^e Bellemare, qui représente plusieurs accidentés du travail, s’interroge sur l’utilité et l’efficacité de la procédure de révision administrative à la CSST. « Quand tu dis que tu

attends 7,3 mois avant de recevoir une lettre qui dit : on maintient la décision », lance-t-il.

Les délais ne se sont pas améliorés depuis que cette procédure a remplacé le Bureau de révision paritaire (BRP), en avril 1998, souligne l’avocat. L’an dernier, le délai moyen était de sept mois. « Ce sont encore des délais inacceptables. Il y a beaucoup de gens qui désespèrent. Pendant ces sept mois, le travailleur n’a pas une cenne. Il emprunte, vend des biens et se désorganise. »

L’élimination du BRP, une instance d’appel jugée à l’époque trop lourde, — trois personnes entendaient ensemble les causes — avait pour but la réduction des délais et des structures, rappelle M^e Bellemare. « L’un dans l’autre, on n’a pas fait de progrès avec la révision administrative. Au BRP, ça prenait un an, mais le taux de succès était de 37 %. »

Le président de la CSST, Trefflé Lacombe, réplique à M^e Bellemare dans une lettre du 8 février. Il y souligne que le délai moyen de traitement est lourdement hypothéqué par les cas de l’ancien BRP qui traînent en attente d’une décision des tribunaux. La révision administrative de la CSST, souligne-t-il, a hérité d’un « backlog » de 21 000 dossiers en attente du BRP.

Quelque 37 000 demandes en 2000

De plus, dit M. Lacombe, la révision administrative a reçu 37 000 demandes en 2000, alors que le BRP traitait 27 000 cas par année. Les dossiers urgents sont traités prioritairement, affirme le président, de sorte que le délai moyen se situe selon lui à moins de 6 mois et que « la majorité sont traités en moins de 90 jours ».

« La Direction de la révision administrative multiplie ses efforts et ses initiatives pour réduire les délais et elle n’est pas satisfaite de l’état actuel des choses, mais il faut au moins honnêtement reconnaître qu’il s’agit d’un délai de beaucoup inférieur à celui de l’ancien BRP », plaide le président.

Ce dernier défend aussi le taux de renversement très bas des décisions de première instance et nie que cela mette en cause l’objectivité des réviseurs. « Se pourrait-il que la première décision puisse être la bonne ? demande-t-il. Le législateur a placé la direction de la révision administrative à l’intérieur de la CSST, lui donnant ainsi une deuxième occasion de rendre une bonne décision. Cela ne nuit en rien à l’exercice du jugement de nos professionnels, que la CSST respecte. »

Jean Campeau représentera le Québec au Port de Montréal

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C’est l’ancien ministre des Finances, Jean Campeau qui sera désormais le représentant du Québec au Port de Montréal ; le mandat de Jean-Guy Chaput, qui n’avait pas voté en faveur du Technodôme de la SGF, n’a pas été renouvelé.

Joint hier, M. Chaput a reconnu avoir été surpris que son mandat ne soit pas renouvelé après deux ans seulement. « Les mandats ne peuvent être renouvelés plus de deux fois, les mandats sont généralement de trois ans, renouvelables, je n’avais que deux ans de fait », dira M. Chaput.

À des proches, M. Chaput a attribué son non-renouvellement à son refus de cautionner le projet de Technodôme de la SGF, cher à Bernard Landry. La SGF l’automne dernier avait tenté de convaincre Ottawa et les autorités du Port de Montréal de céder la jetée

Bickerdike pour la réalisation du projet de parc d’attractions frôlant le milliard de dollars. M. Chaput, mandataire du gouvernement, avait, avec l’ensemble du conseil d’administration du Port, voté contre l’idée de céder ce terrain, et avait été convoqué par le ministre des Transports, Guy Chevrette, pour s’en expliquer.

« Je ne sais pas si c’est relié à ce vote, je trouverais triste si c’était la cause de mon non-renouvellement. Si c’était à refaire, je le ferais », a déclaré M. Chaput, longtemps directeur de Pro-Est, passé depuis au comité de transition qui prépare la fusion des villes de l’île de Montréal.

M. Campeau, laissé sur le carreau par Lucien Bouchard quand il a formé son gouvernement en 1996, est beaucoup plus près de Bernard Landry — il avait été nommé au sein d’un comité dans le dossier de la Bourse de Montréal.

SOMMET DES AMÉRIQUES

Chrétien étudie une proposition de Bouchard sur la place du Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La balle est désormais dans le camp fédéral dans les négociations sur la place du gouvernement du Québec au Sommet des Amériques de la fin avril.

Le premier ministre Bouchard et Jean Chrétien ont eu en Chine une discussion privée sur cette question. Québec a fait une proposition à laquelle doit répondre M. Chrétien à son retour au pays, a-t-on expliqué hier au cabinet de la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin.

Jusqu’ici, Ottawa n’avait accepté qu’une présence du premier ministre Bouchard à un cocktail où étaient susceptibles de se retrou-

ver les chefs d’État des 34 pays invités, « un rôle de plante verte », avait soutenu M^{me} Beaudoin publiquement.

Québec « tient à pouvoir passer ses messages », d’expliquer Martin Roy, du cabinet de la ministre Beaudoin. Sans divulguer la proposition exacte de M. Bouchard, on souligne que Québec tient à ce qu’un entretien, dû-il être de courtoisie, puisse avoir lieu entre M. Bouchard et les chefs de gouvernement. Québec veut souligner l’importance de la diversité culturelle et veut insister sur les risques du « déficit démocratique », lorsque comme au sommet de Seattle, on ne prévoit pas de structure pour permettre aux opposants à la mondialisation d’exprimer leur point de vue.

Médias: la FTQ réclame aussi une loi

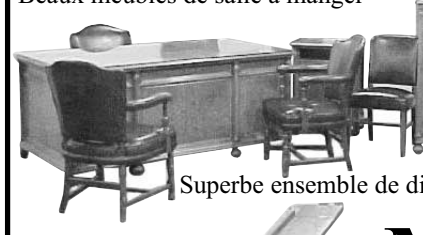
Presse Canadienne

QUÉBEC — La plus importante centrale syndicale du Québec, la FTQ, réclame à son tour une loi sur la concentration de la presse.

Dans un communiqué publié hier (vendredi), le président de la FTQ, Henri Massé, manifeste son inquiétude face à la concentration croissante des entreprises de presse au Québec et demande au gouvernement québécois une loi pour encadrer ce processus,



Beaux meubles de salle à manger



Superbe ensemble de direction, en noyer



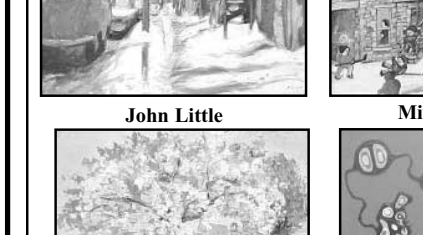
Piano ancien à caisse en marqueterie de noyer



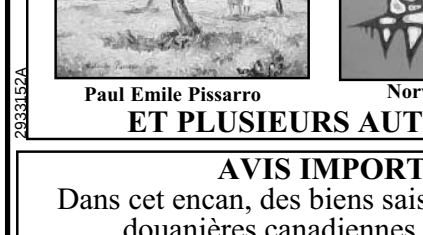
SURREY HOUSE
Table d'appoint victorien, marqueté



Fauteuil d'angle victorien, marqueté



Grand lit deux places style victorien en merisier



Chaise d'appoint ancienne



John Little



Miyuki Tanobe

Paul Emile Pissarro

Norval Morrisseau

ET PLUSIEURS AUTRES

AVIS IMPORTANT

Dans cet encan, des biens saisis par les autorités douanières canadiennes seront offerts (prov.: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Distribution des biens de la Couronne)

Visitez notre site Web: www.empireauctions.com

Encans Empire 5500, rue Paré

ENCAN PUBLIC

Des biens provenant de la succession de **Mme Marie Lorrain**, ainsi qu'une multitude d'articles (tableaux, porcelaines, tapis, bijoux, bronzes, etc.) d'intérêts privés et/ou commerciaux seront offerts dans cette vente. *Plusieurs articles à vendre*

SANS PRIX MINIMAL

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 17 et 18 février de 10 h à 17 h

ENCAN
Le dimanche 18 février à 13 h et du lundi 19 au jeudi 22 février à 19 h (chaque soir)

Meubles

SURREY HOUSE
Table-console

Buffet ancien de style fédéral, en acajou

Superbe bar en pin; à miroir au fond et toit éclairé

Bureau style William IV; à rehauts en bois doré

Bureau double face ancien, sculpté

Table de bibliothèque ancienne en noyer sculpté

SÉLECTION DE SOFAS NEUFS GARNIS DE CUIR

Antiquités et objets de collection

Commode style Louis XV ancienne, dessus en marbre

Table à jeux style Chippendale

Semainier style Directoire, marqueté

ROYAL CROWN DERBY

Argent sterling, pour 12 personnes

Lampe style néo-classique en bronze et vitrail

COLLECTION DE MONNAIES

Surtout fait de cristal et de plaqué argent

Collection de livres anciens

Paire d'urnes style Louis XV

Phonographe

Bijoux

Bague solitaire sertie d'un diamant de 3,07 cts

Broche en platine; à 3,20 cts de diamants et saphir de 7,30 cts

Bague en platine; à 1 ct de diamants et saphir de 6,80 cts

Bague sertie d'un rubis de 2,20 cts

Bague sertie d'un diamant de 1,46 ct

ROLEX
Montre faite d'or et d'inox

Grande sélection de rangs de perles de culture

Bague en or 14 ct; à émeraude de 2,15 carats

PIAGET

BREITLING

Bague en or 14 ct sertie de 2,80 carats de diamants

Tapis persans

Superbes tapis de diverses dimensions; comprend des tapis anciens, de soie, ainsi qu'un Isfahan tissé à la main (ce dernier porte une signature; 5'4" x 3'7")

Entrée libre, stationnement gratuit

VISA MasterCard

(514) 737-6586

Bernard Landry en tournée: des millions pour l'est du Québec

JEAN GUÉNETTE
collaboration spéciale

CHANDLER, Québec – Le ministre des Finances et futur premier ministre du Québec, Bernard Landry, était en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine hier pour sa tournée auprès de ses partisans. Devant les militants péquistes de Gaspé, Chandler et Cap-aux-Meules, il en a profité pour annoncer 9,2 millions d'investissements qui créeront 73 emplois.

« Si je deviens le premier ministre du Québec, je vais garder la présidence du comité spécial de développement de la Gaspésie. Là, ça sera le premier ministre qui sera en charge du développement de la Gaspésie », a déclaré Bernard Landry avec force.

Les annonces :
En tout, 13 projets de développement d'entreprises de l'est du Québec recevront plus de 9 millions.

On parle ici de 1,5 million pour Jutex, une firme énergétique qui exploitera des gisements de gaz naturel près de Gaspé. Une entreprise de New-Richmond recevra près de 500 000 \$ pour la culture de légumes biologiques en serres.

La mariculture aux Îles-de-la-Madeleine récolte un nouvel investissement de plus de 3 millions alors qu'une firme de biotechnologie de Cap-Chat recevra 2,6 millions. Près de 188 000 \$ serviront à la firme Omega de Gaspé à développer l'énergie éolienne; 600 000 \$ serviront à effectuer des études pour d'autres projets. Plusieurs autres organismes régionaux recevront aussi des milliers de dollars de Québec.

Le gouvernement fédéral

Le ministre Landry n'a pas raté l'occasion de critiquer le gouvernement fédéral sur la vitesse de son implication dans la relance de l'économie gaspésienne. « Moi je pense que le gouvernement national du Québec par rapport à la Gaspésie est beaucoup plus éveillé, plus rapide et plus pro-actif. Je regrette que le gouvernement central à qui nous envoyons la moitié de

nos impôts et de nos taxes n'en fasse pas autant. J'espère qu'ils vont le faire, je les invite à le faire », a déclaré Bernard Landry.

Invité à commenter la place que le Québec aura lors du Sommet des Amériques, le futur premier-ministre Landry a réitéré son désaccord avec le gouvernement fédéral. « Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral, de façon assez jalouse, pour ne pas dire mesquine, ne laisse aucune visibilité à la nation dont la capitale nationale est l'hôte du sommet, a déclaré Bernard Landry. Je trouve que ce n'est pas bien, ce n'est pas juste, ce n'est pas traiter le Québec pour ce qu'il est. Le Québec forme une nation comme les autres nations qui sont au sommet sauf qu'il a le statut d'une province du Canada mais il faut tenir compte du fait que le Québec et la Saskatchewan ce n'est pas la même chose. Surtout que ça se passe dans notre capitale nationale qui est une des plus belles villes d'Amérique. Monsieur Bouchard a demandé au premier-ministre Chrétien de nous faire la place qui devrait être la nôtre. Ce que je peux vous dire c'est que les discussions se poursuivent. »

Ouimet a les étudiants dans sa mire

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

QUÉBEC — Aspirant à la présidence du Parti québécois, Jean Ouimet veut profiter de la grogne des étudiants envers le vice-premier ministre Bernard Landry pour gonfler ses appuis.

Il dit compter sur les organisations étudiantes des cégeps de Valleyfield et de Québec et en rencontrera d'autres de la région de Montréal ces jours-ci. « Ils veulent me donner un coup de main », dit-il.

« Les jeunes se préoccupent de l'avenir de l'éducation au Québec et sont intéressés à écouter l'autre candidat face à M. Landry. Je vais les rencontrer dans les prochains jours pour voir avec eux s'il y a moyen de faire quelque chose pour faire avancer le débat, pour faire en sorte de connaître la vision de M. Landry sur l'éducation, entre autres », a déclaré M. Ouimet au cours d'un entretien téléphonique avec la *Presse Canadienne*.

M. Ouimet juge durement le ministre Landry, qu'il accuse d'avoir « sacrifié » l'éducation au profit de l'équilibre budgétaire et de la réduction des impôts. Il est inconcevable d'agir ainsi alors que la nouvelle réalité économique exige de

plus grandes connaissances. La controverse provoquée par la récente sortie du ministre de l'Éducation, François Legault, continue d'embarrasser Bernard Landry. Il a été interpellé par des étudiants lors d'un rassemblement politique mercredi tandis que la Centrale des syndicats du Québec, toute aussi méfiante, promet de lui faire un accueil bruyant au conseil national du PQ, à Saint-Hyacinthe, le 3 mars prochain.

Selon les règles établies par le PQ, M. Ouimet doit recueillir la signature de 1000 membres en règle du PQ, dont au moins 10 dans 40 circonscriptions. Il a seulement 200 signatures en poche mais soutient que, grâce à ses nouveaux appuis, il y parviendra avant l'échéance du lundi 26 février prochain.

M. Ouimet a reçu l'appui du président du Syndicat des cols bleus de Montréal, Jean Lapierre, ceux-là mêmes qui avaient brutalement interrompu le conseil national du Parti québécois à Trois-Rivières, l'été dernier.

M. Ouimet croit pouvoir profiter des « contacts » des cols bleus pour mousser sa candidature. Une quarantaine de personnes travailleraient déjà à recueillir des signatures. Ils seraient bientôt une centaine. « J'ai le vent dans le dos », se réjouit Jean Ouimet.

Le Lac-Saint-Jean se démarque dans la lutte contre l'abandon scolaire

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Un projet efficace et original de prévention de l'abandon scolaire a retenu l'attention des autorités gouvernementales, qui viennent d'y consacrer 1,6 million additionnels.

Il s'agit d'un projet pilote mis en place en 1995 au Lac-Saint-Jean par un groupe local, le Centre régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS), à la suite d'un

vaste consensus du milieu. Dans un secteur ciblé, l'analyse de trois groupes d'élèves ayant entrepris leurs cours secondaires entre 1989 et 1991 permet de constater que la mise en oeuvre de ce projet s'est traduite par une sérieuse réduction du taux de décrochage scolaire. Le taux d'obtention du diplôme scolaire a subitement grimpé de 57,2 % à 65,6 % chez les adolescents de la région, alors que la hausse moyenne pour l'ensemble du Québec n'était que d'un pour

cent pendant la même période et pour la même catégorie d'étudiants.

Lors d'un sommet régional en 1995, les intervenants ont jugé que l'abandon scolaire était une priorité pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pourquoi le CREPAS a été créé en 1996. Un plan a immédiatement été mis en place pour la région : une vaste campagne de prise de conscience du problème a été instaurée dans le milieu auprès des parents, des enseignants et des jeu-

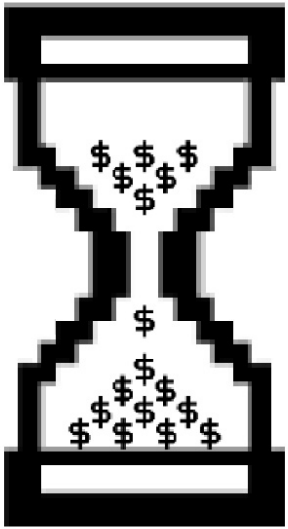
nes eux-mêmes, particulièrement dans les secteurs où le taux de décrochage était plus qu'alarmant.

Des projets spécifiques ont vu le jour : programme d'aide aux devoirs pour les élèves en difficulté, aide à la lecture et à l'écriture. Des journées de sensibilisation ont aussi été organisées, avec présence d'anciens élèves venus raconter leur réussite dans leur carrière.

La prochaine étape du projet consistera à s'intéresser aux jeunes dès leur cours primaire, notamment

en ce qui touche les troubles de langage et de comportement, qui peuvent avoir une influence directe sur leurs chances de réussite au secondaire.

Le CREPAS avait bénéficié d'une première subvention d'un million en 1997. Cette fois-ci, le gouvernement, par le biais de six ministères, investit 1,6 million \$ en cinq ans dans la phase deux du projet, qui s'ajoute au demi-million issu du milieu en contribution financière ou en services directs.



Le temps, c'est de l'argent.

Alors, n'attendez plus. Abonnez-vous vite à l'accès ultra rapide Vidéotron.

INTERNET PLUS VITE*

Un mois d'accès
GRATUIT!
Achetez le modem câble à 159,95\$ et abonnez-vous pour seulement **29,95\$**** par mois

INSTALLATION PLUS VITE

Kit d'autobranchement†
GRATUIT!
à l'achat du modem câble
Une valeur de 49,95\$

PLUS D'ÉCONOMIES

Économisez jusqu'à
285\$‡
sur un abonnement de 12 mois

INTERNET PAR CÂBLE VIDÉOTRON
Plus vite, plus l'fun!

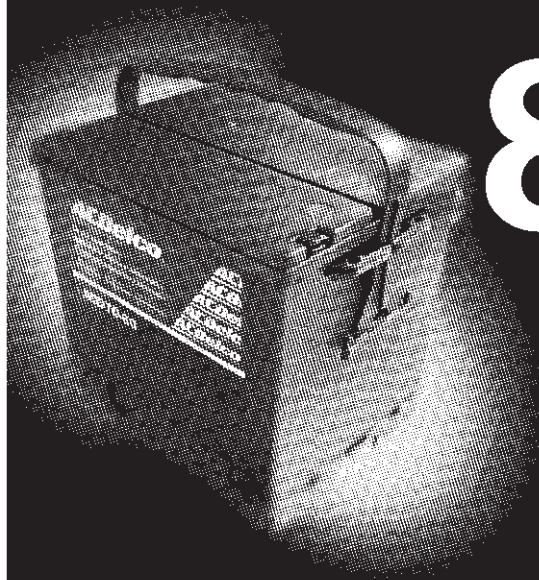


Pour vous abonner:
(514) 281-1711 | 1 877 380-2511
www.videotron.com

* Là où la technologie le permet. ** Temps d'utilisation illimité. † Le kit d'autobranchement comprend le CD-ROM de démarrage, l'interface USB, deux câbles coaxiaux, le diviseur haute fréquence et le guide d'installation.
‡ L'économie de 284,88\$ correspond à la différence, s'il s'agit d'un abonnement mensuel ou d'un abonnement annuel, entre les prix d'achat du modem, du kit USB, de l'installation du câble ou de la prise, plus l'abonnement d'un mois gratuit. L'offre se termine le 31 mars 2001, s'adresse aux clients abonnés au service de câble Vidéotron et est applicable à l'abonnement de 12 mois. Offre exclusive aux abonnés résidentiels. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir une prise additionnelle, profitez de notre offre de 50% sur l'installation.

Batterie

ACDelco ACD70-60



89^{95\$}
UN PRIX SANS
MAUVAISE
SURPRISE

Installation
incluse
Garantie
5 ans

Vidange d'huile

incluant une inspection
en 15 points**

28^{95\$}

Forfait hiver

incluant vidange d'huile,
inspection en 15 points, permutation
des pneus et inspection
des freins avant et arrière

49^{95\$}

Freins DuraStop^{MC}

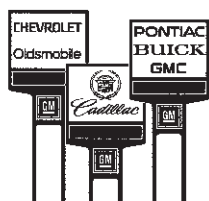
(avant)*

A partir de
119^{95\$}

**Votre voiture
est prête!**



**Service
Goodwrench**
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 28 février 2001. Les concessionnaires peuvent fixer un prix moindre. Pour tous les détails et conditions, voyez votre concessionnaire participant du Québec. *Cette offre ne s'applique pas aux Corvettes. ** Cette offre ne s'applique pas aux Corvettes ni aux camions à moteur diesel. ^{MC}DuraStop est une marque de commerce de ACDelco.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Le dramaturge Marcel Dubé.

Antonio Lamer, Marcel Dubé et Mordecai Richler à l'Ordre du Canada

Presse Canadienne

OTTAWA — L'ex-juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer, ainsi que les écrivains Marcel Dubé et Mordecai Richler, sont au nombre des 98 personnes qui seront prochainement décorées de l'Ordre du Canada.

La gouverneure générale, Adrienne Clarkson, a annoncé jeudi la nomination de six nouveaux compagnons, de 29 nouveaux officiers et de 63 nouveaux membres de l'Ordre. Le titre de compagnon est la plus haute distinction, suivie par celle d'officier et de membre.

Antonio Lamer, qui a occupé le poste de juge en chef de la Cour suprême du Canada jusqu'à sa retraite, le 7 janvier 2000, sera promu compagnon de l'Ordre, en hommage à sa contribution unanimement reconnue à l'évolution du droit canadien. Il demeure à Ottawa.

Le dramaturge montréalais Marcel Dubé, considéré comme l'un des pères du théâtre moderne québécois, recevra quant à lui la distinction d'officier.

L'auteur montréalais Mordecai Richler accède lui aussi au titre de compagnon. Il est connu pour la qualité de ses romans décrivant la vie de la communauté juive de Montréal.

En plus des gens déjà mentionnés, signalons la nomination au rang d'officier de l'Ordre du Canada de M^{me} Jocelyne Bourgon, ancienne greffière du Conseil privé fédéral, de M^{me} Barbara McDougall, ancienne ministre conservatrice fédérale, et de M. Bob Rae, ancien premier ministre ontarien.

Jusqu'ici membre de l'Ordre, Jacques Ménard, un financier québécois de premier plan, est lui aussi promu au rang d'officier.

Pour ce qui est des nominations au titre de membre de l'Ordre, signalons celles du musicien sorellois Georges Codling, du bénévole néo-brunswickois Héliodore Côté, de l'ingénieur lavallois Armand Couture, de la modiste estrienne Marielle Fleury et du recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix.

Ces personnalités recevront leur décoration lors d'une cérémonie dont la date n'a pas été précisée. L'Ordre du Canada a été fondé en 1967 pour honorer les réalisations ou le travail extraordinaires de gens oeuvrant dans différents secteurs d'activités.

Les distinctions sont décernées sur la foi de recommandations faites par un comité consultatif présidé par le juge en chef du Canada. La gouverneure générale est d'office chancelière et compagnon principal de l'Ordre.

Halifax 79\$⁺ Ottawa 45\$

(en dollars canadiens s'il vous plaît !)

Les prix garantis de Royal

Maintenant et pour une durée limitée, Royal offre des tarifs garantis sur tous ses sièges en classe économique en direction d'Ottawa ou Halifax, sur les vols sans arrêt. Aucune condition, aucune restriction et c'est sérieux! Il suffit de vous envoler avant le 30 avril 2001.



**Réservez en ligne avec royal.ca
ou composez le 1.888.828.9797.**

Vous pouvez aussi contacter votre agent de voyages.

Aéropian^{MD}
Maintenant partenaire
du programme **Aéropian**.

Tous les vols sont du lun. au ven. Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression, indiquent des tarifs aller simple et s'appliquent sur certains vols. 1Ce prix s'applique uniquement sur les vols sans arrêt. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. ^{MD}Aéropian est une marque déposée d'Air Canada. Les membres Aéropian peuvent accumuler 50 % des milles réels parcourus sur les vols réguliers de Royal à l'intérieur du Canada (minimum de 250 milles) et 100% des milles réels parcourus entre le Canada et la Floride ou Hawaii (minimum de 500 milles). Les vols notifiés et les vols réguliers effectués entre le Canada et l'Europe ne sont pas admissibles pour l'accumulation de milles ni pour les primes-voyages. D'autres conditions s'appliquent.

Chrétien n'a pas le temps de rencontrer l'opposition à Hong Kong



VINCENT MARISSAL
envoyé spécial
EN CHINE

HONG KONG – Le chef du Parti démocratique de Hong Kong et conscience de l'opposition dans l'île, Martin Lee, accuse Jean Chrétien de refuser de le rencontrer pour ne pas froisser le régime de Pékin.

Celui qui personnifie l'opposition au régime chinois depuis plus de 10 ans dans l'ancienne colonie britannique a demandé une rencontre avec M. Chrétien, requête rejetée, apparemment faute de temps.

« Mon horaire a déjà été organisé et il ne fait pas partie du programme », a expliqué hier Jean Chrétien qui venait de passer près de deux heures à visiter une école canadienne à Hong Kong. Je ne vais pas rencontrer tous les gens qui demandent à me voir. Il y a d'autres leaders et il (Lee) ne fait pas partie de mon horaire. »

Plus tôt dans la journée, M. Chrétien et les premiers ministres provinciaux avaient fait une courte croisière et rencontré des jeunes



Le premier ministre Chrétien photographié lors de son discours sur les droits de l'homme à l'Université East China de Shanghai, jeudi.

entrepreneurs. M. Lee, qui a déjà rencontré M. Chrétien à Ottawa, croit que cette fois il ne voulait simplement pas le rencontrer.

« Je ne peux pas croire que s'il voulait vraiment me voir, il n'ait pas trouvé le temps de le faire, a-t-il dit hier à un groupe de journalistes canadiens. Peut-être ne veut-il pas voir ceux que Pékin ne veut pas qu'il voie. Quelques minutes,

pour M. Chrétien, c'est peut-être déjà trop pour lui s'il veut faire des affaires avec la Chine. »

Selon M. Lee, Hong Kong n'est plus aussi libre depuis qu'elle est retournée à la Chine, en 1997.

« Hong Kong est sur une pente très glissante et dangereuse, et Hong Kong et en train de devenir juste une autre ville chinoise, soutient-il. Le degré d'autonomie élevé

qu'on nous avait promis a été sacrifié. »

Martin Lee critique par ailleurs l'approche d'Équipe Canada, qui ferme les yeux sur les violations des droits de la personne en Chine.

« Je trouve ça bizarre que l'on puisse séparer les questions de commerce et des droits de la personne », dit-il.

Le premier ministre Chrétien a

par ailleurs dû expliquer pourquoi il avait refusé, la veille à Shanghai, de répondre aux questions des médias sur les accusations de l'opposition concernant les subventions fédérales dans son comté.

« C'est une question domestique, on en parlera à Ottawa », avait-il sèchement répondu.

Hier, il a précisé que son vice-premier ministre, Herb Grey, et son ministre de l'Industrie et du Commerce, Brian Tobin, avaient répondu aux Communautés au nom du gouvernement.

« On revient à Ottawa lundi, on va en parler, énervez-vous pas ! » a lancé M. Chrétien pendant un point de presse quand on lui a demandé s'il s'agissait d'une nouvelle politique de ne pas aborder les questions canadiennes quand il se trouve à l'étranger.

Pourtant, le premier ministre a maintes fois commenté l'actualité canadienne lors de ses récents voyages à l'étranger, et plus précisément pendant les tournées d'Équipe Canada.

L'an dernier, au Japon, il n'avait pas hésité à parler de la suggestion du chef réformiste Preston Manning de suspendre la Charte des droits et libertés pour les immigrants illégaux.

Au cours du même voyage, il avait défendu son projet de loi sur la « clarté » référendaire, provoquant une querelle mémorable avec Lucien Bouchard.

Voir autres textes en page B4

Latimer n'a pas encore demandé de clémence royale

JULES RICHER
Presse Canadienne

HONG KONG — Robert Latimer n'a pas encore entamé le processus qui pourrait éventuellement lui permettre de bénéficier d'une clémence royale, a indiqué le premier ministre Jean Chrétien, hier.

Reconnu coupable du meurtre de sa fille lourdement handicapée, M. Latimer a commencé à purger sa peine de prison de 10 ans au mois de janvier dans un établissement carcéral de la Saskatchewan, après que la Cour suprême du Canada eut confirmé le jugement contre lui. Pendant son procès, il avait affirmé qu'il avait agi de la sorte pour abrégier les souffrances de sa fille.

S'il le souhaite, il peut demander au gouvernement fédéral d'user de la prérogative de clémence royale pour réduire ou annuler sa peine.

« En vertu du Code (criminel), il peut appliquer pour cela. Il ne l'a pas encore fait », a expliqué M. Chrétien, qui était interrogé par des étudiants à ce sujet, alors qu'il se trouvait dans une école canadienne à Hong Kong. C'est la première fois que le premier ministre commentait le dossier Latimer depuis le jugement rendu par la Cour suprême.

Mais il n'a pas voulu se prononcer sur le cas lui-même. « Ce sera analysé par le Conseil des ministres et on prendra une décision », a-t-il dit.

Pour l'instant, toutefois, M. Latimer doit continuer à purger sa peine. « On peut discuter des motivations (de M. Latimer), mais, en vertu de la loi, il a été reconnu coupable de meurtre et les tribunaux ont imposé une sentence qui doit être respectée », a noté M. Chrétien.

L'AUBERGE GRAND-MÈRE | Jean Chrétien comparé à Richard Nixon

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Jean Chrétien a été accusé par l'opposition hier de se moquer de la démocratie en refusant de répondre en Chine aux questions sur le rôle qu'il a joué dans le financement de l'Auberge Grand-Mère, située dans sa circonscription. Il a même été comparé à l'ancien président américain Richard Nixon, fameux pour ses mensonges dans l'affaire du Watergate.

Dans l'entourage du premier ministre, on a affirmé hier que M. Chrétien avait été élu le 27 novembre dernier avec un mandat fort et que cela le dispensait de répondre aux questions concernant la politique intérieure au cours de sa tournée de 10 jours en Chine.

« Richard Nixon a gagné des élections plus d'un an après que le scandale du Watergate eut été révélé dans les journaux, a commenté le député conservateur Peter MacKay (Pictou-Antigonish). Alors je pense que c'est une logique plutôt faible du premier ministre que de suggérer que les Canadiens lui ont donné un mandat qui le dispense de rendre des

comptes. Ils ne connaissent certainement pas tous les faits et les circonstances à propos de ce qui s'est passé à Shawinigan. À ce jour, nous ne connaissons pas toutes les circonstances de cette histoire parce que les libéraux nient tout aux Communautés. »

Peter MacKay a qualifié de « perverse » la logique utilisée par le premier ministre pour se défendre. « Ces dernières années, a-t-il ajouté, j'ai vu beaucoup d'arrogance de la part du premier ministre. »

La députée de Longueuil, Caroline St-Hilaire, adjointe du leader du Bloc québécois en Chambre, n'en revient tout simplement pas que le premier ministre ait mis de l'avant son résultat aux dernières élections pour échapper aux questions de la presse.

« Un mandat fort à 44 %, ce n'est pas un mandat fort, a-t-elle affirmé. Il n'a pas eu 95 % du suffrage universel. Alors il doit répondre aux questions. »

Mme St-Hilaire soutient que depuis les élections du 27 novembre, les ministres et Jean Chrétien lui-même, systématiquement, se défilent devant les questions du Bloc en Chambre. « C'est un peu frustrant et je pense que c'est un manque de respect total envers la démocratie. »

Depuis deux ans, le premier ministre Chrétien est poursuivi par l'opposition aux Communautés qui l'exhorte à faire la lu-

mière sur les transactions entourant un terrain qu'il possédait tout près de l'Auberge Grand-Mère. L'opposition soupçonne également le premier ministre d'avoir usé de son influence pour obtenir auprès de la Banque de développement du Canada un prêt de 615 000 \$ pour son ami Yvon Duhaime, propriétaire de l'auberge. Ce prêt, affirment les partis d'opposition, a permis de revaloriser l'auberge et du coup le terrain du premier ministre. Le commissaire en éthique du gouvernement, Howard Wilson, a blanchi M. Chrétien de toute malversation dans cette affaire. Mais l'opposition remet en cause la partialité du commissaire, nommé par le premier ministre et redevable à lui seul.

Un député de l'Alliance canadienne, Monte Solberg (Medecine Hat), s'est dit peu surpris hier de l'attitude du premier ministre en Chine. « On connaît sa façon d'éviter les questions ou de ne pas être disponible aux médias lorsqu'il est au Canada, cela ne me surprend pas, a-t-il dit. Se moque-t-il de la démocratie ? Se moque-t-il de son devoir de rendre des comptes ? Bien sûr, il le fait. »

M. Solberg affirme qu'au moment où M. Chrétien fait face à de plus en plus d'allégations de népotisme, il se doit de fournir des réponses. « Il ne peut se contenter de dire qu'il ne répondra pas aux questions. Ce n'est pas acceptable. »

Le lien informatique dont vous avez besoin.

Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en informatique appliquée.

Le Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences est l'un des plus importants au Canada et le plus actif en recherche au Québec. Offert aux diplômés universitaires de 1^{er} cycle en sciences, en génie et en informatique, en collaboration avec l'École Polytechnique, ce D.E.S.S. en informatique est le complément idéal de votre formation.

Renseignements :
514 343-6111 poste 3488
dess@iro.umontreal.ca

Demande d'admission sur le web :
www.umontreal.ca

ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

Université
de Montréal

FABRICVILLE

À ne pas manquer!
Commence le dim.
18 fév., 2001

Double Escompte

à travers tous nos magasins

Des millions de mètres de marchandises à liquider

VASTE SÉLECTION de TISSUS MODE et à TENTURES

Rayon au complet Articles de COUTURE

prix cour. déjà réduits de

20% 20%

Obtenez un rabais ADDITIONNEL de

50% 50%

Le symbole "Elite, c'est payant" indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

FABRICVILLE

La plus grande distribution de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est
ST-LEONARD - 6854, rue Jean-Talbot Est
CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset
DORVAL - 2050, boul. St-Régis
MONTREAL - 1178, rue Beaumont
LASALLE - 4469, boul. Newman
CHOMEDEY - LAVAL
Galerias Level - 1545, boul. Le Corbusier
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marol-Laurin

(514) 493-6666
(514) 899-0000
(514) 866-1821
(514) 493-2685
(514) 683-4550
(514) 737-4755
(514) 365-8045
(450) 978-1313
(450) 972-8884
(450) 699-9112
(514) 334-0910

decoville
SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

En 1998, le fédéral avait informé Québec de l'existence d'un puits d'eau contaminée à Shannon

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA — Mis au courant de la possibilité de la contamination de l'eau potable à Shannon, le gouvernement québécois aurait dû prévenir aussitôt la population locale, a déclaré hier le ministre de la Défense, Art Eggleton.

Interrogé à ce sujet aux Communes, M. Eggleton a soutenu que son ministère avait averti le ministère québécois de l'Environnement en avril 1998 que l'un de ses puits sur la réserve de Valcartier avait été contaminé et qu'il risquait de poser des dangers à la santé publique.

Peu convaincu par les propos du ministre, le député bloquiste Michel Guimond a évoqué la possibilité de « camoufflage » dans cette affaire.

Or, pour M. Eggleton, le Bloc québécois se trompe de cible. « Ils sont trop embarrassés de poser des questions au gouvernement provincial sur ce sujet. Ils ont été mis au fait en avril 1998. Pourquoi n'ont-ils pas mis les municipalités dans le coup à cette époque afin de remédier au problème ? »

De son côté, la députée bloquiste Caroline St-Hilaire s'offusquait du fait que le fédéral n'ait pas avisé Québec de ces problèmes avant 1998. « Au niveau de la nappe phréatique, il y a eu un problème, c'est au gouvernement fédéral de s'assurer que l'eau n'est pas contaminée », a-t-elle fait valoir.

M. Eggleton, pour sa part, a renvoyé la balle au gouvernement québécois tandis qu'à Québec, l'opposition libérale accusait le gouvernement péquiste de négligence dans cette affaire et insistait pour la tenue d'une enquête publique.

« Premièrement, on ne savait pas que les problèmes s'étaient répercutés à la communauté locale, a avancé M. Eggleton. Deuxièmement, c'est la responsabilité du gouvernement provincial de mener ce dossier. Nous avons averti le ministère de l'Environnement, qui en a la responsabilité... »

« Je ne veux pas pointer un doigt accusateur vers qui que ce soit, a-t-il rajouté. Je maintiens que nous agissons comme les propriétaires responsables de la base de Valcartier. Nous avons reçu des informations à la fin de 1997 voulant que l'un de nos puits puisse être contaminé au TCE, (trichloroéthylène) à petite dose, à l'intérieur de limites acceptables.

« En avril 1998, nous avons reçu un rapport et nous avons averti le ministre de l'Environnement de la province de Québec que nous avions trouvé des traces de cette substance dans l'un de nos puits et que nous allions prendre des mesures correctives. »

Le ministère de la Défense ne peut toujours pas identifier la source de la contamination, a enchaîné le ministre Eggleton. Selon lui, il est possible que ce soit SNC-Tech, une filiale de SNC-Lavalin qui a un terrain adjacent à la base.



Photo: CP

Le ministre de la Défense Art Eggleton hier, lors de la période de question.

Le président mexicain Vicente Fox participera à la Conférence de Montréal

MARIE TISON
Presse Canadienne

SE DÉROULANT à la toute veille du Sommet des Amériques, la septième Conférence de Montréal sur la nouvelle économie aura une dimension particulière.

Elle aura pour thème principal la libéralisation des échanges à l'échelle du continent et recevra comme invité d'honneur le président du Mexique, M. Vicente Fox.

« Nous sommes complètement différents et indépendants du Sommet, a déclaré le président de la Conférence de Montréal, M. Gil Rémillard, en entrevue téléphonique hier. Mais lorsque nous avons pris conscience de l'existence du Sommet, nous avons essayé de tenir notre événement juste avant, pour tirer profit du fait que tous ces gens qui venaient à Québec pourraient peut-être faire un petit saut à la Conférence. Nous allons aborder des sujets sensibles, qui ne seront pas tous discutés à ce Sommet. Pour nous, c'est une très belle occasion. »

Cette année, la Conférence de Montréal comptera 108 communications et réunira dix délégations étrangères, du 17 au 20 avril. Le président mexicain prononcera un discours à l'occasion du déjeuner, le 20 avril, avant de se diriger vers Québec pour assister à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Amériques.

M. Rémillard a rappelé que la Conférence de Montréal recevait toujours un ou deux chefs d'État, même lorsqu'il n'y avait pas de grande rencontre dans les environs.

La Conférence de Montréal a toujours accordé beaucoup d'importance au commerce international et, en particulier, à la libéralisation des échanges. Les dernières éditions ont notamment porté sur l'Europe, l'Asie-Pacifique et le Moyen-Orient.

Forum

La Conférence de Montréal vise à fournir aux gens d'affaires, aux politiciens, aux diplomates, aux universitaires, aux syndicalistes et aux autres intervenants un forum de discussion sur les principaux enjeux de la nouvelle économie, comme la mondialisation et les regroupements régionaux, tels l'Accord de libre-échange nord-américain, le Mercosur et l'Union européenne.

« Il n'a pas pour objectif de faire la promotion d'une idée ou d'une idéologie, a affirmé M. Rémillard. C'est un endroit où peuvent s'exprimer des points de vue sur cette nouvelle économie. »

Ainsi, parmi les conférenciers, on compte l'économiste Paul Krugman, qui n'est pas un fervent du libre-échange au niveau des Amériques, et le président de la Banque interaméricaine de développement, M. Enrique Iglesias, un ardent défenseur de cette intégration économique.

M. Rémillard a indiqué qu'un forum tout à fait exceptionnel, la 12^e Conférence internationale sur l'énergie, organisée par Hydro-Québec et Gaz Métropolitain, se déroulera pour la première fois cette année dans le cadre de la Conférence de Montréal. « Cette septième conférence nous fera faire un pas significatif pour nous situer comme un des forums économiques de calibre international les plus prestigieux », a-t-il dit.

Notre négociation, ça regarde tout le monde

À Gaspé comme à Montréal...

... Pas de rendez-vous;

... Pas de file d'attente;

... Professionnels de la santé toujours disponibles;

... Services courants et spécialisés offerts sur-le-champ ou même à domicile.

Ce n'est pas l'hôpital de rêve...
...c'est votre pharmacie.

Est-ce que ça vous gêne,
Mme Marois,
un réseau qui marche bien?
Alors pourquoi le compromettre?

Depuis 2 ans, les pharmaciens propriétaires tentent de négocier avec le gouvernement. Contrairement à ce que la ministre Marois a soutenu, l'offre gouvernementale est inférieure à ce que tous les autres groupes du réseau de la santé ou du secteur public ont reçu.



Association québécoise
des pharmaciens propriétaires

VOYAGES DESTINATION		
Vol seulement	En exclusivité 1 semaine	
Fort Lauderdale 399 \$	CayoCoco 1 069 \$	
Toronto 215 \$	Margarita 999 \$	
Vancouver 389 \$	Puerto Plata 1 049 \$	
Paris 498 \$	Punta Cana 1 299 \$	
Las Vegas 749 \$	Cancun 1 249 \$	
Puerto Rico 198 \$	Acapulco 1 149 \$	
Acapulco 497 \$	Jamaica 1 349 \$	
Valables pour certaines dates. Nombre de places limité.		
Tél. : (514) 733-7555		

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES Projet numéro PUB-9104.SYS Entretien d'équipements de bureautique

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au:

Bureau du Greffe de la
Ville de Saint-Laurent
Hôtel de Ville
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

et portant l'inscription «Entretien d'équipements de bureautique» seront reçues jusqu'au jeudi 1^{er} mars 2001, au bureau du Greffier, et seront ouvertes publiquement à 11 h le même jour, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec).

Les documents de soumission, le devis et cahier des charges - Entretien d'équipements de bureautique pourront être obtenus au bureau du Service systèmes, Division direction, à l'hôtel de Ville de Saint-Laurent, à compter du lundi 19 février 2001, moyennant un dépôt non remboursable de 25 \$ (21,74 \$, la TPS 1,52 \$ et la TVQ 1,74 \$) en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Laurent.

Les firmes soumissionnaires sont des concepteurs ou des distributeurs et représentants officiels autorisés des équipements et serveurs proposés et doivent disposer d'un bureau de vente dans la région de Montréal.

La Ville de Saint-Laurent n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par conséquent, si le Conseil juge qu'il est dans les meilleurs intérêts de la Ville de rejeter toutes les soumissions, il pourra le faire sans encourir de réclamation pour dommages ou perte de qui que ce soit.

Pierre Lebeau, c.g.a.
Directeur général

Saint-Laurent, le 17 février 2001

Saint-Laurent



Les urgentologues accusés de s'en prendre injustement à Urgences Santé

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

QUÉBEC – Les médecins des urgences du Québec commettent une erreur en suggérant la mise sous tutelle d'Urgences Santé.

Tel est l'avis du président du Comité national des services préhospitaliers, André Dicaire, qui soutient que, globalement, les urgentologues expriment des « interprétations et des opinions erronées ou non fondées » sur la réforme proposée des services des urgences.

L'Association des médecins d'urgence du Québec a fait plusieurs recommandations, cette semaine, exigeant notamment rien de moins que la mise sous tutelle d'Urgences Santé par un « organisme neutre indépendant ».

M. Dicaire et les membres de son comité ont fait en décembre une centaine de recommandations au ministère pour réformer les services préhospitaliers et d'urgence. Il se défend bien d'avoir alors érigé en modèle Urgences Santé comme l'ont prétendu les urgentologues.

Urgences Santé, convient-il, souffre de graves problèmes de relations de travail et le contrôle de la qualité de ses interventions est déficient.

« Mais de là, comme le propose votre association, à recommander une mise sous tutelle de l'organisme me renverse littéralement. Je suis personnellement en désaccord total avec cette mesure que vous proposez sans aucune justification objective et sans aucune précision du mandat », écrit André Dicaire au porte-parole des médecins, Julien Poitras.

En fait, selon M. Dicaire, la plupart des critiques formulées par les urgentologues sont fausses ou sans fondement. Cela l'a étonné de la part des 600 médecins urgentologues du Québec qu'il invite à plus de positivisme.

« Le temps des démolitions, des règlements de comptes, des conflits de rôle, des rapports de force est maintenant révolu. Il faut miser sur l'action concertée, le partenariat et la mobilisation de tous les intervenants », soutient M. Dicaire.

Ras-le-bol des infirmières de Sacré-Coeur

STÉPHANIE MORIN

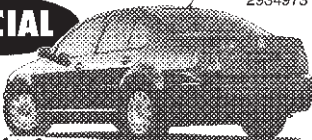
LE SERVICE des urgences de l'hôpital du Sacré-Coeur a été perturbé hier soir lorsque les infirmières du quart de soir ont refusé de prendre la relève pour protester contre leurs conditions de travail.

Pas moins de 65 patients étaient alors alités dans les urgences de cet établissement du nord de Montréal, dont la capacité officielle n'est que de 35 civières.

Découragées par ce débordement et par l'absence de sept de leurs collègues, les infirmières ont entrepris un *sit-in* dès le début de leur quart de travail, soit vers 16 heures.

Les infirmières de jour ont dû prolonger leur journée de quelques heures pour assurer les soins. Une quinzaine de patients ont été transférés dans les différentes unités de soins de l'hôpital pour désengorger le service des urgences. Les ambulances ont aussi été détournées vers les hôpitaux Santa Cabrini, St. Mary's et l'Hôpital général de Montréal. Les infirmières ont finalement repris leur poste vers 19 h, après le passage d'un agent de médiation du Conseil des services essentiels.

Jetta Wolfsburg 2001
SPÉCIAL
2934973



Edition Spéciale Popular

441, rue St-Hubert
Tél.: (514)274-5471
popular@videotron.ca

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



Laurier

MARTINE ROUX

Bien que de récentes études suggèrent de réhabiliter l'oeuf dans nos assiettes, seules les personnes en excellente santé peuvent se permettre d'en manger tous les jours, affirme le Dr Éleine Letendre.

Directrice de la clinique métabolique du CHUM, cette spécialiste de la biochimie métabolique participait récemment à la campagne de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, dont le thème principal est « Un oeuf par jour, pour toujours ».

Une étude menée par la Harvard

School of Public Health auprès de 118 000 personnes a démontré qu'une consommation maximale d'un oeuf par jour n'entraînait pas, chez les sujets ne présentant pas de problèmes de santé particuliers, d'augmentation du taux de cholestérol dans le sang.

Comme tout aliment d'origine animale, l'oeuf contient du cholestérol, explique le Dr Letendre, ce qui a contribué à ternir sa réputation au cours des dernières années. Mais d'autres types de matières grasses sont plus néfastes du point de vue cardiovasculaire, dit-elle.

« Dans notre population, l'augmentation du cholestérol sanguin survient principalement en réponse à la consommation excessive des gras saturés et trans et non en réponse au cholestérol alimentaire.

Ces gras sont présents en quantité impressionnante dans notre diète nord-américaine, mais leurs concentrations dans l'oeuf sont tout à fait acceptables. »

Bien que l'étude américaine permette à son avis de « lever l'embargo sur les oeufs », tous ne peuvent se permettre d'en manger tous les jours, nuance-t-elle. « L'oeuf a sa place dans un régime sain et équilibré. Évidemment, la modération a bien meilleur goût, mais il ne faut pas avoir peur de manger des oeufs. D'un point de vue strictement scientifique, c'est un aliment qui rassemble des qualités nutritionnelles spécifiques et exceptionnelles. »

Un gros oeuf contient cinq grammes de gras tandis qu'un carré de cheddar en contient 11, poursuit la

spécialiste. « Loin d'être un aliment néfaste, l'oeuf nous permet de fournir un excellent apport en protéines, en oligo-éléments et en vitamines. Cela à prix modique, avec un apport calorique réduit et dans un contexte de gras néfastes relativement bas. »

Toutefois, un bagage héréditaire chargé, l'obésité, des problèmes cardiaques ou de diabète sont autant de facteurs qui devraient inciter à la prudence. « La population en bonne santé peut consommer trois à quatre oeufs par semaine, conclut le Dr Éleine Letendre. Cependant, nous recommandons aux patients qui souffrent de maladies métaboliques de consulter leur diététiste et de suivre leurs recommandations. »



Investir dans son propre pays, c'est pas chauvin, c'est malin.

Les gens d'Altamira sont dédiés à une seule chose: votre enrichissement.

Et notre conseil est tout aussi direct: investissez dans les quatre thèmes axés sur les tendances lourdes du marché. L'une d'elles est l'économie canadienne.

L'économie canadienne: à l'avant-garde mondiale.

La plupart des experts estiment que le Canada devrait offrir une des meilleures performances économiques parmi les pays du G7. Vous voyez ? Investir dans son propre pays, c'est pas chauvin, c'est malin.

Des conseils fiables.

Tous les jours, des centaines de personnes contactent Altamira Direct pour des conseils en placements. Faites comme eux. Vous obtiendrez les infos les plus récentes sur les fonds mutuels, grâce à nos conseillers en placements. Ils ne touchent pas de commissions. Leurs conseils sont donc objectifs et impartiaux. Comme tous les gens d'Altamira, ils sont dédiés à votre enrichissement. Afin que vous puissiez jouir d'une retraite confortable.

Un service reconnu pour son excellence.

Cette année, notre équipe chevronnée de conseillers en placements a gagné le Prix Service aux Investisseurs au Mutual Fund Awards Gala. Sans compter le Prix Service Fonds Mutuels DALBAR en 1998 et 1999.

Transigez directement et économisez.

Vous avez plusieurs bonnes raisons d'appeler nos conseillers en placement. Ils vous donnent des avis objectifs sans jamais exercer de pression. Et comme vous ne payez pas de commissions de vente, vous avez plus d'argent consacré à vos investissements.

La performance parle d'elle même.

L'équipe Altamira vous offre un portefeuille diversifié de fonds très performants. Et nos conseillers en placement parlent quotidiennement avec les experts qui gèrent nos 51 fonds, incluant ce fonds surdoué.

Fonds d'actions Altamira			
1 an	3 ans	5 ans	10 ans
8,6%	14,5%	10,8%	18,4%

Toutes lignes ouvertes. Vous pouvez contacter Altamira Direct comme il vous plaît. Par téléphone, télécopieur, le web ou la poste. Ou encore en vous présentant à une de nos succursales.

Composez: 1 800 361-2354 Cliquez: www.altamira.com Visitez: votre succursale Altamira

CANADA

TECHNOLOGIE

DEMOGRAPHIQUE

GLOBAL

Des frais de gestion et d'exploitation et des commissions de suivi peuvent étre encours pour l'investissement dans les fonds communs de placement. Consultez notre prospectus avant d'investir. Comme pour tous les fonds Altamira, il n'y a pas de frais d'entrée ou de sortie. Seul un frais unique d'ouverture de compte de 40 \$ est exigé lorsque souscrit par le biais de Services Financiers Altamira Ltée. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs peuvent fluctuer et le rendement passé ne garantit en rien le rendement futur. Les taux de rendement représentent les taux de rendement annuels composés historiques des périodes terminées le 31 janvier 2001. Ils tiennent compte de la variation de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais excluent tous frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres frais optionnels et les impôts sur le revenu payables par les porteurs de parts qui auraient réduit les rendements.Si vous achetez ces fonds par l'intermédiaire d'un représentant autre qu'Altamira, il se pourrait que vous ayez à payer une commission. *Primé en 1999 et 2000 au Mutual Fund Awards Gala.

ÉLU PAR LES INVESTISSEURS SOCIÉTÉ DE FONDS DE L'ANNÉE. 2 ans de suite*.


Dédiés à votre enrichissement

+



Photothèque MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Les dirigeants de l'Hippodrome de Montréal souhaitent y installer 1250 machines à sous, en récolter 80 millions et ainsi faire de l'endroit le « lieu unique du cheval ». Dans leur mire se trouvent entre autres la construction d'un manège avec spectacles équestres, salons et encans, un musée du cheval et l'aménagement d'un paddock plus près du public.

La dernière chevauchée ?

Alors que certains prennent le mors aux dents,
d'autres s'emballent face aux projets d'expansion de l'Hippodrome de Montréal

LOUISE LEDUC

« Il y a quelques mois, un étalon, un champion, est mort au Japon. À ses funérailles, 900 personnes se sont présentées ! Ce n'est pas ici que l'on verrait ça ! »

Richard Lavigne, propriétaire équin de Laval très au fait de l'industrie québécoise des courses de chevaux, ne cache rien de sa mélancolie ni de ses pointes de jalousie à l'égard de pays où les hippodromes vivent encore leurs heures de gloire.

Ces derniers temps, toute l'industrie des courses de chevaux s'est penchée sur le malade, en trois jours d'audiences publiques. Le souhait de départ de l'Hippodrome de Montréal : installer dans ses locaux 1250 machines à sous, en récolter 80 millions et ainsi faire de l'endroit le « lieu unique du cheval ». Dans la mire de l'Hippodrome se trouvent entre autres la construction d'un manège avec spectacles équestres, salons et encans, un musée du cheval et l'aménagement d'un paddock plus près du public.

Le milieu des courses de chevaux, sous perfusion gouvernementale, n'en est pas à sa première subvention, loin de là. Depuis 1997, au moins 50 millions lui ont été versés en aide publique. Malgré cela, le cheval est essoufflé et le spectacle si fortement subventionné n'a pas retrouvé son lustre d'antan.

La bête à quatre pattes, de chair et d'os, est de plus en plus remplacée par des chevaux virtuels. Pour tout dire, à l'Hippodrome de Mon-

tréal, les yeux ne sont plus tant rivés aujourd'hui sur la piste, mais sur un écran géant, plus de 50 % des parieurs préférant miser aujourd'hui sur des courses en provenance de France, d'Australie, de Suède, d'Angleterre, des États-Unis ou de Hong Kong.

L'Hippodrome souhaite aussi amplifier cette tendance à la ga-gue virtuelle en implantant dès cette année le pari téléphonique, qui viendrait s'ajouter aux 200 machines de vidéopoker aussi en place.

Est-ce que 1250 machines à sous parviendraient à faire ce que 200 machines de vidéopoker n'ont pas réussi, à savoir faire converger les foules vers l'Hippodrome ?

En tout cas, l'idée fait hurler bon nombre de personnes, l'économiste Claude Montmarquette en tête. « Totalement ridicule, lance-t-il. L'argent de ces machines à sous que l'on dirigera vers l'industrie des courses de chevaux n'ira pas ailleurs. Et tant qu'à faire des casinos pour soutenir un secteur, aussi bien en mettre sur pied pour financer l'éducation et la santé ! L'État n'a pas à substituer ses préférences à celles des individus, obligés par la bande de financer une industrie à laquelle ils ne s'intéressent pas. »

Coûts sociaux

On ne peut non plus manquer de s'inquiéter des problèmes sociaux liés au jeu. Entre 1994 et 1998, le nombre annuel de suicides liés directement au jeu n'a cessé de croître, mais s'est toujours maintenu en deçà de dix. L'an dernier, le Bureau du coroner enregistrait cependant le suicide de 31 joueurs compulsifs.

Alertée, la Direction de la santé

publique de l'île de Montréal disait hier avoir fait parvenir une lettre à Denis L'Homme, mandataire du gouvernement du Québec aux récentes audiences publiques, pour lui signifier toute son inquiétude de voir d'autres machines à sous s'ajouter au paysage montréalais.

On se demande aussi comment l'ajout de ces machines à l'Hippodrome servirait vraiment à raviver l'intérêt des Québécois pour les courses de chevaux. Ne risqueraient-elles pas, au contraire, de leur faire compétition ? « Dans les faits, il a été prouvé, notamment en Ontario, que ceux qui seraient attirés chez nous par les machines à sous sortiraient bien un petit 2 \$ au cours de la soirée pour gager sur les courses de chevaux », note Jean-Pierre Lareau, directeur général de l'Hippodrome de Montréal. Tout est question d'affluence. D'ailleurs, notre meilleure journée en termes de paris jusqu'ici, c'a été il y a trois semaines, à l'occasion du jour de l'An vietnamien, alors qu'un groupe de Vietnamiens avait loué notre grande salle pour célébrer l'événement chez nous. »

Reste que les machines à sous ne feront certes pas converger vers l'Hippodrome de vrais amateurs de chevaux, de ceux qui connaissent par coeur toutes leurs statistiques et le pedigree de toutes les bêtes... « Oui, c'est vrai, mais c'est la raison pour laquelle nous avons des demoiselles sur place, des demoiselles qui vont aux tables et expliquent aux clients comment parier. »

Revenus améliorés

Il est aussi de la plus grande urgence, selon M. Lareau, d'offrir de

meilleurs revenus aux entraîneurs, aux conducteurs et aux éleveurs. « Nos meilleurs entraîneurs vont vers l'Ontario, plus généreux en bourses. Et là-bas, l'élevage pète le feu », explique M. Lareau.

Quand on lui parle des généreuses subventions qui tiennent à bout de bras l'Hippodrome depuis quelques années, M. Lareau bondit et soutient que les machines à sous tant souhaitées ne représentent pas des subventions. De même, quand on lui demande combien les machines de vidéopoker ont rapporté à l'Hippodrome l'an dernier, il dit n'en avoir aucune idée.

Vérification faite auprès de la Société nationale du cheval de course (la SONACC), ce sont en fait quelque six millions qu'a empochés l'Hippodrome de Montréal l'an dernier. Sur l'ensemble du territoire québécois, Loto-Québec a ainsi versé 11,6 millions aux différents hippodromes.

M. Lareau insiste sur le fait que tout doit enfin être mis en oeuvre pour redonner à l'Hippodrome son lustre des années 70. « Il faut que les courses de chevaux redeviennent *in*, réussir en fait le même coup que les Alouettes qui, après 10 ou 12 années de vaches maigres, sont redevenus une véritable attraction en ville. »

La Ville de Montréal a déjà noté qu'elle verrait d'un mauvais oeil l'ajout massif de machines à sous. M. Lareau soutient qu'il n'y en aurait pas une seule de plus sur le territoire de Montréal, qu'on ne ferait que déplacer des machines déjà en activité.

Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec, note, lui, qu'il est beaucoup trop tôt pour entrer dans

les détails. « L'industrie des courses de chevaux vient de sortir de trois jours d'audiences et le gouvernement doit d'abord étudier les 25 mémoires reçus. »

Selon M. Roy, le Casino de Montréal suffit actuellement à la demande, surtout depuis qu'il est ouvert 24 heures sur 24, « mais il n'est nulle part spécifié combien de machines à sous le territoire de Montréal devrait compter. Quoi qu'il en soit, il reviendra au ministère des Finances de décider de tout cela. »

Le doyen de l'école de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Raymond Roy, est l'un de ceux qui se sont prononcés en faveur du plan de relance de l'Hippodrome de Montréal. « On en est à un point de non-retour. Ça passe ou ça casse. L'implantation de machines à sous a été retenue en Ontario, et elle a relancé l'industrie. Il s'agit d'un choix de société sur lequel il faut s'interroger, mais il semble que cela pourrait relancer l'industrie. »

L'intérêt de l'école de médecine vétérinaire, dans tout cela ? « Les chevaux de course blessés ou malades sont soignés à notre hôpital de Saint-Hyacinthe et ils servent à des fins d'enseignement. Cette industrie donne aussi quelques débouchés à nos étudiants. »

Quant aux doutes de dopage qui pèsent sur l'industrie, la SONACC entend bien les calmer en proposant la nomination d'un commissaire des courses. « Ça rendrait le processus plus expéditif qu'avec les juges de régie actuellement en poste, explique Mario Limoges, vice-président à la direction de la SONACC. On a tout intérêt à s'assurer de l'intégrité des courses. »

FORAITS au Massif
à partir de **50 \$** par pers.
occ. double



Québec ::
Les vacances
dans Charlevoix,
c'est l'idéal.

2917669A

LE MASSIF

PARC RÉGIONAL
DU MONT GRAND-FONDS

Offrez-vous

Charlevoix
Réserve mondiale de la biosphère

CET HIVER REVIVEZ L'UNE DE VOS PLUS BELLES VACANCES...

Offrez-vous Charlevoix et sa tradition touristique riche de 200 ans de villégiature.

Offrez-vous les plus beaux paysages et panoramas, un enneigement exceptionnel, la chaleur de l'accueil et le raffinement de la culture de Charlevoix.

Découvrez nos opportunités de séjour en vous procurant notre nouvelle brochure hiver 2000-2001.

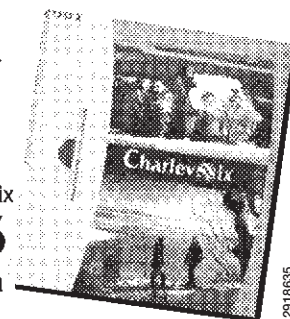
Remplissez et retournez le coupon de participation présent à l'intérieur de la brochure, et **courez la chance de gagner un week-end au Manoir Richelieu.**

Bonne chance !

Association touristique régionale de Charlevoix

1-800-667-2276

www.tourisme-charlevoix.com



2918335

Nids-de-poule ou d'autruche ?

REYNALDO MARQUEZ

Les nids-de-poule ressemblent étrangement à des « nids-d'autruche », cette année. Non seulement ils ont pris de l'expansion, mais il arrive de les voir plus tôt et plus souvent que prévu, au grand dam des automobilistes.

« Je dirais que cette année ils sont plus gros et plus nombreux que par les années précédentes », rapporte Stéphane Bean, du CAA-Québec. M. Bean, dont le travail consiste à dépanner les automobilistes en difficulté, arrive à ce constat à la suite du nombre élevé de crevaisons qu'il a réparées ces derniers temps. « Une vingtaine aux deux jours, ce qui n'est pas normal », dit-il.

Les nids-de-poule apparaissent surtout au printemps alors que le temps s'adoucit. Mais certains automobilistes racontent en avoir vu en plein hiver, aussi loin qu'en décembre dernier. « Cette année, c'est un cauchemar.



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Stéphane Bean du CAA-Québec est surpris des proportions que peuvent atteindre les nids-de-poule cette année. Un phénomène qui s'explique par les nombreuses précipitations de janvier dernier.

Ces trous nous envoient au garage plus souvent qu'à notre tour, et à nos frais ! » se plaint un chauffeur de taxi. Il estime que son employeur devrait déboursier une partie des coûts liés aux réparations. Pour cette raison, il a tenu à garder l'anonymat.

Si le nombre élevé de nids-de-poule inquiète, leurs dimensions n'ont rien de rassurant. « Si vous circulez rue Notre-Dame ou rue Saint-André, vous allez vous rendre compte que ces rues sont truffées de trous assez gros pour accueillir un oeuf d'éléphant », lance à la blague M. Bean.

Doit-on attribuer les « nids-d'autruche » à une détérioration majeure de la chaussée ?

Selon la Ville de Montréal, les dimensions qu'atteignent ces trous à certains endroits sont attribuables aux variations de température, plutôt qu'au mauvais état de la chaussée.

« Cette année, il y a eu beaucoup plus de précipitations que par les années précédentes. Nous avons donc répandu plus de sel que d'habitude », affirme André Lazure du Service des transports et de l'environnement.

Au mois de janvier, il a neigé 25 jours sur 31, d'après Environnement Canada. Ce qui confirme les dires de la Ville.

« Le sel favorise la fonte des glaces. Elles s'infiltrent alors dans la chaussée, sous forme d'eau. Lorsque la température remonte, l'eau infiltrée redevient glace et la fait éclater », explique M. Lazure. D'où l'énorme taille que peuvent atteindre les nids-de-poule cette année.

À tous les ans, la Ville de Montréal dépense près de 4,5 millions pour venir à bout des nids-de-poule. Ce qui représente plus de 3000 tonnes d'asphalte. Les travaux de réfection des routes ont déjà débuté. Les employés de la Ville s'affairaient hier à boucher les ouvertures béantes dans certaines rues. Mais rien de sérieux avant le mois d'avril. « Notre priorité est de faire en sorte que les routes soient dégagées. Nous boucherons tous les trous après, quand la température sera stable », de dire M. Lazure.

C'est dans les artères principales comme la rue Notre-Dame et le boulevard Pie-IX que se retrouvent les plus gros trous. Ce qui contribue à rendre la conduite à Montréal dangereuse : crevaisons, perte de maîtrise du véhicule et bris mécaniques augmentent les risques d'accidents.

À cet effet, M. Lazure explique que les fluctuations de la température ne sont pas les seules qui sont mises en cause. « Les automobilistes doivent être prudents sur les routes, surtout s'ils savent qu'il y a d'énormes nids. »



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Les nids-de-poule sur les artères principales contribuent à rendre la conduite automobile dangereuse à Montréal : crevaisons, perte de maîtrise du véhicule et bris mécaniques augmentent les risques d'accidents.

L'Île-Bizard bannit l'usage des pesticides

MARIE-CLAUDE GIRARD

SANS ATTENDRE la décision de la Cour suprême concernant la ville de Hudson, la petite municipalité de L'Île-Bizard a adopté un règlement bannissant en tout temps l'usage extérieur de pesticides, sauf sur les golfs et les terres agricoles.

L'usage des pesticides sera permis lorsqu'ils sont nécessaires pour contrôler ou enrayer des plantes, insectes ou animaux qui représentent un danger pour la santé humaine. Pour ce faire, il faudra démontrer que des méthodes biologiques ont été utilisées sans succès. L'utilisation d'huile de dormance est aussi permise sur des arbres fruitiers à des fins préventives.

Lorsque l'utilisation est autorisée, les utilisateurs ou les entrepreneurs devront obtenir un permis temporaire d'application et respecter une série de normes d'application. Ils devront notamment aviser par écrit les voisins dans les 48 heures avant l'application.

L'équipe du maire écolo Normand Marinacci souhaitait durcir le règlement sur les pesticides avant la fin de son mandat. La fusion de la municipalité, qui fera disparaître L'Île-Bizard dans un arrondissement de la nouvelle ville de Montréal, a accéléré les démarches, explique-t-il.

Les trois clubs de golf et les producteurs agricoles devront remettre chaque année à la ville la liste des produits qu'ils entrentposent ainsi que ceux qui ont été appliqués. Les

golfs devront aussi fournir un compte rendu annuel des mesures prises pour réduire l'application de pesticides et augmenter l'utilisation de produits naturels.

L'Île-Bizard s'est inspirée particulièrement du règlement sur les pesticides adopté au début des années 90 par la municipalité de Hudson, à l'ouest de Montréal. Deux compagnies d'épandage de pesticides, Chemlawn et Spraytech, ont contesté le règlement de Hudson devant la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec.

En décembre dernier, la cause a été portée devant la Cour suprême, dont on attend toujours la décision. Les entreprises soutiennent que la gestion de l'utilisation des pesticides relève des responsabilités fédérale et provinciale, et que rien ne permet aux municipalités d'intervenir dans ce domaine.

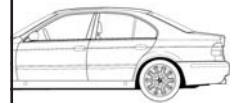
« Cela ne change rien à notre règlement. Si la Cour suprême donne raison aux compagnies, il tombera tout simplement caduc », indique M. Marinacci.

L'Île-Bizard avait déjà un règlement sur les pesticides qui en interdisait l'utilisation entre le 15 juin et le 15 septembre. La municipalité a mis sur pied un comité d'élus et de citoyens qui a étudié les règlements d'une vingtaine de municipalités québécoises et canadiennes. Depuis 1991, des dizaines de municipalités québécoises ont emboîté le pas à Hudson et restreignent l'usage des pesticides sur leur territoire.

320iimpatiente.



**320i
325i/xi
330i/xi**



**Montréal
BMW Canbec**
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

**Laval
BMW Laval**
Nouvelle adresse
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212 / (514) 990-2269
www.bmwval.com

**Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert**
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

**Rive Sud
Park Avenue BMW**
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Immobile ? Impossible.

À partir de 33 900 \$ pour une BMW 320i, offrez-vous une voiture performante qui n'attend que sa chance de vous éblouir sur la route.

Comme toutes les BMW de la série 3, elle a de la puissance à revendre. Une maniabilité exceptionnelle et une technologie d'avant-garde. La 320i est également réputée pour son design ; c'est une œuvre d'art qui a beaucoup de caractère. Par ailleurs, vous avez le choix entre trois moteurs nerveux. Vous pourriez même opter pour la traction intégrale disponible sur la 325xi et la 330xi.

Entrez dans l'univers exceptionnel de BMW. À ce prix-là, il y a une voiture qui espère vous voir bientôt.

À partir de
33 900\$



**Le plaisir
de conduire.™**

Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Photo à titre indicatif seulement. Certaines options démontrées ne sont pas offertes sur le modèle de base.

Marmot
MOUNTAIN
HARD
WEAR
THE
NORTH
FACE
Columbia
Sportswear Company
BANFF
JACK
WOLFSKIN
ALIZEE
HELLY HANSEN

Le plein-air en solde
du 17 au 28 février 2001

50 %	sur tous les manteaux isolés
40 %	sur tous les vêtements techniques respirants et imperméables
30 %	sur tous les accessoires, polars et sous-vêtements
20 à 50 %	sur toutes les chaussures d'hiver

KAKI PLEIN AIR

1820, boul. des Laurentides au nord de la 440
(450) 662-0001 • 1 800 363-1101
LAVAL
67, place Bourget Nord • (450) 753-5332
JOLIETTE
6575, rue Saint-Denis • (514) 274-7122
MONTRÉAL

| ÉLECTIONS MUNICIPALES |

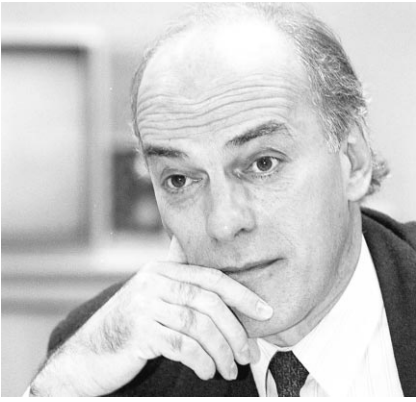
Prescott propose des ententes de non-agression à Gérald Tremblay et à Vera Danyluk

MARIE-CLAUDE GIRARD

LE CHEF DU RCM, Michel Prescott, a proposé hier à Gérald Tremblay de soumettre le choix d'un candidat à la mairie à une formule de « collège électoral » réunissant les différentes forces politiques et où les candidats intéressés pourraient faire valoir publiquement leur candidature.

Il est peu probable que le groupe de M. Tremblay accepte cette nouvelle proposition. Aussi, même s'il refusait, M. Prescott s'est dit prêt à négocier avec lui des ententes de non-agression dans certains districts lors des prochaines élections de façon à éviter l'élection de Pierre Bourque. « Mais il paraît plus difficile de s'entendre dans les districts s'il n'y a pas d'entente sur le candidat », estime M. Prescott.

Dans l'hypothèse où Vera Danyluk ne se rallierait pas à Gérald Tremblay, elle pourrait malgré tout participer à un « collège électoral » avec le RCM. Mais suivant ce scénario, deux candidats à la mairie affronteraient Pierre Bourque, ce



Michel Prescott, chef du RCM, au centre, tente de créer des ponts avec Gérald Tremblay et Vera Danyluk.

que tous préféreraient éviter.

La formule de collège électoral permettrait de répondre au souhait exprimé par Mme Danyluk de tenir une course à la direction tout en permettant l'existence de différents partis.

Le chef de l'opposition montréalaise rencontrait hier M. Tremblay à la demande de ce dernier. L'homme d'affaires souhaitait discuter entre autres de la place du

RCM au lendemain des élections.

Par ailleurs, le groupe Tremblay doit faire une annonce officielle le 27 février dans le Vieux-Montréal. On prévoit que Gérald Tremblay entreprendra ensuite une tournée de deux mois à travers l'île de Montréal. En mai, un congrès d'orientation fournirait la matière à un programme électoral.

Déjà, sept grands thèmes ont été retenus dont la décentralisation,

l'écoute des citoyens, la transparence, la proximité des services aux citoyens et le maintien des identités locales.

Dans l'espoir de les convaincre de faire le saut avec lui, M. Tremblay a rencontré récemment plusieurs maires de l'Ouest-de-l'Île parmi ceux qui seront en cour lundi prochain pour tenter de faire invalider la loi 170 sur les fusions municipales.

S'il a abandonné l'idée de réunir sous l'aile du RCM les autres mouvements politiques, Michel Prescott juge toujours inacceptable que le candidat à la mairie soit choisi derrière des portes closes. Selon lui, le manque de temps ne peut être invoqué pour rejeter l'idée d'une campagne ouverte des candidats à la mairie.

Un nouveau groupe réuni sous le nom Démocratie Montréal souhaite également qu'il n'y ait qu'un seul candidat contre Pierre Bourque et que celui-ci soit élu par une large coalition. Démocratie Montréal propose de démanteler la loi 170 créant la nouvelle ville. Si cela est impossible, son programme prévoit de redonner aux arrondissements les pouvoirs qu'avaient les anciennes municipalités, y compris celui de taxation, explique Michel Ben Sabat, porte-parole du mouvement et ancien candidat à la mairie de Côte-Saint-Luc.

Val Saint-Côme de retour en piste

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

PARALYSÉE DEPUIS le 31 janvier à cause d'une grève, la station de ski alpin Val Saint-Côme, dans la région de Lanaudière, reprend ses opérations aujourd'hui.

C'est dans une proportion de 69 % (38 en faveur et 18 contre) que les grévistes ont accepté les dernières offres de la partie patronale. L'employeur voulait une convention collective d'une durée de cinq ans ; la CSN, elle, de trois ans. Finalement, il y a eu entente pour trois ans.

La hausse de salaire est de 1,10 \$ l'heure répartie sur trois ans (60 cents la première année et 25 cents pour chacune des deux autres), ce qui représente presque la même offre faite par la partie patronale au début des négociations.

L'augmentation de salaire est rétroactive au 5 novembre dernier.

Les employés à temps partiel pourront profiter de la même hausse de salaire que les réguliers à la condition qu'ils aient travaillé 80

heures durant l'année précédente.

À la CSN, on se montre satisfait de l'entente, en soulignant que les hausses de salaire ne sont aucunement négligeables.

Selon le directeur général de la station, Mario Boisvert, les deux parties sortent perdantes de ce conflit. « Il nous sera impossible de reprendre les journées perdues, nos pertes sont de plus de 100 000 \$. Ce n'est pas seulement la station qui a perdu de l'argent avec cette grève, mais aussi tous les aubergistes et les commerçants du village. L'économie en général a pris un dur coup. Les employés ont aussi perdu, ceux-ci étant des travailleurs saisonniers. Je n'ai jamais connu personne qui sort gagnant d'une grève », a-t-il ajouté.

M. Boisvert est d'avis que les sorties des ministres Guy Chevrette et Gilles Baril, respectivement député de Joliette et de Berthier (circonscription qui comprend Saint-Côme), ont joué un rôle dans la décision des employés de mettre fin à leur grève.



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Plus de peur que de mal : la cabine du tracteur routier a été complètement décapitée. Le chauffeur n'a été que légèrement blessé.

Cohabitation forcée à Bordeaux

STÉPHANIE MORIN

DEPUIS UNE semaine, la prison de Bordeaux est aux prises avec un problème de surpopulation, au point qu'une vingtaine de détenus cohabitent avec des prévenus en attente de procès.

Une situation décriée par un des prévenus, Gilles Philie, qui, dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, affirme que cette situation « met en danger la sécurité physique des prévenus, c'est-à-dire des citoyens présumés innocents, et des détenus ».

Selon Guy Samson, porte-parole des Services correctionnels du Québec, c'est la première fois que l'établissement doit recourir à cette mesure ; les choses devaient d'ailleurs rentrer dans l'ordre hier soir à la suite de la libération de quelques détenus. Aucune agression n'a été

signalée par les intervenants du pénitencier pendant cette période.

Daniel Legault, vice-président du Syndicat des agents de la paix du Québec, croit que le mélange détenus-prévenus peut être explosif pour les gardiens. « Les personnes en attente de procès sont peu connues des agents et sont souvent plus imprévisibles. »

Pire, certains prévenus passibles de lourdes sentences se retrouvent au milieu de détenus dont la peine d'emprisonnement ne dépasse pas deux ans moins un jour, expliquent-ils.

S'il concède que la proximité de 200 personnes peut être délicate, Guy Samson ne croit pas que cette mesure puisse mettre en danger le personnel ou les détenus. « La différence entre ces individus, c'est seulement une sentence reçue ou pas », dit-il.

Bouchon monstre sur le pont Champlain

STÉPHANIE MORIN

Un accident impliquant un camion-remorque et trois autres véhicules a provoqué un bouchon monstre hier matin sur le pont Champlain.

Pour une raison encore inconnue, le camion de 45 pieds qui circulait sur le pont en direction sud n'a pu freiner et est entré en colli-

sion avec un camion-cube immobilisé devant lui. Le camion a alors effectué une mise en portefeuille avant de percuter le muret de béton, accrochant au passage deux autres véhicules. La cabine du tracteur routier a été complètement décapitée sous le poids de la remorque.

Le conducteur du camion-remorque, un jeune homme de 28 ans originaire de Saint-Hubert, a été transporté à l'hôpital Charles-LeMoine mais il ne souffre que de

blessures légères. Personne d'autre n'a été blessé.

L'incident a perturbé la circulation une bonne partie de la journée. La Sûreté du Québec a dû faire appel à des spécialistes pour récupérer l'essence échappée du réservoir du tracteur routier.

Une partie du muret de béton central a aussi été déplacée dans la voie nord, provoquant la fermeture de deux des trois voies.

En direction sud, les trois voies et toutes les bretelles d'accès ont été fermées jusqu'à 13h45.

EN BREF

Ça va Mayls

UNE ÉPICERIE boucherie, le Marché Mayls, du 9910, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, a reconnu sa culpabilité hier en cour municipale à des accusations de malpropreté générale et d'avoir offert en vente des aliments dont la provenance et la nature des ingrédients n'apparaissent pas sur les emballages. L'infraction a été commise le 18 mai 1999.

Aide au Salvador

UN SPECTACLE-BÉNÉFICE est organisé aujourd'hui par différents organismes du quartier Villeray, à Montréal afin de venir en aide aux victimes des tremblements de terre au Salvador. La soirée débute à 20h, à la salle du Patro Le Prévoist et offrira aux spectateurs des chansons d'auteur ainsi que des airs folkloriques latino-américains. Mario Peruzo sera présent, ainsi que Marie-Josée Lapointe, une auteure-compositrice-interprète, Alejandro Cervantes, Luciano Venegas et Teresa Penafiel. L'entrée est gratuite, mais les dons seront envoyés à Oxfam-Québec.

À toute vitesse

LES ORGANISATEURS de la Féria du vélo de Montréal sont à la recherche de bénévoles pour la série d'activités sur deux roues qui se dérouleront du 27 mai au 3 juin prochain. Les personnes intéressées doivent appeler au (514) 521-TOUR ou visiter le site Internet au www.velo.qc.ca.

Pour une bonne cause

L'encan annuel de l'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer a lieu demain, au Centre Sheraton de Montréal, avec le sénateur Serge Joyal comme président d'honneur. Plus de 70 artistes ont contribué à cette neuvième édition de l'événement. Leurs oeuvres seront exposées à compter de 10h tandis que la mise aux enchères débutera à midi.

Passat 2001
SPÉCIAL
2934974
Faites vite!
Popular
4441, rue St-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@videotron.ca

DES OFFRES QUI VIENNENT DU COEUR

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 72\$
29⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 161\$
79⁹⁹
PRIX SUGG. : 205\$
99⁹⁹ AVEC BRAS

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 114\$
39⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 179\$
59⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 248\$
129⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DOSSIER MOYEN
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
DOSSIER AJUSTABLE
PRIX SUGG. : 343\$
169⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
BRAS AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 428\$
199⁹⁹
PRIX SUGG. : 500\$
299⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ÉRABLE NATUREL
DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H
PRIX SUGG. : 113\$
59⁹⁹

BUREAU ÉTUDIANT
FINI CHÊNE NATUREL
3 TIROIRS
DIMENSIONS : 48" L X 20" P X 29" H
PRIX SUGG. : 148\$
89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTÉ AULNE
TIROIR CLAVIER 27"
ESPACE POUR CPU
ESPACE POUR 17" CD
DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H
PRIX SUGG. : 228\$
119⁹⁹

ARMOIRE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H
PRIX SUGG. : 339\$
189⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERSIER ITALIEN ET NOIR
DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 54" H
PRIX SUGG. : 449\$
199⁹⁹

FOURNITURES DE BUREAU
Denis
2923594A

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

NOUVEAU POINTE-CLAIRE 2355, RTE. TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044
ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055
BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611
LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682

OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111
TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 FÉVRIER 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

| TREMBLEMENT DE TERRE AU SALVADOR |

San Vicente, privée d’eau potable, vit dans l’angoisse d’un nouveau séisme

Agence France-Presse

SAN VICENTE — Quatre répliques du séisme de mardi ont réveillé hier à l’aube San Vicente, une ville de 50 000 habitants détruite à plus de 50 %, privée d’eau potable et qui manque de médicaments et de produits de première nécessité pour ses milliers de sinistrés. Le centre historique de la ville n’est plus qu’un amas de ruines où seules les façades de la cathédrale, de la mairie, de l’église El Pilar datant du début du 17^e siècle sont encore debout.

Mais devant la multiplication des secousses — plus de 400 répliques au cours des trois derniers jours —, les quelques éléments de ces édifices, qui semblent encore braver les forces souterraines, présentent plutôt un danger.

Sur la place principale, jonchée de gravats, l’horloge perchée au sommet d’une tour endommagée s’est arrêtée à 8 h 22, à l’heure du séisme de mardi, qui a fait au moins et 18 morts et 550 blessés dans la ville.

« On peut parler de miracle tellement le nombre de victimes est peu élevé. En fait, c’est à la vétusté des matériaux de construction que beaucoup d’habitants doivent leur salut », estime le colonel Jorge Armando Reyes qui dirige les opérations de secours.

« Ces maisons anciennes étaient bâties avec de la boue séchée et des briques légères, tenues par des poutres, et les personnes en

sevelies ont pu être rapidement dégagées », explique-t-il. Le petit hôpital de la ville, submergé, manquant de sang et de médicaments, a été très vite saturé et les blessés les plus graves ont été évacués vers la capitale distante de 60 kilomètres. « Un bébé est mort après avoir attendu l’hélicoptère une quinzaine de minutes », précise le colonel Reyes.

Dès le lendemain du séisme, Medecins sans frontières (MSF) a installé un poste avancé de soins et des secouristes mexicains ont monté un hôpital de campagne pour accueillir les centaines de blessés des villages voisins.

La reine Sofia d’Espagne, dont une fondation portant son nom et destinée aux jeunes est installée depuis plusieurs mois dans la ville, est venue apporter son soutien aux sinistrés hier matin, rallumant une lueur d’espoir dans ce paysage dévasté.

La ville qui totalise plus de 5000 habitations détruites, semble avoir subi un véritable bombardement. « Tout s’est effondré en quelques secondes dans un fracas épouvantable », raconte Juan Perdomo, installé avec sa famille sous un carré de plastique, sur le

terrain de basket, l’endroit choisi par le curé de la paroisse pour célébrer la messe matinale. « Nous avons sauvé quelques sacs de vêtements, un peu d’argent. Tout le reste est enseveli », dit-il avant de s’emparer de deux bidons pour partir à la recherche d’un peu d’eau.

Manque d’eau potable

Car San Vicente comme la majorité des communes sinistrées manque totalement d’eau potable. « Une eau jaunâtre, polluée, coule des robinets. Les risques d’épidémies et de virus vont rapidement devenir un problème important », avertit le colonel Reyes.

« C’est la population tout entière qui manque d’eau et de nourriture », s’exclame-t-il avant de préparer une mission devant se rendre au village voisin de Verapaz où 33 employés qui récoltaient le café ont été portés disparus.

« Nos bilans sont vraiment provisoires, car nous sommes certains de n’avoir pas encore recensé toutes les victimes », conclut-il.

Autres textes en B1



Photo AP

Rutilio Chavez, 5 ans, allongé près de son frère Angel, 14 ans, s’amuse avec son chien Rambo, dans un camp de réfugiés de Verapaz, une petite ville située à 44 km à l’est de San Salvador.

FORUM

JEAN PARÉ

L'auteur est l'ancien éditeur de L'actualité.

Je suis toujours stupéfait de voir de mes collègues journalistes, qui devraient en principe veiller jalousement sur la liberté de la presse, réclamer l'intervention des gouvernements pour réglementer la propriété des médias et baliser l'information. Ils me font penser à Superman : quand Clark Kent arrache son veston et sa cravate de reporter pour voler au secours de la planète, le grand S apparaît. S pour syndicat. Car c'est presque toujours en tant que dirigeants syndicaux qu'ils pétitionnent. Comme on n'a guère eu connaissance qu'ils aient consulté leurs effectifs sur la question, on peut mettre en doute leur représentativité sur cette question.

Pourquoi appeler ainsi le pouvoir politique à rappeler là d'où il a fallu des siècles pour le chasser. Généralement, quand des moutons bêlent pour appeler le berger, c'est le loup qui arrive. Une coalition d'idéologues, de dirigeants syndicaux, de politiciens, de hauts fonctionnaires et de certains journalistes (chez qui il ne manque pas de *groupies* et de *wannabe* des catégories précédentes), ressuscite régulièrement les propositions de « balisage » de la liberté de presse.

Cette tentation s'explique : la presse est une institution imparfaite. Elle publie à l'oc-



Jean Paré

casion des fausses nouvelles, massacre allègrement des réputations, en fabrique d'autres tout à fait injustifiées. Elle sert souvent les puissants de ce monde, politiciens, sportifs, financiers, vedettes, elle se refuse parfois à des gens et des groupes qui auraient besoin d'elle. Ou au contraire elle se fait institutionnelle en tendant une oreille trop complaisante à des cliques qui n'ont guère d'audience dans l'opinion (y compris celles qui voudraient bien la réglementer et la contrôler). Aussi n'existe-t-il guère de pays où l'on n'ait à quelque moment tenté de mettre la presse en laisse, et parfois réussit.

Un remède pire que le mal

Mais le remède que l'on propose est pire que le mal et fort dangereux. L'État est lui aussi une institution bien imparfaite, et ses erreurs et ses abus ont des conséquences plus graves que les errements des journaux. Ses janissaires sont-ils plus compétents dans leur domaine que les journalistes dans le leur ? Ont-ils moins de préjugés, d'idées fixes, d'intérêts ? Veut-on voir non seulement leur talent et leur compétence, mais toute la force des lois au service des ces intérêts ? Les élus et les mandarins respectent-ils plus que les journalistes et les éditeurs les contestataires qui remettent leur action en question et défient leur pouvoir ? L'État lui-même n'est-il pas le lieu d'autant de scandales que le monde des affaires ? Si vous aimez l'efficacité du système hospitalier, la misère des universités, l'état des routes, réclamez vite une presse contrôlée par les faiseurs de règlements.

J'exagère le péril ? En 25 ans, j'ai réuni un plein tiroir de classeur de ces mémoires et demandes d'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la presse. Émanant des groupes de pression, des syndicats, des hauts fonctionnaires, des partis politiques, de certains journalistes même (qui, il faut le noter, ne sont pas des ténors de la profession). Et chaque fois, ces demandes donnent lieu à des dérives épouvantables : identification de la presse au secteur public, imposition de permis de publier ou d'exercer le journalisme, commissions d'usagers, rapports annuels des rédacteurs en chef à des comités du Parlement ou de l'Assemblée... Commission Tom Kent (conseiller no 1 de Pierre Trudeau), sous-ministres, revue officielle du ministère des Communications du Québec, exécutifs de partis, leaders syndicaux, toujours c'est à pleurer de bêtise.

De nombreuses idées consternantes circulent encore largement dans les officines de nos démocratiques gouvernements. Le débat actuel en est la preuve, et les apôtres de la notion que les médias sont un « service public » se recrutent dans les mêmes organisations et sont parfois les mêmes.

La sollicitude du pouvoir et de ses complaisances s'appuie sur ce qu'ils appellent « le droit du public à l'information ». C'est une expression que l'on a détournée de son sens. Aux États-Unis, où elle est née, elle décrit le droit d'obtenir les renseignements dont dispose le gouvernement, droit encadré par le *Freedom of Information Act*, et au Québec, en théorie, par la Loi d'accès à l'information, née de la Commission sur l'accès, que j'ai dirigée en 1981. Pas davantage. Mais admettons qu'on étende la notion, même abusivement. Ce droit, il faudrait bien le définir, et aussi ce que l'on entend par information. Quelle information ? Le bébé de Céline, les subtilités fiscales du budget Landry, la critique des films ou des restaurants, ou les subventions aux électeurs du premier ministre ?

Et quel public ? Comment assurer le droit à l'information de ceux, la majorité, qui n'achètent pas les journaux et qu'on ne saurait évidemment forcer à les lire. Un média ne peut guère informer, nonobstant toutes les lois, que ses lecteurs. Chacun répond à des besoins différents et se taille sa niche



La Commission parlementaire sur la concentration des organismes de presse reprendra ses travaux, le mercredi 28 février prochain.

PHOTO PC

La presse et les gouvernements : chacun dans sa cour !

Si vous aimez l'efficacité du système hospitalier, la misère des universités, l'état des routes, réclamez vite une presse contrôlée par les faiseurs de règlements

écologique : faits divers, information et analyse politique, sports, sciences ou médecine, mode, religion, faits divers les moins ragoûtants, etc.

Ainsi, c'est par la diversité que le droit à l'information est le mieux assuré, et la diversité le mieux assurée par la liberté de presse. Les réglementations sur le droit à l'information ne contribueraient qu'à limiter cette diversité. Si l'on pouvait définir l'information et ses normes, et forcer tous les médias à se conformer aux mêmes balises, ils seraient bientôt plus ou moins semblables ; d'ailleurs, un seul suffirait, comme naguère l'agence Tass.

Dans toutes les démocraties, on s'est résigné pour éviter les dérapages, à s'en remettre d'une part aux tribunaux contre les abus, et pour le reste à des conseils de presse autonomes, co-optés par les médias. Pourquoi ?

D'abord, parce que l'information, pour être d'intérêt public, ne fait pas pour autant partie du secteur public. Elle est l'ensemble des transactions informationnelles de la société civile. Les journalistes ne sont pas des conscrits, ni les journaux des régiments.

L'autre raison en est que le remède de cheval proposé est toujours pire que le mal. Car les gouvernements et leurs émanations ne sont pas les arbitres impartiaux que l'on croit, dans ce domaine. On y pratique lourdement le « management » de l'information. On y emploie des douzaines de « spin doctors ». Un des premiers soucis d'un nouveau ministre est de dévoyer un journaliste comme attaché de presse ou consultant ! D'autre part, l'accès des citoyens aux documents publics, aux termes de la loi, est loin d'être garanti : les administrations en refusent fréquemment l'accès sous toutes sortes de prétextes.

Le grand problème des médias, c'est le manque de ressources

Le problème n'est pas la concentration de la propriété, mais ce que l'on en fait. Le grand problème des médias québécois, c'est la faiblesse des ressources matérielles et humaines, le manque de journalistes, de spécialistes, de correspondants. L'impossibilité d'investir autant qu'il serait souhaitable dans les voyages, le grand reportage, la recherche, les banques de données. On nous bassine constamment de comparaisons avec le *New York Times*, le *Boston Globe*, le *Monde*, le *Pais et Libération* ou, dans le domaine des magazines, *Time*, *L'Express* ou *The Economist*. Se rend-on compte que ces médias ont des effectifs dix et même vingt fois plus élevés ? Que leurs budgets peuvent atteindre près du milliard de dollars ? Il n'y a plus de grands journaux qui ne fassent pas partie de grands ensembles. Une feuille de chou peut être transie de bonne foi et mariner dans l'éthique, elle n'en reste pas moins une feuille de chou.

« L'indépendance, c'est la fragilité financière », écrit le directeur du *Devoir*. Et, faut-il continuer, tout ce qu'elle implique. La puissance financière n'est pas une garantie de qualité des médias, mais elle leur est essentielle aujourd'hui. Et le besoin est encore plus grand pour les médias québécois, pri-

sonniers de leur minuscule bassin de lecteurs et d'annonceurs, avec la relative pauvreté qui s'ensuit. L'absence de quotidiens dans la plupart des villes du Québec n'est pas un choix culturel, mais démographique et financier. La constitution de puissants groupes de médias n'est pas une démarche politique, c'est une évolution inévitable. Elle peut poser des problèmes ? L'État n'est certainement pas la solution.

Si naguère, les indépendants qu'étaient *L'action catholique*, de Québec, *Le Droit*, d'Ottawa, *Le Devoir*, déjà proches par leurs choix idéologiques, s'étaient regroupés pour se donner ensemble de meilleurs moyens techniques et financiers, est-ce qu'ils ne se seraient pas mieux développés ?

Heureusement, la Fédération professionnelle, qui regroupe des journalistes de médias très divers, journaux, magazines, Internet, radio, dont les intérêts sont donc également très divers, a su signaler que le vrai danger de la concentration est là, celle de l'imprimé et des médias électroniques, qui sont des entreprises de divertissement et de consommation autant sinon plus que d'information. Le risque est grand que les premiers deviennent les outils de promotion des autres. Si un magazine refuse de se plier aux caprices d'une vedette, acceptera-t-elle de passer à la télévision de la même société ? Un journal peut-il critiquer les shows de la télévision sœur ?

Les quotidiens ne sont plus la source d'information principale des citoyens. La majorité des foyers ne reçoivent pas le journal tous les jours, et là où on le reçoit, il n'est pas la source d'information première. L'information, comme le divertissement, s'est fragmentée : hebdomadaires, revues et magazines, livres, télévision, câble, radio, presse étrangère, publicité sociétale ou de produits, feuillets d'information, explosion des messages privés transmis par une infinité de canaux. Et cette information toujours plus abondante et plus multiforme ignore les frontières. Quand ils parlent d'information, la plupart des activistes parlent, en réalité, d'information politique. Et c'est précisément pour cette raison qu'il faut les tenir, ainsi que les gouvernements, le plus loin possible des médias, si tant est que la chose soit possible : car les gouvernements sont parmi les principaux annonceurs, parfois les premiers, et ne se sont pas privés d'affamer les journaux ou de les menacer. D'autre part, si c'est avec de l'information politique que l'on fait un militant, il faut bien autre chose pour faire un citoyen.

Deux sortes de concentration

Il y a deux sortes de concentrations : celle qui est désirée, planifiée, entre un propriétaire qui vend et un propriétaire qui achète. Et il y a la concentration sauvage, qui se produit quand un média incapable, pour des raisons financières ou par manque de ressources intellectuelles, de répondre aux besoins de ses lecteurs, ferme ses portes et est remplacé par son concurrent. La concentration est bien plus grande si l'un des deux quotidiens d'une ville ferme ses portes que

s'il est acheté par une chaîne. Il est étonnant que les journalistes qui vont à la chasse aux ententes de fusion ou d'acquisition par réflexe conditionné, ne notent pas que leurs effectifs ont doublé pendant ces 25 années de « concentration ».

Le Québec, chose étonnante, a déjà compté plus de 100 quotidiens : gazettes locales, feuilles de propagande appartenant à des notables, souvent députés, maires et présidents de la commission scolaire à la fois, journaux infodés, soumis aux quatre volontés du propriétaire qui défendait des intérêts politiques et financiers évidents. Un journal n'est pas plus libre parce qu'il est indépendant. Depuis 30 ans, j'en ai vu mourir une douzaine. Mais c'est la diversification du marché de l'information, la fragmentation du marché des lecteurs, la multiplication des médias qui a conduit des journaux à succomber et d'autres à trouver refuge, pour ne pas disparaître, dans le giron de grandes sociétés. Quelles que soient les interventions d'autorité, de toutes façons, les agences de publicité vont dans un marché choisir le média le plus efficace et laisser crever les autres. Et l'on se trouvera de nouveau devant la concentration. La concentration est un effet, pas une cause.

En fait, si les journalistess ne sont pas expressément consultés sur ces prises de position plus politiques que professionnelles, c'est sans doute que leurs dirigeants savent qu'ils ne seraient pas nécessairement suivis. Les syndicalistes ont obtenu par la négociation des salaires décents et des conditions de travail enviables, mais c'est par l'intervention des pouvoirs publics que certains militants cherchent à obtenir aussi le contrôle de la gestion des entreprises de presse : négociations sectorielles, lois de la presse, comités paritaires.

La population est-elle mieux ou moins bien informée qu'autrefois ? A-t-elle plus ou moins de médias à sa disposition ? Ces médias, journaux, télévision, radio et magazines, sont-ils meilleurs ou plus mauvais que naguère ? Les journalistes font-ils moins bien leur métier ou moins honnêtement ? L'anglais a un adage : pourquoi essayer de bricoler ce qui n'est pas brisé ? Il m'apparaît difficile de prétendre que l'information au Québec a besoin des services de santé des pouvoirs publics. Ses imperfections peuvent être corrigées, mais certainement pas par les gouvernements ou les organismes qu'il créerait.

Les conseils de presse des pays démocratiques sont formés des acteurs professionnels de l'information : les entreprises de presse et



Agnès Maltais

leurs journalistes. Celui du Québec présente la particularité d'avoir aussi des « représentants du public ». On aimerait bien savoir qui a élu ces « représentants » et qui ils représentent vraiment. Représentants de la population en général, ou du public lecteur ? Et quelle presse ? Les quotidiens seulement ou les magazines de toutes sortes ? Il y a usurpation d'identité. Ce sont des sages, des prud'hommes, choisis en théorie pour leur savoir, leur expérience, leur sagesse, mais qui ne peuvent prétendre « représenter » d'autres qu'eux-mêmes, ou les groupes dont ils sont membres : groupes de pression divers, partis, groupes idéologiques qui ont des opinions sur tout, la politique, l'information, l'écologie, l'euthanasie, la mondialisation, le Rwanda, le réchauffement du climat, la bicyclette, les transports en commun. Les maisons mères idéologiques de beaucoup de ces associations et de ces groupes (et leurs bailleurs de fonds) sont souvent les mêmes, de sorte que l'on entend toujours, au fond, une gigantesque poupée russe. Que la plupart n'aient jamais réussi à garder en vie un bulletin interne, encore moins un journal, ne les empêche pas de se poser en spécialistes de l'information. Il faudrait éviter de recruter parmi les représentants d'associations constituées et de groupes de pression et choisir plutôt des individus qui ont une indépendance absolue, une réputation de neutralité et une oeuvre intellectuelle derrière eux.

Les seuls qui peuvent prétendre représenter la population sont les élus. Veut-on vraiment qu'ils contrôlent l'information, la surveillent ou même l'autorisent ? Quand on répond « non » à cette question, on n'écrit pas les rapports Kent, McBride, on ne crée pas des commissions gouvernementales sur la propriété ou le fonctionnement de la presse. Et pour intervenir dans un débat public qui concerne principalement la société civile, on ne s'y rend pas « témoigner » comme un suspect. On défend la liberté d'expression qu'ils sont libres.

Il ne faut pas introduire le pouvoir politique et bureaucratique dans un des derniers domaines de l'activité humaine qui leur échappe encore en partie. Après les journaux, les livres ? Quant on sait le goût des hommes de pouvoir pour le petit écran, la une et les micros, on comprend qu'ils ne répuigneraient pas si nous ne sommes pas vigilants, à mettre la main sur ce qui leur échappe encore. Le premier ministre Lucien Bouchard, visiblement, n'avait pas l'intention d'intervenir dans la propriété, le fonctionnement et le contenu de la presse. Mais Lucien Bouchard s'en va. Il reste à voir si le bon sens, qui inclut le sens de la liberté et de la démocratie, part avec lui.

jpare@lactualite.com

La concentration est bien plus grande si l'un des deux quotidiens d'une ville ferme ses portes que s'il est acheté par une chaîne.

UNE VERSION INTÉGRALE DE CE TEXTE PEUT AUSSI ÊTRE CONSULTÉE À : www.cyberpresse.ca/concentration

FORUM

Ombres chinoises



Jean Chrétien a eu beau terminer son voyage en Chine sur une note critique, le message qu'il aura laissé aux dirigeants chinois demeure ambigu. Oui, il abordé la question des droits humains à plus d'une reprise. Mais il a aussi dilué son propos, tantôt en vantant les progrès accomplis par la Chine au chapitre des libertés fondamentales, tantôt en banalisant le poids que le « petit » Canada peut exercer sur les politiques chinoises. Le bilan politique de la tournée chinoise demeure donc mitigé.

Il n'y a là rien de nouveau : le gouvernement Chrétien a toujours adhéré, face à Pékin, à la thèse affirmant que l'arme du commerce est plus efficace que les pressions pour réformer le régime chinois.

Est-ce vrai ? Depuis que la Chine a libéralisé son économie, il est devenu plus facile pour ses citoyens de voyager à l'intérieur du pays. Une réforme du système judiciaire est en cours. Les « habitués » de la Chine constatent que la dictature pèse moins lourd dans la vie quotidienne.

Mais... il y a un gros mais. Les réformes économiques ont laissé en plan tout une frange de la population. Il y a eu des protestations. Et elles ont été durement réprimées. La répression a également frappé la Parti démocratique chinois et la secte Falungong qui compte des dizaines de millions d'adeptes.

Le régime chinois a resserré la

machine de répression contre tout ce qui menace le monopole du Parti communiste, constate l'organisme Human Rights Watch (HRW). Même son de cloche à la Commission de l'ONU pour les droits humains. Amnistie Internationale vient de publier un rapport accablant sur la pratique de la torture dans ce pays.

Une partie de la population jouit sans doute d'une plus grande liberté qu'autrefois. Mais globalement, les violations des droits fondamentaux sont en hausse. Cette dégradation justifiait une intervention musclée. D'autant plus que la Chine se trouve actuellement en position de demande face à la communauté internationale dans deux dossiers. Elle veut accueillir les Olympiques en 2008. Et elle veut adhérer à l'OMC. Le monde dispose de deux puissants arguments pour convaincre Pékin à ouvrir les valves du régime.

Le moment est d'autant mieux choisi que le pouvoir chinois ne forme pas un bloc monolithique. Le gouvernement a longtemps hésité sur l'attitude à adopter face à Falungong. Finalement, les partisans de la ligne dure ont gagné. Mais leur victoire n'est peut-être pas définitive : les dirigeants chinois sont engagés dans une dure lutte pour la succession. Dans ces moments d'instabilité interne, des messages venus de l'extérieur peuvent avoir toute leur importance.

Le Canada n'est pas le seul à déployer une diplomatie mollassonne face à Pékin. « La Chine a échappé à toute pression en faveur des droits humains », écrit HRW dans une analyse récente. Mais en tranchant avec cette indifférence générale, le Canada aurait pu faire preuve de leadership... une qualité qu'il a depuis longtemps perdue sur la scène internationale.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés



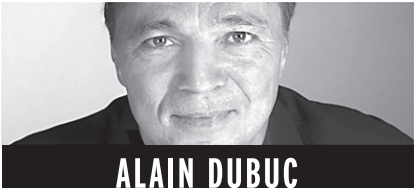
LANGUE: POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL



Un contrat social gagnant pour tous

Les politiques linguistiques doivent s'adapter à un Québec qui a changé

Ceci est le dernier d'une série de huit éditoriaux.



Affirmer, comme nous l'avons fait, que le français a gagné sa bataille au Québec, ne signifie pas que les francophones doivent s'asseoir sur leurs lauriers. Au contraire, il reste beaucoup de travail à faire, et les victoires que les francophones ont enregistrées ne resteront des victoires que si la société consacre toujours la même énergie à son épanouissement.

Cependant, la stratégie que développeront des gagnants sera radicalement différente, et plus porteuse, que les efforts défensifs d'une société menacée.

Tout au long de la série d'éditoriaux qui s'achève aujourd'hui, nous avons proposé un virage qui reposait sur un changement des attitudes pour tenir compte de la remarquable vitalité du français, et développer des outils qui permettraient de refléter la réalité du Québec moderne, une société beaucoup plus complexe, riche et multiculturelle.

Voilà ce qui nous a menés à proposer un nouveau contrat social entre la majorité francophone, la minorité anglophone et les communautés culturelles, dont les trois éléments centraux portent sur les droits de la majorité, le développement d'attitudes nouvelles et, enfin, les droits des minorités.

Premièrement, un contrat social, au Québec, doit d'abord porter sur la langue, qui joue un rôle fondamental dans la perception que les francophones se font de leur avenir et de leur identité, et par conséquent comme pierre d'assise des rapports entre les différentes communautés.

Voilà pourquoi, d'abord et avant tout, il faut que la société dans son ensemble accepte la démarche linguistique du Québec et la légitimité des efforts qui ont été déployés pour que le français ait la place qui est la sienne. Il faut donc accepter que la Charte de la langue française a joué un rôle essentiel et qu'elle reste nécessaire pour faire contre-poids aux pressions qui s'exerceront toujours sur le français. Et surtout, accepter le principe qui la sous-tend, la prépondérance du français, une formule qui décrit les droits de la majorité sans nier la place de l'anglais. Nous croyons qu'il y a là un consensus largement partagé par les francophones, les anglophones et les communautés culturelles.

Le deuxième élément d'un contrat social, c'est le redéploiement des politiques qui visent à protéger la langue et favoriser l'intégration. Dans cette série d'éditoriaux, nous avons évoqué de nombreuses pistes : desserrer l'étai réglementaire sans abandonner la loi 101, délaisser l'approche réglementaire pour investir massivement les énergies dans la promotion du français, que ce soit dans l'enseignement ou les petites entreprises, intervenir en faveur du français dans des domaines qui échappent aux politiques linguistiques, comme la culture ou le développement urbain, accepter le rôle de l'anglais comme outil de progrès et fenêtre sur le monde.

L'ensemble de ces mesures ont pour but premier de donner plus de poids aux efforts en faveur du français, en délaissant les approches archaïques et improductives et en redéployant les énergies là où se situent les nouveaux défis. Cela aura toutefois pour conséquence de réduire le rôle de la loi 101, qui restera nécessaire, mais qui cessera d'être le fondement unique de la démarche linguistique, et ne méritera plus l'espèce de culte dont elle fait l'objet.

Il n'en reste pas moins que le Québec fera d'une pierre deux coups, parce que ces nouvelles approches seront perçues par les anglophones et les communautés culturelles comme des gestes d'ouverture, qui faciliteront les rapports harmonieux et éventuellement une meilleure intégration.

Le troisième élément du contrat social, c'est le respect scrupuleux des droits des minorités. Le droit le plus fondamental, dans le cas des anglophones, c'est celui d'être formellement reconnu comme une minorité nationale, qui a un passé, qui a contribué à bâtir le Québec, qui est héritière de droits collectifs, en premier lieu celui de disposer de services dans sa langue, notamment l'éducation, la santé et les services sociaux.

Ce n'est pas acquis. Que l'on pense à la bataille du gouvernement pour restreindre les services bilingues que le monde de la santé lui-même avait définis. Les réticences s'expliquent souvent par un conflit de droits : celui des anglophones à des services dans leur langue et celui des francophones à travailler dans leur langue. Ce que le Québec résoud en général en faveur de la majorité, et qui occulte le fait que les droits d'un citoyen face à l'État devraient toujours peser plus dans la balance que ceux d'un employé de l'État.

Les anglophones peuvent prétendre à un autre droit, dont l'articulation est cependant plus difficile, et c'est le droit à la survie. Les anglo-québécois souffrent d'un essoufflement démographique plus marqué, où l'émigration s'ajoute à la dénatalité, qui fait que leur proportion de la population est en baisse constante. C'est une préoccupation

réelle pour une communauté qui, elle non plus, ne veut pas disparaître. C'est ce qui a amené, entre autres, des leaders de la communauté à demander que les immigrants de pays anglophones puissent aller à l'école anglaise et ainsi revitaliser la communauté. Cette solution était difficilement applicable, mais il n'en reste pas moins qu'il faudra trouver des réponses à ces inquiétudes.

Enfin, le Québec doit, de toute urgence, prendre les moyens pour que son énorme secteur public accorde la place qui leur revient aux anglophones et aux Québécois d'origine immigrante. Le secteur public est essentiellement « de souche », dans une proportion gênante.

La fonction publique québécoise compte 46 903 employés, dont ... 321 anglophones, moins de un pour cent, soit 0,68 % pour être précis. Quant aux 982 employés provenant des communautés culturelles, ils représentent 2,09 % du total. En tout, ces deux groupes, représentent 2,75 % de l'emploi total quand ils comptent pour 18 % de la population québécoise. Et c'est pareil dans les autres composantes du secteur public.

Cet écart est indéfendable. On ne peut plus l'expliquer par le fait que les anglophones, absorbés par le secteur privé, n'auraient pas d'intérêt pour le public. Le gouvernement Bouchard s'est préoccupé de la chose, mais les progrès sont lents, notamment parce qu'un mur existe entre l'appareil d'État et les minorités du Québec.

Un tel projet suscitera certaines réticences, surtout parce que l'on pourra trouver que les efforts que la majorité exige d'elle-même dépassent largement ceux que l'on exigerait des minorités. C'est, selon nous, une mauvaise façon de voir les choses, parce que les rapports entre les communautés ne peuvent plus se voir comme un jeu à somme nulle où les gains des uns sont nécessairement le recul des autres.

Nous croyons profondément, et c'est le cœur de notre démarche, que le Québec est rendu à un stade où il y a convergence entre les intérêts de la majorité francophone et ceux des minorités. Le Québec a changé. Le chemin parcouru, ainsi que le brassage des populations et des cultures font que les francophones, les anglophones et les communautés culturelles ont maintenant un destin commun et surtout des intérêts communs.

Le fait d'assouplir le caractère coercitif de la loi 101, d'être plus sensible aux droits des minorités ou de miser davantage sur la promotion du français est-il un prix intolérable à payer ? Non, parce que les Québécois francophones seront triplement gagnants.

D'abord, parce qu'ils se débarrasseront des mesures et des attitudes de la politique linguistique qui sont devenues un frein à leur développement, que ce soient les initiatives tatillonnes qui nous ridiculisent à travers le

monde, la méfiance de l'anglais qui entrave leur progrès, ou l'approche coercitive, ce mur que nous érigeons entre « nous » et « eux » qui est aux antipodes de ce qu'une société d'accueil doit projeter, surtout lorsqu'elle veut attirer en son sein les nouveaux venus. Ensuite, parce que les outils de promotion permettront de faire progresser le français bien plus que les approches traditionnelles.

Prenons un exemple, l'ouverture de la fonction publique aux allophones et aux anglophones. Cette mesure respecte un droit. Mais de plus, la participation des membres des minorités aux activités de l'État serait probablement le plus puissant outil d'intégration que l'on puisse imaginer. Cela enverrait le message aux minorités que l'appareil d'État québécois, qui joue un rôle si important dans la formation de l'identité québécoise, est également le leur. Cela amènerait également un nombre croissant de non-francophones à partager les valeurs de la majorité.

L'abandon des règles strictes pourra mener à certains glissements. Il faut les accepter. Surtout quand l'on sait qu'ils surviendront surtout au niveau local, dans les petits commerces, ce qui ne soulève pas d'enjeux majeurs. Peut-être que des dépanneurs mettront un peu trop d'anglais. *So what ?* Il faut apprendre à distinguer l'accessoire de l'essentiel.

Les perceptions ont tendance à changer moins vite que la réalité. L'abandon de l'approche traditionnelle de la loi 101 et le développement d'une culture de rapprochement avec les minorités peuvent sembler, au premier abord, un virage considérable.

Mais cette transformation est déjà amorcée, surtout dans la région montréalaise, lieu de rencontre des communautés. Montréal et le Québec ont profondément changé, tant et si bien que, à l'école, au travail, dans les rues, dans la vie économique, même à la télé, la synergie entre les différents groupes qui composent la société québécoise est largement devenue une réalité.

En somme, ce n'est donc pas de virage dont il s'agit, mais d'un ajustement du discours officiel sur la langue, des politiques et des règlements linguistiques, des stratégies d'intégration, des outils de rapprochement pour refléter des changements profonds du tissu social que le pouvoir politique, en retard d'une génération, n'a pas vu venir. Voilà pourquoi les Québécois, qui ont changé, sont certainement prêts à faire le pari de ce nouveau contrat social.



CE TEXTE PEUT AUSSI ÊTRE CONSULTÉ À :
www.cyberpresse.ca/langue

FORUM DE LA LANGUE

Le français menacé à Montréal?

Il faut se demander si les analyses démographiques qui se concentrent exclusivement sur la situation dans l'île ne seraient pas trompeuses, affirme un grand spécialiste de la langue

Presque vingt-cinq ans après l'adoption de la Charte de la langue française, le spectre de la minorisation des francophones à Montréal, qui alimentait la controverse autour de la question linguistique pendant les années 1960, continue de nourrir, en 2001, des débats vigoureux sur l'avenir du français dans la métropole. Malgré la loi 101 et tout ce qu'elle a permis pour améliorer le statut du français, entre 1986 et 1996, la proportion des francophones par rapport à l'ensemble de la population l'île de Montréal — c'est-à-dire les habitants qui parlent habituellement le français à la maison — est passée de 61,8 % à 55,6 %. D'après des projections récentes de Marc Termote, il y aurait probablement minorisation des francophones de l'île de Montréal après l'an 2021, au pire après l'an 2011. Qu'est-ce que tout cela signifie pour l'avenir du français à Montréal ? (...)

En évaluant l'importance des tendances démographiques récentes en regard de l'avenir du français à Montréal, il faut connaître très précisément les causes du déclin démographique des francophones sur l'île de Montréal depuis 1986. Le phénomène n'est pas une conséquence, comme beaucoup le craignaient dans les années 1970, d'une anglicisation massive des immigrants — de fait, de nombreux indicateurs et études sont clairs à ce sujet. L'impact des transferts linguistiques, plus particulièrement, perçus comme une menace pour le français est entièrement neutralisé et est même positif avec l'arrivée de chaque nouvelle cohorte d'immigrants depuis 1976. Au contraire, la baisse de la proportion des francophones par rapport à la population de l'île est le résultat d'une allophonisation de l'île associée à un exode continu des francophones vers les banlieues en couronne.

Question fondamentale

Néanmoins, la question que je posais en 1997 dans *La reconquête de Montréal* vaut toujours : « La question fondamentale pour l'avenir du français à Montréal est de savoir si la défrancophonisation de l'île de Montréal est un phénomène avant-coureur d'une défrancisation (déclin du français comme langue véhiculaire) de l'île et de la région. »

Ceux qui croient que ces tendances démographiques peuvent être néfastes pour la santé sociolinguistique du français proposent habituellement deux arguments. Tout d'abord, ils soutiennent que le caractère français de Montréal est tributaire du fait qu'une majorité considérable de la population parle le français à la maison. Deuxièmement, et par voie d'association, on laisse souvent entendre que la baisse du nombre des francophones dits « de souche » nuit aux efforts d'intégration des immigrants dans une « culture publique commune » dans laquelle le français est la langue véhiculaire.

Or, ces arguments présentent certaines difficultés. En premier lieu, il n'existe aucune recherche sociolinguistique qui établisse qu'un seuil démographique doive être atteint à l'égard du nombre de personnes qui parlent une langue au foyer pour pouvoir maintenir le « caractère linguistique » d'une région. S'agit-il de 75 %, de 50 %, de 40 % ? Nous n'en savons rien. (...) Le français est la langue officielle du Québec (et de Montréal), et les francophones représentent toujours, et de loin, la collectivité linguistique la plus importante de l'île. En outre, les institutions publiques et sociales de l'île fonctionnent majoritairement en français. Malgré le pouvoir social et économique indéniable de l'anglais, voilà le genre de conditions que les sociolinguistes associent généralement au maintien de la langue.

En deuxième lieu, malgré la chute du nombre de francophones sur l'île depuis 1986, selon une vaste gamme des indicateurs sociolinguistiques clés, le français se porte très bien. Les conclusions de l'étude récente du Conseil de la langue française sur le français comme langue d'usage public révèlent que dans les échanges quotidiens sur l'île de Montréal, le français est nettement la langue dominante. De plus, l'intégration des immigrants récents dans un Montréal français ne s'est généralement pas trouvée ralentie par le changement d'équilibre démographique de l'île. Ainsi, — en 1996, parmi les immigrants allophones nouvellement arrivés (depuis 1986) qui vivent sur l'île de Montréal, 64 % de ceux qui sont passés à une autre langue ont adopté le français comme langue parlée à la maison (transfert linguistique); — parmi tous les enfants allophones d'âge scolaire vivant sur l'île de Montréal, le pourcentage des transferts linguistiques vers le français est passé de 15,6 % en 1983 à 51,9 % en 1998; — parmi les enfants allophones d'âge scolaire fréquentant les écoles françaises — les « enfants de la loi 101 » — plus de 90 % des transferts linguistiques en 1999-2000 favorisaient le français. (...)

L'île ou la région ?

Comment se fait-il que la baisse du nombre des francophones dans l'île de Montréal n'a pas encore eu d'effet sociolinguistique négatif sur la situation du français ? On pourrait soutenir notamment que l'île en soi n'est pas une unité d'analyse sociolinguisti-

que à considérer isolément. Par là, j'entends que le cadre de référence démographique plus large à employer en regard des tendances sociolinguistiques de l'île est plutôt la région métropolitaine de Montréal. À l'échelle régionale, comme on l'a souvent fait remarquer, on constate la présence d'une majorité francophone stable (69,8 % en 1996). De plus, bien qu'il existe des signes troublants de fragmentation sociale et économique entre l'île et ses couronnes, les ponts déversent toujours leurs migrants journaliers, et la circulation quotidienne de francophones de la rive sud et de la rive nord qui se déplacent vers l'île pour aller travailler, magasiner, se divertir et étudier en modèle la dynamique sociolinguistique.

En dernière analyse, quand on examine l'avenir du français à Montréal, il faut se demander si les analyses démographiques qui se concentrent exclusivement sur la situation dans l'île ne seraient pas trompeuses. Les tenants de ce découpage analytique soutiennent que l'île de Montréal est le noyau urbain de la région et qu'une « défrancophonisation » en plein cœur de la métropole constitue en soi une menace grave pour le français. Mais si la logique consiste à s'attacher aux tendances démographiques dans « le cœur de la métropole », alors pourquoi ne pas utiliser la ville de Montréal ? Dans cette municipalité, les francophones représentaient une majorité confortable de 62,5 % en 1996. Pourquoi ne pas considérer le « centre-ville » comme noyau urbain, où les milliers de migrants journaliers et de résidents ne laissent pas de doute sur le caractère français de la ville ?

En bref, il faut convenir que les analyses portant sur la langue parlée au foyer dans la seule île de Montréal présentent un portrait démographique trompeur du français francophone. Il ne fait pas de doute que d'autres découpages de la région fournissent un portrait beaucoup moins alarmant des tendances démographiques — même si l'on ne considère pas la question de savoir si ces tendances ont influé sur la dynamique linguistique de Montréal.

Cela dit, je n'irais pas jusqu'à conclure que l'enjeu du recul démographique des francophones sur l'île de Montréal n'est pas significatif, ni important. Comme je l'ai déjà indiqué ailleurs, « il se peut bien que le renforcement du français comme langue publique et langue du travail à Montréal soit suffisant pour en maintenir l'usage à la façon dont l'anglais est la langue véhiculaire dans un contexte multilingue à Toronto, à New York, ou à Los Angeles. Mais il est difficile d'imaginer, étant donné la fragilité de la dynamique linguistique à Montréal, comment la baisse du nombre des francophones pourrait avoir un effet bénéfique sur l'avenir du caractère français de la ville. »

Bien que les preuves soient rares pour conclure qu'une « défrancophonisation » entraîne une « défrancisation » dans l'île — en fait, les tendances semblent plutôt indiquer le contraire — il faut aussi reconnaître que nous ne savons pas comment les tendances sociolinguistiques varieraient si le pourcentage des francophones tombait, mettons, à 40 %. Dans un continent où prédomine l'anglais, la situation de la prédominance du français à Montréal sera toujours précaire.

Ainsi, il faut reconnaître aussi les risques inhérents à la situation actuelle — risques qu'aucun gouvernement responsable ne saurait prendre à la légère. À la lumière de ce diagnostic des causes de la « défrancophonisation » de l'île de Montréal, comment doit-on orienter la politique publique ?

Dans son examen des politiques linguistiques pour le XXI^e siècle, la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française devrait tendre vers des politiques qui correspondent à l'état actuel des choses — et non aux problèmes des années 1970. La loi 101 a connu un succès remarquable, mais elle avait pour objet des domaines qui pouvaient être réglementés directement par la politique linguistique : obligation pour les enfants immigrants d'aller à l'école française, affichage commercial en français et instauration du français comme langue de travail dans les entreprises et les administrations publiques.

Bien que la loi 101 demeure la pierre angulaire des politiques conçues pour assurer la pérennité du français à Montréal, on ne peut pas relever les principaux défis d'aujourd'hui simplement en étendant la portée de la Charte de la langue française, ou en en raffermissant les dispositions. Les changements mentionnés le plus souvent à la loi sur la langue — resserrer les conditions d'admissibilité aux cégeps de langue anglaise, abroger la loi 86 ou exiger des certificats de francisation des petites entreprises — ne changeront pas grand chose aux défis de l'étalement urbain ou de l'immigration. Et ce sont justement ces deux facteurs qui expliquent le déclin de la population francophone sur l'île depuis 1986. C'est précisément la politique publique dans ces deux domaines qui va déterminer l'avenir du français à Montréal.

Il est ironique que depuis l'adoption de la loi 101, le gouvernement provincial ait justement encouragé les résidents (surtout francophones) à quitter l'île de Montréal par la construction et la réfection de routes, la construction d'écoles et le financement du développement économique des banlieues situées hors de l'île. (...)

Si ces tendances se maintiennent, il est aisé de prévoir l'existence d'une région dans laquelle l'île et les couronnes seraient des régions « de plus en plus distinctes au sein de la région ». Cette situation serait malsaine, et ce pour de nombreuses raisons, notamment la polarisation et la menace qui pèserait ainsi sur le développement durable. En plus, elle aurait des conséquences sociolinguistiques : la baisse du nombre des banlieusards francophones dans l'île de Montréal minerait l'un des appuis les plus importants du français comme langue d'usage public dans l'île. Les réformes municipales proposées récemment par le gouvernement pourraient s'avérer un bon départ, mais des institutions régionales comme la CMM devront être dotées de pouvoirs beaucoup plus importants que ceux qui sont envisagés pour régler de façon efficace le problème de l'étalement urbain. (...)

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Silence, on mange!

Mauvaise nouvelle pour les amateurs de cinéma : deux bonnes salles du centre-ville (parmi d'autres propriétés de la chaîne Cinéplex-Odéon) viennent de fermer leurs portes.

Le Faubourg, dans le centre commercial du même nom, et l'Égyptien, dans les Cours Mont-Royal, n'étaient pas flambant neufs, leurs fauteuils n'étaient pas en gradins et ils n'étaient pas greffés à ces monstrueux bars à bouffe qui sont devenus la norme. C'étaient d'honnêtes salles confortables et fort belles en plus, qui offraient généralement une programmation de qualité, y compris des films pour adultes par opposition aux films pour ados. Des cinémas sis au cœur du centre-ville, mais qui avaient une atmosphère de cinéma de quartier.

Une très grosse perte, donc, que ces fermetures, inexplicables autrement que par l'insatiable appétit des rouleaux compresseurs de l'industrie. La chaîne Cinéplex-Odéon est en effet à la veille d'être avalée par le groupe Onex, le même qui avait failli acquérir Air Canada et qui vient d'acheter le gigantesque réseau des librairies Chapters.

Les premières victimes de ces batailles de titans ont été le petit complexe Cinéplex à l'angle des rues Université et Président-Kennedy, qui offrait un choix très varié et gardait ses films assez longtemps pour accommoder les retardataires, et le cinéma du complexe Desjardins, qui était l'avant-poste du cinéma français dans la partie ouest du centre-ville.

On va peut-être réussir à sauver le sympathique Dauphin, à Rosemont, parce que des gens du quartier sont passés à l'action et qu'un acheteur cinéophile s'est présenté, mais il serait douteux que la même chance de survie s'offre au Faubourg et à l'Égyptien, qui sont en quelque sorte coincés entre le Centre Eaton, le Paramount et le futur complexe de 22 salles qui doit s'installer dans l'ancien Forum.

■ ■ ■

Dans une optique de marché normal, ces cinémas étaient certainement rentables, puisque les salles se remplissaient fort bien. Hélas ! la rentabilité ne suffit pas, ce qu'on cherche maintenant c'est la méga-rentabilité.

Et par quoi passe-t-elle ? Par l'érection de gigantesques complexes axés à la fois sur le divertissement — jeux électroniques, machines à boules, et même, comme aux Cinémas Guzzo de Brossard, autos tamponneuses et allées de quilles miniatures — et sur la bouffe. De la bouffe en quantité astronomique. Des tonnes et des tonnes de *fast food*.

De tout temps, les propriétaires de cinéma ont réalisé leurs profits non pas avec la vente des billets mais avec le pop-corn. Aujourd'hui, on est passé à l'arsenal complet, de la pizza aux rouleaux chinois en passant par les poulets BBQ, les souvlakis et le chili con carne. Il ne manque plus que les fondues suisses à l'huile bouillante pour que le plaisir des voisins assaillis par cet étalage soit complet.

Même en dehors des heures de repas, les gens entrent au cinéma porteurs de lourds plateaux bourrés de *fast food* et s'installent comme s'ils étaient tout seuls chez eux, en train de se gaver devant leur télé. Et après, on se demandera pourquoi les Nord-Américains sont obèses.

Je ne boude pas mon plaisir quand on m'offre, comme au Paramount ou au Quartier latin, la chance de voir un film sans que la vue soit bouchée par un grand six pieds ou une cri-nière haut perchée. Ça, c'est formidable. En échange, cependant, il faut se résigner à traverser ces arcades dont l'esthétique « las végasienne » représente le triomphe du mauvais goût, et il faut subir les odeurs agressives, les bruits de mastication et de digestion qui émanent des fauteuils voisins. Encore heureux si les boissons gazeuses en équilibre instable sur leurs damnés plateaux ne vous tombent pas dessus !

Seul le merveilleux Ex-Centris — cet extraordinaire cadeau de Daniel Langlois à sa ville — vous offre le meilleur des deux mondes. À l'entrée de ses très belles salles à gradins, l'avertissement est clair : pas de boisson, pas de nourriture...

■ ■ ■

Le pire, c'est que plus les salles de cinéma se multiplient, moins l'offre est variée. Les complexes cinématographiques projettent le même film à des heures différentes dans deux ou trois salles. Et l'on devine quel genre de film ces complexes seront portés à privilégier : de toute évidence, ceux qui correspondent aux goûts de la clientèle qu'on veut attirer par les jeux électroniques et le *fast food*. Des films simples pour ados légèrement attardés, des superproductions hollywoodiennes, des productions à effets spéciaux. La tendance est écrite dans le ciel.

Il n'y a pas si longtemps, Montréal était la ville par excellence, en Amérique, où l'on pouvait voir les films européens au moment où ils sortaient à Paris, et les films américains en même temps que les New Yorkais.

Nous sommes encore relativement bien servis : le choix reste beaucoup plus large ici qu'à New York, où les salles n'offrent pratiquement que du film américain. Mais il y a des signes inquiétants. Ainsi, jamais le film *Rosetta* des frères Dardenne n'est sorti sur grand écran à Montréal, bien qu'il ait remporté la Palme d'or du Festival de Cannes il y a deux ans. (Le comble, c'est que ce film est passé à Vancouver, ville beaucoup moins bien pourvue que Montréal en films européens.) Autre omission troublante, on n'a jamais vu ici le dernier Angelopoulos (*L'Éternité et un jour*, Palme d'or il y a trois ans). On ne peut certainement pas dire qu'il s'agissait là de petites productions confidentielles pour initiés. D'où l'inquiétude...

Atlantis et l’ISS se séparent: mission accomplie

Agence France-Presse

WASHINGTON — La navette *Atlantis* s'est séparée hier de la Station spatiale internationale (ISS), à laquelle elle était arrimée depuis presque une semaine, au terme d'une mission d'assemblage du laboratoire scientifique américain Destiny, dont la NASA a salué le succès.

À 09h06 (heure locale), alors que les deux vaisseaux se trouvaient au-dessus de la Nouvelle-Guinée, le copilote Mark Polansky a lentement éloigné Atlantis de l'ISS, a indiqué Kyle Herring, porte-parole du centre spatial Johnson, à Houston (Texas).

« Séparation physique », a confirmé au centre de contrôle Polansky, un « bleu » de l'espace qui effectuait là sa première manoeuvre, seul aux commandes du vaisseau de deux milliards de dollars.

À une distance d'environ 150 mètres, il a ensuite réalisé un survol en demi-cercle d'une quarantaine de minutes autour de la station, pour favoriser la prise de photos et de films vidéo.

Deux heures plus tôt, les cinq astronautes de la navette et les trois résidants de l'ISS — l'Américain William Shepherd et les Russes Iouri Guidzenko et Sergueï Krikaliou — s'étaient fait leurs adieux, avant de refermer les écoutilles séparant la station orbitale d'*Atlantis*.

Alors que la navette s'éloignait définitivement de l'ISS, le commandant de l'ISS a remercié ses collègues d'*Atlantis*.

« Nous voudrions vous remercier ainsi que les équipes au sol et l'ensemble du partenariat de la station pour nous avoir apporté à bord ce nouvel équipement formidable, le

laboratoire de recherches Destiny. Nous l'utiliserons à bon escient. Bon voyage et bon atterrissage », a lancé William Shepherd.

La navette doit revenir se poser dimanche, à 12h52, au centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride).

L'équipage russo-américain à bord de l'ISS depuis le 2 novembre doit revenir sur Terre fin mars et sera relevé par un nouvel équipage.

Trois sorties spatiales harassantes ont été nécessaires pour assembler l'énorme module sur l'ISS au cours de cette mission de onze jours, sans doute l'une des plus complexes du programme d'assemblage du gigantesque meccano de l'ISS, qui va se poursuivre jusqu'en 2006.

« Cette mission s'est déroulée de façon exceptionnelle. Parfois cela

fait même presque peur lorsque tout se passe aussi facilement », a plaisanté Bill Gerstenmaier, le responsable adjoint de la NASA pour l'ISS.

L'objectif principal de la mission consistait en l'installation du module Destiny sur l'ISS. D'une longueur de 9,2 m pour un diamètre de 4,3 m et d'un poids de 15 tonnes, cet énorme cylindre qui a coûté 1,38 milliard de dollars sera l'un des six laboratoires de recherches de l'ISS et servira également de centre de commandement et de contrôle du complexe orbital.

« Cette mission représente un énorme pas en avant en termes de capacités sur la station et, en réalité, la plus grande avancée de toute la séquence d'assemblage », a souligné de son côté le directeur de vol de la NASA pour le programme ISS, Andy Algate.

Avec l'adjonction de Destiny, la Station spatiale internationale (ISS) devient aussi le plus grand complexe orbital jamais assemblé par l'homme dans l'espace.

La Station spatiale augmente ainsi son volume habitable de 41 % et offre maintenant une superficie équivalente à un appartement de quatre pièces.

Bien que sa construction nécessitera encore 39 vols de navettes américaines et de fusées russes, l'ISS est déjà à ce jour la plus grande station spatiale jamais construite par l'homme dans l'espace.

Avec une dimension de 51 mètres de long, 72 m de large et 27 m de haut pour une masse de 112 tonnes et un espace habitable de 414 m³, elle dépasse le *SkyLab* américain des années 1970 et la station orbitale russe *Mir*.

S’il disparaît le site Napster sera vite remplacé

MATT BEER
Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Si le site Napster cesse d'exister, d'autres plus perfectionnés prendront sa suite pour alimenter l'appétit de musique gratuite des internautes, estiment des experts.

En début de semaine, la justice américaine, en estimant que Napster encourageait la violation des droits d'auteur, a pratiquement signé la fin de ce site dans son concept actuel d'accès gratuit à des morceaux de musique. Mais les internautes devraient aller chercher ailleurs.

« Les gens se sont habitués à télécharger de la musique gratuitement et ne sont pas prêts à abandonner cette pratique aussi facilement », estime Vincent Falco, employé de Bearshare, un site internet de type Napster.

Pour certains spécialistes, la fin probable de Napster est loin de signer l'arrêt de mort de l'échange de musique en ligne, mondialement répandu. D'autres sites existent déjà et des sites de substitution vont émerger, notamment grâce au logiciel Gnutella, prévoient-ils.

Versions piratées

Bien que Gnutella n'ait jamais avalisé son logiciel, des versions piratées sont d'ores et déjà devenues monnaie courante dans l'échange clandestin de musique en ligne.

Le logiciel Gnutella, mis au point par des programmeurs d'America Online, permet de créer un système d'échanges de fichiers totalement décentralisé. Par ce biais, les ordinateurs des internautes sont connectés les uns aux autres, sans que nul ne puisse contrôler l'étendue du réseau ainsi constitué.

Et si Gnutella a échappé jusqu'ici à des poursuites, c'est que son système évite la centralisation sur un site ou un ordinateur et de ce fait, il est inattaquable, estiment les experts en rappelant que ce n'était pas le cas de Napster.

Les systèmes Gnutella « défient toute action en justice », indique Aram Sinnreich, analyste chez Jupiter Mediametrix, une société de conseils sur le marché des médias et des communications.

« Il n'y a vraiment personne à poursuivre, à l'exception de millions d'inconnus qui utilisent ce logiciel. Je ne crois pas que l'on puisse trouver un seul cabinet d'avocats prêt à accepter un tel dossier », avance Aram Sinnreich.

Après la décision de justice intimant à Napster de respecter les droits d'auteur, les internautes redoutent tellement la fermeture du site qu'ils chargent un maximum de fichiers musicaux.

Selon Webnoize, une société de conseils en ligne, quelque 91 millions de chansons ont ainsi été téléchargées à partir du site Napster sur la seule journée de mardi, au lendemain de la décision du tribunal de San Francisco remettant en question l'existence de Napster. Le dimanche avant la publication du jugement, 130 millions de morceaux de musique s'étaient échangés par ce même canal, selon la même source.

En janvier, au total 3 milliards d'oeuvres musicales ont ainsi circulé gratuitement via Napster, pratiquement deux fois plus que le flux observé en septembre.

ACTUALITÉS

La phobie du métro

Si vous êtes de ceux pour qui prendre le métro est aussi simple que poster une lettre, estimez-vous heureux. Car, pour environ 10 % des gens, le geste relève carrément de l'exploit.

Chaque année, le psychologue Patrice Ruffo-Pinard accompagne entre 200 et 300 personnes dans les entrailles de la métropole pour les aider à surmonter leur terreur du métro, une agoraphobie qu'il dit aussi répandue que la peur de l'avion. « Il y a des personnes qui traversent la ville à pied ou en autobus pour éviter de prendre le métro, dit-il. Ou d'autres, plus fortunés, qui se déplacent fréquemment en taxi. »

Une autre catégorie de phobiques arrivera, au prix d'efforts surhumains, à vaincre temporairement leur angoisse. « Ceux-là font un paquet de rituels pour se sécuriser : prendre un verre, prier, sortir du wagon à chaque station... Éventuellement, ils finiront par ne plus aller dans le métro. »

C'est bien simple, il suffit parfois de passer à proximité d'une station de métro pour que le coeur de ces agoraphobes se mette à battre la chamade. Plus ils approchent de la rame, plus les symptômes s'intensifient : palpitations, tremblements, nausées, transpiration, sensations d'étouffement.

« Ce sont des symptômes d'anxiété normaux, mais que les gens perçoivent comme dangereux, ajoute le psychologue. La plupart développe une aversion pour le métro à la suite d'une mauvaise expérience. »

C'est la thérapie cognitive comportementale qui vient à leur rescousse. Ingrédient numéro un : l'exposition. Au cours de la thérapie, psychologue et patient affrontent les souterrains. Marchent devant la station. Y pénètrent. Passent les tourniquets, s'assoient sur un banc, apprivoisent le métro, une station à la fois. Jusqu'à ce que l'agoraphobe puisse s'y aventurer seul. « Ça peut prendre de quinze minutes à un an, dit M. Ruffo-Pinard. En général, c'est une thérapie qui va vite. »

Son taux de réussite ? 100 %. « C'est une phobie qui se traite facilement. Elle peut resurgir plus tard dans des moments de stress, mais la très grande majorité des agoraphobes qui consultent surmontent leur peur. »



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

On y parle italien, arabe, bengali, chinois. Rendez-vous des amoureux comme des gens seuls. C'est dans le métro qu'on prend véritablement le pouls de Montréal.

Dans les profondeurs de Montréal

Métro, boulot, pub !

ELLE NOUS ASSAILLE parfois dès qu'on franchit les tourniquets, poursuit sa course le long des couloirs, défille sur l'afficheur électronique et décore même les barres d'appui ou le plafond des wagons! La publicité gagne les moindres recoins du métro et ce n'est pas terminé, prévient la STCUM.

Bien avant les Fêtes, les usagers du métro étaient invités à «jouer au père Noël». Ce slogan publicitaire, pivot de la campagne d'une carte de crédit à laquelle s'était associé un constructeur d'automobiles, avait envahi le métro. On le retrouvait sur des affiches qui tapissaient non seulement les murs des stations, mais aussi des loges de guichetiers et des tourniquets! Et, à l'intérieur des wagons, il était difficile d'agripper la barre sans mettre la main sur la pub d'un téléphone cellulaire.

Exagéré? Plutôt innovateur, selon la STCUM, qui a empoché 8,5 millions en revenus publicitaires pour l'année 2000 et 140 000\$ pour cette seule campagne. L'organisme confie la gestion de ses espaces publicitaires à Métro Média Plus, à qui on demande expressément de se creuser les méninges.

«Dans le métro, le public est captif, explique Odile Paradis, chef des affaires publiques à la STCUM. Pour être plus attrayants, nous demandons à cette firme d'innover et de rechercher sans cesse de nouveaux concepts.»

Rien de nouveau à ce que la pub sorte des cadres traditionnels, rappelle Mme Paradis. Il y a quelques années, des rames entières avaient porté les couleurs du lait, d'une boisson gazeuse et d'une marque de jeans.

Quant à faire la part belle à un constructeur automobile sur son propre mobilier, la STCUM n'y voit aucun accroc aux règles de l'éthique, pas plus qu'un encouragement à adopter un mode de transport contraire à sa mission. «On a déjà des annonces d'automobiles dans le métro, poursuit la porte-parole. On ne fait pas la guerre auto-métro. En termes de publicité, il n'y a aucune concurrence.»

Le mobilier n'est pas repeint, indique-t-elle, mais simplement recouvert d'une fine pellicule adhésive.

Même les panneaux traditionnels ont désormais de la concurrence: les «lumiquais», de nouvelles enseignes publicitaires lumineuses «qui ajoutent non seulement une touche de chaleur, mais qui ont l'avantage d'apporter un point de luminosité supplémentaire dans le métro», selon Mme Paradis.



MARTINE ROUX

LA VIE DANS LE MÉTRO	
SAM	1 > Un zoo le jour
DIM	2 > Des cours d'école
LUN	3 > Le suicide
MAR	4 > De vieux wagons

Cinq heures trente. Le jour est encore loin mais la queue s'étire déjà aux arrêts d'autobus du terminus Henri-Bourassa. À l'intérieur, un guichetier se pointe derrière la vitre embuée pour déverrouiller les portes de la station.

Les passagers s'agglutinent sur le quai. C'est l'heure des ouvriers, des couturières, des machinistes. Outre le grésillement des néons, rien ne trouble le silence. En attendant le départ du train, les passagers ouvrent un journal, ferment les yeux ou contemplent le bout de leurs chaussures.

Sur le siège d'à côté, la voisine est en verve. Chaque matin avant l'aube, elle quitte son domicile du quartier Rivière-des-Prairies, se farcit un trajet d'une demi-heure en autobus jusqu'au terminus Henri-Bourassa et prend le métro jusqu'à Rosemont. Elle travaille dans une usine où on fabrique des poignées en métal, explique-t-elle de son joli accent créole. Poignées de portes, de toilettes, de meubles...

«Quand j'élevais mes deux enfants, je passais mes journées à la maison. Je m'y sentais comme enfermée, je voulais faire autre chose. Prendre le métro, travailler, ça me permet de voir des gens.»

Pendant les heures de pointe, les agents de surveillance de la STCUM se postent sur les quais. Jour après jour, ils en voient de toutes les couleurs: les petits malins qui collectionnent les titres de transport, les pickpockets, les névrosés affligés de tics, les jeunes fugeurs, les désespérés.

«Le métro, c'est une vraie boîte à surprises! résume l'agent Guylaine Lapointe. On peut passer des journées à donner de l'information touristique. Mais on ne sait jamais ce qui nous attend...»

Un appel entre sur la radio. Guylaine Lapointe et son collègue foncent à la station Pie-IX: des jeunes y vendent des stupéfiants, rapporte le guichetier. Évidemment, ils se sont volatilisés avant l'arrivée des flics du métro. Mais l'agent Jean-Guy Sabourin croit savoir de quels oiseaux il s'agit.

«Certaines stations de métro sont devenues des plaques tournantes pour la vente de stupéfiants, déplore-t-il. Elles sont sous l'emprise de groupes criminels qui y placent leurs vendeurs, souvent des jeunes sans ca-

sier judiciaire, et les remplacent dès qu'ils se font identifier par la police.»

Pie-IX et Viau figurent notamment sur la liste noire des agents. Mais aussi Berri-UQAM, Mont-Royal et chacun des terminus. L'ouverture d'un complexe cinématographique près du Stade olympique, en novembre dernier, leur donne des maux de tête. «Il y avait déjà beaucoup de circulation, dit M. Sabourin. Ça va être l'enfer pour la vente de drogue...»

Un zoo, le jour

En plein coeur de la journée, le carrefour Berri-UQAM sert de refuge à nombre d'es-seulés, de vieillards, de sans-abri, de marginalisés. Certains fouillent les poubelles à la recherche de bouteilles vides, voire d'un bout de sandwich. Près des quais, une femme aborde des inconnus qui feignent de ne pas la voir. «S'il vous plaît, pourriez-vous m'acheter quelque chose à manger au dépanneur? implore-t-elle. J'ai faim...»

Dix mètres au-dessus des têtes, il y a la rue, les cafés, peut-être le soleil. Pourtant, les restaurants des couloirs de Berri-UQAM sont loin d'être déserts. L'un d'eux, L'Étoile St-Denis, semble tout droit sorti d'un roman de Michel Tremblay: une serveuse aux cheveux trop blonds, un comptoir où se côtoient les gâteaux forêt noire et le Jello rouge...

Jacqueline Saint-Urbain y vient environ trois fois par semaine, «surtout pour le spaghetti». Orpheline, son nom réfère à la rue où on l'a trouvée, raconte cette douce septuagénaire. Une enfance passée à la crèche et chez les soeurs de la Providence. Puis, l'hôpital psychiatrique, les petits boulots miséreux... et la solitude de son appartement du centre-ville.

Son chat et ses promenades dans le métro meublent l'essentiel de ses journées. «Je trouve le temps moins long quand je sors. Mais il y a de la misère dans le métro, surtout chez les jeunes. Ceux qui ne la voient pas sont aveugles.» La semaine précédente, un homme s'est suicidé, poursuit la vieille dame. «Je trouve ça de valeur...»

Le métro est «un enjeu de cohabitation urbaine» pour bien des oubliés, soutient René Charest, coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). «Les liens sont souvent difficiles entre les personnes marginalisées et les autres acteurs du métro, comme les commerçants.» Certains itinérants ont littéralement adopté une station et y égrènent plusieurs heures de la journée. «Ils ont noué des liens avec les passants ou les commerçants de l'endroit, dit M. Charest. Ça peut être bénéfique pour eux.»

École du soir

Quinze heures vingt. Métro Villa-Maria, des nuées d'élèves déboulent des autobus. Collégiennes en jupes à carreaux, adolescents dégingandés au capuchon de sweat-shirt remonté sur la tête. Certains passent, plusieurs restent. Ils se massent près d'un

abribus dont une vitre est fracassée, à l'ombre d'un mur maculé de graffitis. Comme plusieurs stations de métro sises à proximité des écoles secondaires, Villa-Maria se transforme en bruyante cour de récréation en fin d'après-midi.

Assises sur un banc, deux élèves du collège voisin répriment un sourire lorsqu'on leur demande si ces attroupements les effarouchent. «Vous ne prenez jamais le métro? rétorque Valérie d'un air narquois. Il se passe bien plus de choses à Berri-UQAM. Les jeunes ici ne sont pas menaçants.»

Peu menaçants pour madame Tout-le-Monde, plusieurs ados pratiquent auprès des plus jeunes qu'eux un sport répandu aux abords des stations de métro: le taxage. Un droit de passage en échange d'une montre Tag Heuer ou d'un blouson Tommy Hilfiger, par exemple...

«Un jeune peut se faire déshabiller au métro Villa-Maria! observe l'agent socio-communautaire Luc Demers, du SPCUM. Le métro est un lieu public, anonyme, où il y a beaucoup de va-et-vient. Ça fait l'affaire de ceux qui cherchent un bassin de victimes potentielles...»

Le taxage est un vol qualifié, enchaîne le policier. Mais allez expliquer aux victimes qu'il s'agit d'un acte criminel... Seuls mille cas de taxage sont signalés annuellement dans le territoire de la CUM, soit environ le cinquième. «On ne réussit pas encore à atteindre suffisamment les jeunes pour les convaincre de dénoncer leur agresseur. Ils ont peur des représailles.» Pourtant, moins de 2% des taxeurs mettent leurs menaces à exécution, souligne-t-il. «Le taxage est devenu une façon de s'adapter à la société de consommation. C'est un phénomène social.»

Indifférents à un début de bagarre, les passants qui débouchent de la station foncent tête baissée vers l'autobus. Une attitude qui horripile Mihaela Comanescu, une Montréalaise d'origine roumaine qui se déplace quotidiennement en métro. «Je n'ai jamais peur dans le métro. Mais les comportements impolis, irresponsables ou agressifs me dérangent. Sur le quai, je suis déjà intervenue auprès de jeunes qui se poussaient les uns les autres vers la voie. Ils se sont retournés contre moi...»

L'intimidation, les agents du métro connaissent. Alors que Guylaine Lapointe et Jean-Guy Sabourin reviennent de la station Pie-IX, un jeune homme aux lunettes noires et à la casquette enfoncée jusqu'aux oreilles traverse le wagon pour se poster en face d'eux. Ses doigts sont couverts de bagues à clous qui défigureraient un gaillard en moins de deux. Deux arrêts plus loin, il sort sans autre forme de procès.

Ainsi va le métro. Des gens sans histoire, d'autres qui cherchent à en avoir une. La vie, quoi.

DEMAIN: Un prolongement des cours d'école

MONDE

| KOSOVO |

Sept Serbes tués et 43 blessés dans un attentat

d'après AFP

PODUJEVO, Yougoslavie – Sept Serbes ont été tués et 43 autres blessés hier près de Podujevo (nord-est du Kosovo) par l'explosion d'une bombe au passage d'un convoi transportant des civils serbes et escorté par la Force multinationale de paix (KFOR).

Dix des blessés étaient dans un état inquiétant et 33 autres moins grièvement atteints. Ils ont été évacués vers divers hôpitaux, selon un officier de la KFOR.

Il s'agit de l'acte de violence le plus grave commis au Kosovo depuis juillet 1999, lorsque 14 Serbes qui travaillaient dans un champ à Gracko, dans le centre de la province, avaient été abattus à l'arme automatique.

Les cinq bus du convoi Nis Express escorté par la KFOR venaient de franchir la limite administrative entre la Serbie et le Kosovo quand une très violente explosion a totalement détruit le premier autocar, vers 11h30 (locales), a expliqué le major Tim Pearce, porte-parole de la Brigade multinationale.

La bombe, entre 50 et 100 kg d'explosifs, avait été placée sous la route et son explosion a été déclenchée à distance, selon le capitaine Richard Kusak, porte-parole de la KFOR.

Deux personnes ayant « une atti-

tude étrange » ont été arrêtées par des soldats de la KFOR peu avant l'explosion, à proximité du lieu du drame, selon la Mission de l'ONU au Kosovo (MINUK).

Le bus a entièrement brûlé et, quelques heures après le drame, il ne restait plus que la carcasse calcinée du véhicule, plantée au milieu de la chaussée. Autour, on pouvait voir des dizaines d'objets et les effets personnels des passagers, dispersés sur le goudron ou le bas-côté de la route.

Le convoi, en provenance de Nis, la plus grande ville du sud de la Serbie, se dirigeait vers l'enclave serbe de Gracanica (près de Pristina, au centre du Kosovo) et était placé sous la protection de soldats suédois de la KFOR.

Presque simultanément à l'attentat de Podujevo, quatre Serbes ont été enlevés par des séparatistes de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja, Bujanovac (UCPMB), du nom de trois communes du sud de la Serbie à forte population albanaise. Les quatre personnes circulaient à bord de voitures près de Presevo.

Le Kosovo, province administrée par l'ONU depuis juin 1999, est régulièrement le théâtre de violences entre Serbes et Albanais. Mardi, un autre convoi transportant des civils serbes a été attaqué près de l'enclave de Strpce, dans le sud du Kosovo. Le chauffeur d'un des autocars a été tué d'une balle dans la tête et trois passagers ont été blessés, dont un sérieusement. Le convoi, en provenance de la Serbie, était également escorté par la KFOR.



Photo AP

Sur la route reliant la ville serbe de Nis et Pristina, la capitale du Kosovo, le trafic fut bloqué hier : des séparatistes albanophones venaient de faire sauter un autobus, tuant sept de ses passagers serbes et en blessant 43 autres.

En raison d'attaques régulières, les Serbes du Kosovo, minoritaires, se déplacent la plupart du temps dans des convois encadrés par la KFOR lorsqu'ils circulent dans cette province du sud de la Serbie peuplée majoritairement d'Albanais.

Belgrade a établi un lien entre l'attentat d'hier et la tension qui règne dans le sud-est de la Serbie. Cette attaque représente « une ré-

ponse » des Albanais « les plus extrémistes » au plan de paix que Belgrade a proposé pour résoudre la crise dans le sud-est de la Serbie, où opère une guérilla séparatiste albanaise, a déclaré le secrétaire yougoslave à l'Information, Slobodan Orlic.

À la suite du « massacre de civils serbes à Podujevo », Belgrade a demandé une « session d'urgence du Conseil de sécurité pour condamner la violence et entreprendre des

mesures pour protéger les civils » serbes, selon un communiqué du gouvernement yougoslave, cité par l'agence officielle Tanjug.

En réaction à l'attentat, plusieurs rassemblements spontanés ont été constatés par la MINUK dans les enclaves serbes de la province, où la population exprimait sa colère. Ces manifestations se sont déroulées « sans heurts, mais la situation est très tendue », a déclaré Sylvana Nziroera, porte-parole de l'ONU.

Un gouvernement d'union nationale avantagera Sharon

d'après AFP

JÉRUSALEM — Un gouvernement d'union nationale avec les travaillistes Ehud Barak à la Défense et Shimon Peres aux Affaires étrangères présente tous les avantages pour le premier ministre israélien élu et chef de la droite, Ariel Sharon, sur le plan international comme sur le plan intérieur.

Barak, premier ministre sortant, a conclu jeudi soir avec Sharon, vainqueur de l'élection du 6 février, un accord de principe sur un cabinet d'union au sein duquel les portefeuilles de la Défense et des Affaires étrangères reviendraient au Parti travailliste, selon toute vraisemblance à lui-même et à Peres, son grand rival.

Sharon avait fait de l'entrée des travaillistes au sein de son gouvernement une priorité absolue, ce qui

explique qu'il ait accepté de payer le prix fort pour l'obtenir, à savoir deux des trois grands ministères avec les Finances.

« Israël est en guerre et c'est un cabinet de guerre », affirme Gerald Steinberg, professeur de sciences politiques à l'Université Bar Ilan, près de Tel-Aviv, dans une référence à l'Intifada, le soulèvement palestinien. La présence des travaillistes dans le gouvernement « constitue une base pour une action militaire bénéficiant d'un large soutien politique en Israël », ajoute-t-il.

Une éditorialiste du *Jerusalem Post* allait plus loin hier dans un article présentant Barak comme « le nouveau garde du corps de Sharon », en affirmant que « le recrutement de Barak par Sharon ouvre la voie à l'action militaire ». En cas de recours à des moyens militaires mas-

sifs pour mater l'Intifada, Sharon sera, en somme, couvert sur sa gauche par la présence d'un travailliste à la Défense.

Cette perspective suscite d'ailleurs un profond malaise au sein du Parti travailliste, même chez les partisans de l'union nationale. « Il ne fallait pas accepter le ministère de la Défense, et en plus que Barak s'en charge », a déclaré le député travailliste Yossi Katz, membre de l'aile gauche du parti. Il y voit une « faute terrible » car, dit-il, « les travaillistes seront tenus pour responsables de tout ce qui va mal sur le plan sécuritaire ».

Sur le plan international, Sharon ne peut que se féliciter de la présence quasi-certaine de Peres aux Affaires étrangères. Pour Steinberg, le choix d'un homme d'État unanimement respecté ne peut qu'améliorer l'image déplorable de Sharon à

l'étranger, l'un des principaux soucis du premier ministre élu. Le prix Nobel de la paix 1994, assure-t-il, ne participera pas à la définition de la politique israélienne, mais sera chargé de la présenter sous le meilleur jour à l'étranger, notamment en Europe.

Mais l'un des principaux avantages d'un gouvernement d'union nationale sera de permettre à Sharon d'écarter la menace que représente au sein même de son parti, le Likoud, l'ancien premier ministre Benjamin Netanyahu. Ce dernier, qui ne fait pas mystère de ses ambitions de revenir au pouvoir, avait prêté avant l'élection qu'un gouvernement Sharon ne durerait que quelques mois.

Mais il pensait alors à un gouvernement limité aux partis de droite et d'extrême-droite et aux formations religieuses, avec une

majorité étroite de deux ou trois sièges. Un gouvernement d'union nationale, qui pourrait avoir une majorité allant jusqu'à 80 sièges sur 120 à la Knesset, change complètement la donne. À tel point qu'il pourrait même espérer durer jusqu'à la fin de la législature, en 2003. Steinberg estime que si le conflit avec les Palestiniens est conduit « de manière professionnelle, alors je pense qu'il (le gouvernement) durera ».

Quant à Netanyahu, qui avait refusé d'être candidat à l'élection du 6 février, il apparaît plus que jamais comme le dindon de la farce. « Il s'est remis dans la situation où il se trouvait après avoir perdu les élections de 1999 », commente Steinberg. Pour Netanyahu, c'est un peu une deuxième traversée du désert qui s'annonce.

Blocus : l'ONU avertit d'un effondrement possible de l'Autorité palestinienne

Le blocus économique prive le gouvernement des Palestiniens de ressources financières essentielles

d'après AFP

NATIONS UNIES, New York — Le blocus économique israélien des territoires palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza pourrait entraîner dans les prochaines semaines un effondrement de l'Autorité palestinienne, a affirmé hier le secrétaire général de l'ONU.

Le blocus économique « prive l'Autorité palestinienne de ressources financières nécessaires et aggrave la crise économique et sociale qui sévit dans les territoires occupés », a déclaré Kofi Annan.

Ce dernier a fait part au premier ministre israélien élu, Ariel Sharon, de sa « grande inquiétude » en ce qui concerne « la capacité de l'Autorité palestinienne à continuer à fonctionner ».

Plus tôt dans la journée, le coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Proche-Orient, Terje Roed-Larsen, avait indiqué que « les institutions palestiniennes pourraient s'écrouler dans un très proche avenir ».

« La crise budgétaire est aiguë. Elle peut conduire à un effondrement institutionnel et mener à plus de violences », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, Israël s'est abstenu de transférer à l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat les recettes de taxes douanières, dans le cadre de la politique israélienne de fermeture des frontières.

Les arriérés totalisent jusqu'à présent l'équivalent de 54 millions

de dollars US, a précisé Roed-Larsen, ajoutant qu'« il ne s'agit pas d'argent israélien mais palestinien ».

« Pour que l'Autorité palestinienne reste à flot, il lui faut 50 millions de dollars », a-t-il ajouté.

La direction palestinienne utilise actuellement son découvert bancaire pour payer les salaires de ses employés, enseignants et médecins pour le mois de février mais, a souligné le responsable de l'ONU, « elle ne sera plus capable de le faire dans les prochaines semaines ».

« La violence est rampante et peut facilement échapper à tout contrôle », a-t-il affirmé.

Roed-Larsen a déclaré qu'il se rendrait à Washington, mercredi ou jeudi, afin d'évoquer cette question avec des responsables du département d'État et de la Maison-Blanche.

Il a par ailleurs « discuté du transfert de 60 millions d'euros en provenance de l'Union européenne, avec des responsables à Bruxelles, mais seuls 10 millions ont pour l'instant été débloqués par la Norvège ».

« Ensuite il faudra absolument obtenir un engagement de pays arabes en vue d'un transfert d'un milliard de dollars US pour maintenir l'Autorité palestinienne à flot d'ici à la fin de l'année », a-t-il ajouté.

imba

Le IMBA de l'Université d'Ottawa.

À LA MAÎTRISE DU MONDE

Obtenez votre M.B.A. international de l'université bilingue la plus importante en Amérique du Nord !

Le programme bilingue du I.M.B.A. de l'Université d'Ottawa est de classe mondiale. Il peut lancer votre carrière et vous faire découvrir de nouveaux horizons à l'échelle internationale.

Le I.M.B.A. de l'Université d'Ottawa offre :

- Un programme spécialement conçu pour perfectionner vos compétences en gestion internationale;
- Un profil d'études dans la ville d'Ottawa, un des principaux centres de haute technologie et de politique globale du monde;
- Un stage dans un contexte international au Canada ou à l'étranger; et,
- La possibilité de compléter vos études – et de propulser votre carrière – en 12 mois seulement !

Pensez à vous inscrire dès aujourd'hui : visitez notre site Internet au www.imba.uottawa.ca

Des séances d'information ont lieu dans votre localité dès maintenant !

Pour rencontrer notre équipe IMBA et en savoir davantage, veuillez assister à une séance d'information :

- Hotel Omni Mont-Royal
- 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec)
- le 14 mars à 17h30

Et préparez-vous à mener votre carrière où bon vous semble. Les places sont limitées : inscrivez-vous au www.imba.uottawa.ca !

Contactez-nous : 1-800-965-5512

imba@admin.uottawa.ca.

Université d'
University of
Ottawa

Au-delà de l'ordinaire !

Bush et Fox négocient un virage en énergie

Le Canada serait consulté sur la formation d'un grand pacte énergétique continental

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

SAN CRISTOBAL, Guanajuato – À peine arrivés au ranch du président Vicente Fox, à San Cristobal, État de Guanajuato, les présidents du Mexique et des États-Unis ont laissé tomber la veste. Et une bonne dose de préjugés ayant envenimé les relations mexicano-américaines depuis l'annexion du Texas par les États-Unis.

Pour une fois, un président mexicain domine d'une demi-tête un président américain. Et son vis-à-vis du Nord peut s'exprimer avec prudence dans la langue de Pancho Villa. Ce n'est pas rien ! La politique internationale des États-Unis emprunte l'axe Nord-Sud — avec la promesse de consulter le Canada pour ce qui concerne tout au moins deux directions assez spectaculaires : un pacte énergétique continental et un ALENA Plus.

D'abord la politique énergétique continentale lancée par George W. Bush — sujet aussi tabou au Mexique que l'est chez nous la diversité culturelle ! Or, voilà que le président Vicente Fox expédie au grenier le sempiternel prétexte de la souveraineté pour accepter une



Photo REUTERS

Moment de détente hier entre le président George W. Bush, des États-Unis, et son hôte, le président Vicente Fox, du Mexique, au ranch de ce dernier à San Cristobal.

mise en commun de nos richesses naturelles continentales. Le plan Bush apparaît comme un « remake » du plan lancé par George Bush père à l'époque où ce dernier concoctait un accord de libre-échange avec le président Salinas de Gortari.

Sous la pression de son opinion publique, Salinas avait forcé les négociateurs américains à exempter le pétrole de l'ALENA. Le Canada accepta de partager ses ressources

énergétiques en cas d'urgence aux États-Unis — mais réussit à protéger sa diversité culturelle. L'ALENA a dépassé le stade des exemptions qui déplaisaient tellement à l'esprit unificateur des Américains ! Mais le Mexique voudrait à son tour que les États-Unis analysent le plan Fox de négocier un ALENA Plus envisageant une « communauté économique qui bénéficie aux régions les moins développées et aux groupes sociaux les plus vulnérables du continent ».

Fox enlève une autre promesse à l'inflexible George W. Bush : « Garantir aux chômeurs mexicains qui migrent aux États-Unis un traitement humain, une sécurité juridique et des conditions d'emploi dignes. »

Au-delà des bonnes paroles de circonstance, la première rencontre Bush-Fox sur le terrain du Mexicain dépasse les promesses qu'on pouvait en attendre. Bush n'a pas monté la jument Maximilienne que

son ami Fox avait préparée pour une courte promenade, et les deux anciens gouverneurs ont laissé au vestiaire l'esprit batifoleur ! Il est vrai que la fête avait été un peu assombrie par un nouveau bombardement de l'Irak commandé par les généraux américains — avec l'approbation de leur président. Les Mexicains ont froncé les sourcils en constatant que les manoeuvres guerrières de leur invité venaient assombrir le ciel tout bleu de San Cristobal.

En lançant son « clair message » de rapprochement, le président américain a consenti une dernière concession à la sensibilité mexicaine : reconnaître que sans les millions de consommateurs américains de drogues, les trafiquants n'auraient pas envahi le Mexique avec une telle vigueur. Au Sinaloa, l'État par excellence des cultures interdites, 16 paysans ont été assassinés d'une rafale de mitraillette, la veille même de l'arrivée de Bush !

Pour accueillir son vis-à-vis américain, le président mexicain s'est livré à un *lifting* profond de sa vaste ferme de 400 hectares — à peine 200 de moins que celle de son nouvel allié Bush. Chose certaine, les deux hommes regardent vers le Sud et parlent de synergie sur un ton nouveau dans les relations Mexique-États-Unis. Le prochain Sommet de Québec nous dira si la récolte dépasse les promesses d'un sommet *fast track* qui pourrait néanmoins changer la donne nord-américaine Canada—États-Unis—Mexique !

Désarmement des Hutus au Congo (RDC)

d'après AFP

BRUXELLES — Un accord pour désarmer les milices hutues rwandaises combattant en République démocratique du Congo (RDC) a été conclu jeudi en marge du sommet de Lusaka entre les belligérants en RDC, a annoncé hier de Bruxelles le porte-parole du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD).

« Un accord a été réalisé pour désarmer, dans le cadre de l'accord de Lusaka, les forces qui ont perpétré le génocide au Rwanda et sont recherchées par la justice internationale », a déclaré Kin Kiey Mulumba, porte-parole du RCD, mouvement rebelle congolais qui occupe l'est de la RDC grâce au soutien armé de Kigali.

Le désarmement de plusieurs milliers de miliciens hutus impliqués dans le génocide qui a fait de 500 000 à 800 000 morts au Rwanda en 1994, et qui combattent depuis deux ans et demi aux côtés de l'armée de Kinshasa en RDC, est l'une des principales conditions posées par le Rwanda pour se retirer du Congo.

Le président rwandais Paul Kagame a refusé de se rendre jeudi au sommet de Lusaka au motif que le régime zambien n'avait pas arrêté les miliciens hutus rwandais ayant trouvé temporairement refuge sur son sol après les violents combats qui se sont déroulés en décembre dans le sud de la RDC.

La Zambie a ainsi laissé repartir en RDC environ 6000 hommes, dont un noyau dur d'extrémistes hutus recherchés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), selon le RCD.

On presse Khatami de briguer la présidence

d'après AFP

TÉHÉRAN — Le Front de la Participation (FP), le plus important parti réformateur en Iran, a appelé solennellement hier Mohammad Khatami à se présenter à l'élection présidentielle du 8 juin pour un second mandat.

« Il y a un consensus parmi les forces réformatrices pour soutenir M. Khatami et la prochaine élection sera un référendum national pour la poursuite des réformes », a déclaré aux journalistes M. Mohammad-Reza Khatami, secrétaire général du FP, qui revendique 110 députés sur 272 siégeant actuellement.

L'appel du FP à une nouvelle candidature Khatami, lancé à l'occasion de son Congrès, vient après ceux de l'Association des religieux combattants (ARC, réformateurs et anciens radicaux), et la quasi-totalité des Associations islamiques de la société civile qui avaient soutenu M. Khatami.

Le président iranien, qui dispose jusqu'au 2 mai pour se décider.

Naviguez à haute vitesse et téléphonez en même temps sur la même ligne.



Jusqu'à 230\$ d'économie:

- Installation gratuite
- Premier mois d'accès illimité gratuit
- Premier mois de location du modem gratuit

1 877 901-VITE
www.hautevitesse.ca/10
ou passez à un magasin Espace Bell

Sympatico
Édition Haute Vitesse



*Sympatico Édition Haute Vitesse est une marque de commerce de Bell Actimédia inc., utilisée sous licence. Offre valable jusqu'au 31 mars 2001. Le service est offert aux abonnés résidentiels seulement, là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Tarif régulier de 29,95 \$ par mois. Location du modem à 10 \$ par mois en sus. Les taxes sont en sus. L'offre peut être sujette à modification sans préavis.

2927425

CE SOIR À TVA

CASPER ET WENDY

CINÉ-EXTRA

PRIMEUR

18

h 30

Une jeune magicienne et un fantôme
en guerre contre un méchant sorcier



Un savoureux mélange d'espionnage
et de romantisme

**VRAI MENSONGE**

CINÉMAX

20**TVA**

www.tva.ca

Bahreïn : 98,4 % des électeurs approuvent un projet de monarchie constitutionnelle

d'après AFP

MANAMA – L'instauration d'une monarchie constitutionnelle à Bahreïn a été approuvée par 98,4 % des voix lors d'un référendum sur un projet de Charte prévoyant des réformes démocratiques dans ce pays du Golfe.

En entérinant hier les résultats du référendum, l'émir de Bahreïn, cheikh Hamad Ben Issa al-Khalifa, a affirmé qu'il souhaitait tout d'abord la mise en oeuvre des réformes, dont le rétablissement du Parlement dissous en 1975, deux ans après sa formation, pour « obstruction à l'action du gouvernement ».

« La proclamation (de la monarchie) ne s'accomplira qu'une fois nous nous assurerons (de la mise en oeuvre) de ce que nous avons promis et de ce que nous avons convenu dans la Charte », a-t-il dit dans un discours à la nation. L'objectif, a-t-il ajouté, est que « la démocratie soit en harmonie avec le royaume ».

Le chef de l'opposition chiite, cheikh Abdel Amir al-Jamri, a aussitôt souligné l'urgence des réformes, réclamant notamment la suspension des articles de la Constitution relatives à « la liberté d'expression et la formation des syndicats », ainsi que l'annulation de la loi d'urgence. « L'intérêt national recommande d'accélérer ces réformes », a déclaré cheikh Jamri, qui jouit d'une forte audience au sein de la communauté chiite, majoritaire à Bahreïn.

Cette communauté a massive-



ment voté pour la Charte nationale, à l'appel de son influent clergé, réconcilié avec l'émir qui avait amorcé un processus d'ouverture politique depuis son accession au pouvoir en mars 1999, à la mort de son père.

La Charte a été approuvée à 98,4 % des suffrages exprimés, recueillant les voix de 191 790 personnes sur 217 579 inscrites sur les listes électorales, a annoncé le ministère de la Justice, précisant dans un communiqué que « seules 3098 personnes ont répondu non à la Charte ».

L'annonce des résultats a été aussitôt saluée par la population, sortie dans les rues à Manama exprimer sa joie pour « cette réconciliation nationale », après les longues années de troubles anti-gouvernementaux.

Klaxons bloqués, des centaines d'automobilistes sillonnaient encore en début de soirée les artères de la capitale, arborant le drapeau national et des portraits des dirigeants bahreïnais.

« Kabila junior » veut se faire un prénom

Il prend ses distances par rapport aux engagements de son père

d'après AFP

KINSHASA – Plus jeune chef d'État en fonctions, le général-major Joseph Kabila, propulsé à 29 ans à la tête de la République démocratique du Congo (RDC) par l'attentat qui a coûté la vie à son père Laurent-Désiré, a entrepris en moins d'un mois de se forger son propre destin politique.

La dernière illustration de cette volonté d'imprimer sa marque à la conduite des affaires, en s'écarter au besoin sans complexe de la politique paternelle, a été fournie jeudi au sommet de Lusaka sur la guerre qui déchire l'ex-Zaïre depuis 30 mois.

Renvoyant aux oubliettes le refus du gouvernement de Laurent-Désiré Kabila de traiter avec l'ancien président bostwanais Ketumile Masire, le général-major a annoncé qu'il allait inviter Masire, « facilitateur du dialogue intercongolais » nommé par l'OUA, à Kinshasa dans les prochains jours.

En étant investi à la présidence le 26 janvier, le général-major, jusqu'alors commandant en chef de l'armée de terre, héritait de la « mission impossible » de diriger un pays coupé en deux par une longue ligne de front et en proie à une récession économique sans précédent.

Dès son entrée en fonctions, Kabila, entouré de certains des plus proches conseillers de son père, a adopté un discours prenant à contre-pied sur plusieurs points la politique officielle de Kinshasa. En « concertation » avec les alliés militaires du régime — Angola, Zimbabwe, Namibie —, il a ainsi annoncé sa volonté de « relancer » l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, signé en juillet-août 1999 par les belligérants de la guerre en RDC. Il a également manifesté sa volonté de faire table rase des « malentendus » qui caractérisaient les relations de Kinshasa avec les Nations unies, les États-Unis ou l'Union européenne.

Sur le plan économique, il a mis fin à l'interdiction de circulation des devises étrangères dans son pays, à la satisfaction des milieux d'affaires. Les entreprises avaient demandé en vain à plusieurs reprises à son père une telle mesure

pour arrêter la descente aux enfers de l'économie congolaise.

Ce discours d'ouverture tous azimuts a permis au jeune président de bénéficier des attentions de la communauté internationale depuis un mois. Reçu à Paris, à Washington, au Conseil de sécurité des Nations unies et à Bruxelles, il a obtenu le 13 février la « bénédiction » du sage du continent, Nelson Mandela. L'ancien président sud-africain est venu à Kinshasa dire que le général-major pouvait être un « acteur majeur » du retour à la paix dans la région des Grands Lacs.

Malgré le changement de ton de « Kabila junior », comme l'appelle la presse de Kinshasa, par rapport à son père, Joseph Kabila a gardé de l'héritage paternel une constante : il réclame le « retrait sans conditions des troupes d'occupation » de son pays, faisant allusion au Rwanda et à l'Ouganda qui soutiennent les rebelles.

Comme son père également, il a refusé de se plier aux injonctions de l'opposition non armée. Celle-ci exigeait la formation immédiate d'un nouveau gouvernement dès la mort de Laurent-Désiré Kabila. Le général-major a fait savoir qu'il attendrait d'abord la fin du deuil national de 30 jours, le 18 février.

23927101

**CENTRE CANADIEN
DE LIQUIDATION
DE FAILLITE**

Les rois et les reines en profitent depuis longtemps.
C'est maintenant votre tour.

Le solde prend fin le 20 février.

**Samedi
17
FÉVRIER**
10 h à 19 h

**Dimanche
18
FÉVRIER**
11 h à 19 h

**Lundi
19
FÉVRIER**
11 h à 19 h

**Mardi
20
FÉVRIER**
11 h à 19 h

Très
grand stock
Formes et
dimensions
variées

**À
Montréal
cette semaine
seulement**

**Emplacement
CANADIEN DE LIQUIDATION DE FAILLITE
DAYS INN**
5500, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
(514) 251-1769

**Réduction de 53 %
à 75% de RABAIS**
PROFITEZ DE CES RÉDUCTIONS.
OCCASION ABSOLUMENT UNIQUE
* Certaines restrictions s'appliquent.

**Tapis
de Perse
à partir de seulement
300 \$**



EXPRESS INTERNATIONAL

États-Unis | Moscou pris à partie

LES ÉTATS-UNIS ont accusé hier la Russie d'enfreindre l'accord international imposant une limite à la prolifération atomique en livrant du combustible nucléaire à l'Inde. « Nous regrettons amèrement que la Fédération russe ait envoyé du combustible nucléaire pour les réacteurs de Tarapur en Inde en violation des engagements russe de non prolifération », a indiqué le porte-parole du département d'État, Philip Reeker. La Russie a envoyé de l'uranium enrichi à l'Inde en violation d'un accord signé au sein du groupe des 39 nations fournissant des éléments nucléaires, a affirmé le porte-parole. La Russie aide l'Inde à construire des centrales nucléaires à Kandankulam dans l'État de Tamil Nadu (sud) et à Tarapur (Maharashtra). Tous les équipements essentiels, y compris le combustible nucléaire, de deux réacteurs de 1000 mégawatts seront fournis par la Russie à Tamil Nadu, avait promis la Russie. — *d'après AFP*

Sénégal | Élections anticipées

LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS Abdoulaye Wade a prononcé la dissolution du Parlement et fixé au 29 avril les prochaines élections législatives. Élu en mars dernier, le nouveau dirigeant souhaite visiblement recomposer une Assemblée nationale encore dominée par le Parti socialiste de l'ex-président Abdou Diouf. Ces élections anticipées devraient se résumer à un duel à trois : le PS, le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M. Wade et l'Alliance des forces de progrès (AFP) du premier ministre Moustapha Niassé. On compte onze formations dans l'Assemblée sortante sur les 61 officiellement reconnues dans le pays. — *d'après AP*

Liban | Attaque du Hezbollah

UN SOLDAT ISRAËLIEN a été tué et au moins deux autres ont été blessés, hier, par un tir de roquette anti-char contre leur véhicule alors qu'ils patrouillaient le long de la frontière israélo-libanaise dans une zone contestée par les deux pays. À Beyrouth, le Hezbollah a précisé que cette attaque avait été réalisée par un commando des « Martyrs d'al-Aqsa », du nom de l'une des deux grandes mosquées de Jérusalem. Le soulèvement palestinien entamé à l'automne a été baptisé par les Arabes « Intifada d'al-Aqsa ». La date du 16 février a été choisie pour marquer l'anniversaire de l'assassinat en 1992 de deux chefs du Hezbollah par Israël. — *d'après AP*

Comores | Réconciliation à Anjouan

LA JUNTE MILITAIRE de Moroni, le pouvoir séparatiste de l'île d'Anjouan et l'opposition aux Comores se sont mis d'accord sur le texte définitif d'un accord de réconciliation destiné à mettre fin à la crise séparatiste et institutionnelle, a annoncé hier un représentant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cet accord intervient après plus d'un mois de négociations sous la médiation de l'OUA, de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de l'Union européenne. Le texte prévoit la création « d'un Nouvel Ensemble Comorien, seul sujet de droit international (...) fondé sur le respect de l'unité nationale, de la souveraineté et de l'intangibilité des frontières des Comores telles qu'internationalement reconnues. — *d'après AFP*

Serbie | Délits financiers sous enquête

LE GOUVERNEMENT serbe a formé hier une commission d'enquête sur les délits financiers commis lors des onze années de pouvoir de l'ex-président de Serbie et de Yougoslavie Slobodan Milosevic, a annoncé le ministre serbe de la Justice, Vladan Batic. « La commission aura pour objectif de mettre à jour les plus grands délits » économiques et financiers commis dans la période 1989-2001, alors que Milosevic se trouvait au pouvoir en tant que président serbe puis yougoslave, a ajouté Batic devant la presse. Cette commission sera dirigée par le vice-premier ministre serbe, Vuk Obradovic. Le nouveau gouvernement serbe s'était engagé, au moment de sa mise en place à la fin de janvier, à identifier et à punir tous ceux qui ont profité des années d'isolement de la Yougoslavie et des guerres qui ont frappé le pays. — *d'après AFP*

Le diplomate russe d'Ottawa devra faire face à la justice dans son pays

d'après PC

MOSCOU – Andreï Knyazev, le diplomate russe soupçonné d'avoir tué une femme et d'en avoir blessé une autre à Ottawa alors qu'il aurait eu présumément les facultés affaiblies par l'alcool, devra subir un procès en Russie et pourrait être passible de cinq ans d'emprisonnement, a annoncé le procureur général de ce pays.

Un communiqué laconique publié hier indique qu'après avoir examiné les informations relatives à la cause, il a été décidé de constituer un dossier criminel en vertu de l'article 264, paragraphe 2, du Code criminel.

Lorsqu'une enquête est entreprise en Russie, le procureur peut, de son propre chef, signer un mandat d'arrêt et faire incarcérer le défendeur pendant la tenue de l'enquête. Des porte-parole de la poursuite et de la police ont cependant indiqué que dans un cas comme celui-ci, où

le présumé crime était apparemment involontaire, il était peu probable qu'il y ait détention avant le procès.

La loi citée dans le communiqué traite de négligence criminelle ayant causé la mort et prévoit une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et une suspension du permis de conduire pendant trois ans si la personne est reconnue coupable.

La semaine dernière, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Vladimir Martynov, avait indiqué que les enquêtes du genre durent au moins deux mois. Compte tenu de la complexité de cette cause, avait-il ajouté, il se peut qu'elle dure plus longtemps si des documents additionnels doivent être demandés au Canada.

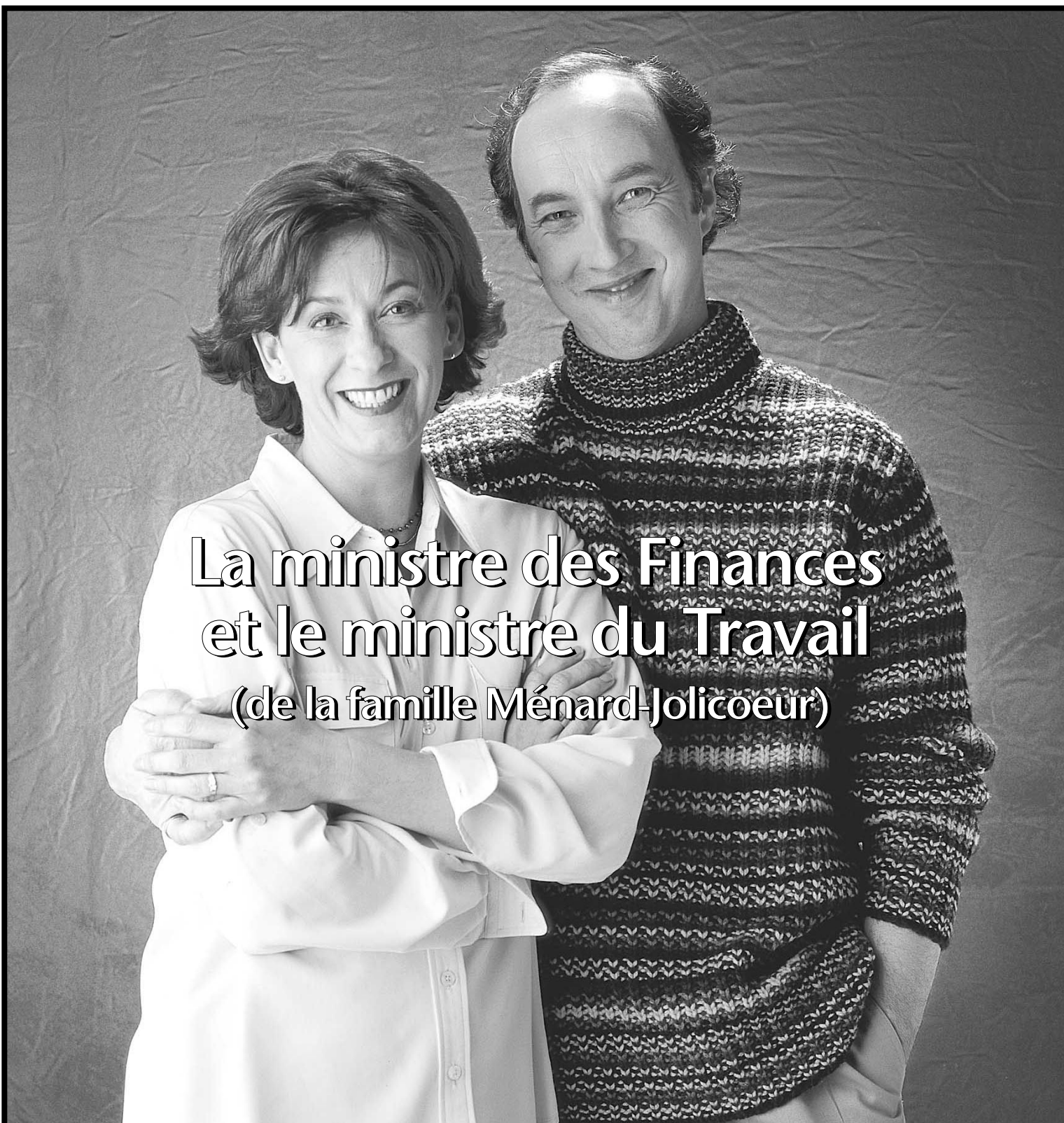
Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, a accueilli favorablement la nouvelle. Il a déclaré aux Communes que les Russes lui avaient fait savoir qu'un dossier criminel avait été constitué. « Nous accueillons positivement cette décision. C'est un pas important qui illustre l'engagement du ministre des Affaires étrangères et de l'ambassadeur russes de procéder dans cette affaire.

Cependant, nous ne serons satisfaits que lorsque justice sera faite. »

Manley a ajouté qu'il attendait toujours que des accusations soient portées. « Il n'y a pas d'accusations formelles. Le processus doit continuer et nous attendons que les Russes déterminent si M. Knyazev devrait être puni », a-t-il déclaré.

Le 27 janvier, Knyazev, alors premier secrétaire à l'ambassade russe, revenait d'une partie de pêche sur glace lorsque son véhicule a heurté, sur le trottoir, l'avocate Catherine MacLean, âgée de 50 ans, et son amie Catherine Doré, âgée de 56 ans. MacLean a été tuée sur le coup et sa compagne a été grièvement blessée.

Le ministère des Affaires étrangères de la Russie a rendu public, mardi, une déclaration indiquant que l'an dernier, il y a eu à Moscou 12 accidents d'automobiles impliquant des diplomates étrangers, à la suite desquels huit citoyens russes ont été hospitalisés pour des blessures plus ou moins graves. La femme d'un diplomate canadien était impliquée dans l'un de ces accidents, ajoute le communiqué. Et chaque fois, sauf dans un cas où le ministère a exigé l'expulsion, l'immunité diplomatique a évité des conséquences judiciaires au conducteur.



La ministre des Finances et le ministre du Travail (de la famille Ménéard-Jolicoeur)

TEXTE DISPONIBLE GRATUITEMENT

André Lizotte, l'homme d'affaires qui a remporté une victoire éclatante contre RBC Dominion valeurs mobilières inc., une filiale de la Banque Royale du Canada, suite à un jugement de la Cour supérieure du Québec rendu en novembre 1999, a publié un texte intitulé **Il n'y a pas de justice au civil pour les petites gens.**

Les intéressés peuvent obtenir copie de ce texte inédit gratuitement, tant dans sa version intégrale de 47 pages que dans sa version abrégée de 3 pages, à l'adresse Internet **www.lizotte.qc.ca**

2934798

Technologies de l'information
Formation Cisco à l'Université McGill

Programme du **Cisco Networking Academy** menant à la certification CCNA (Cisco Certified Network Associate).

Maintenant disponible entièrement en français.

Prochaine session du 6 mars au 28 avril.

Cours disponibles le soir et la fin de semaine.

Pour information :

<http://www.mcgill.ca/conted/departments/it/>



Centre d'éducation permanente



Il y va de votre éducation et de votre réputation

...vous recommandent les fascicules sur les finances personnelles.

La Presse vous présente sa nouvelle série de fascicules « VOS FINANCES PERSONNELLES ». Rédigés par le chroniqueur financier Michel Girard, ces fascicules offrent une panoplie de trucs financiers et des conseils pratiques qui répondront à vos préoccupations concrètes en matière de finances personnelles.

Aujourd'hui : _____

36 trucs pour réduire vos impôts

Michel Girard résume les 36 meilleurs moyens de réduire vos impôts (en toute légalité). Que ce soit grâce aux abris fiscaux, en gérant mieux le calendrier fiscal ou en réduisant les prélèvements à la source (c'est possible).

Mercredi : _____

36 trucs pour tirer profit d'Internet

Dans ce dernier fascicule de la série 2001, Michel Girard vous présente les meilleurs sites Internet pour l'investisseur et l'épargnant. Les préférés des pros. Une foule de conseils pour naviguer avec aisance. Des outils informatiques qui valent le coup.



C'est gratuit dans *La Presse* les SAMEDIS et MERCREDIS jusqu'au 21 février.

Les quantités étant limitées, composez le (514) 285-6911 pour vous abonner ou réservez dès maintenant votre exemplaire de *La Presse* auprès de votre marchand de journaux.

**La Presse**

en collaboration avec :



15 MILLIONS D'INVESTISSEURS NOUS FONT CONFIANCE™

Michel Girard, chroniqueur financier

LA SUPERGRILLE
DU MOIS**La Presse**

En février, 100 gagnants mériteront un exemplaire du

DICTIONNAIRE DES
MOTS CROISÉSet un t-shirt *La Presse*.

Il y aura toujours un Robert dans votre vie.



À SURVEILLER
le dimanche 25 février



LE ROBERT

01843

La Russie hausse le ton et reprend ses essais de missiles

d'après AFP

MOSCOU – La Russie a rappelé qu'elle reste une force nucléaire en procédant hier à des essais de missiles stratégiques, tout en haussant le ton contre le projet américain de bouclier antimissiles, à quelques jours de la visite du secrétaire général de l'OTAN en Russie.

Les deux premiers missiles, de type balistique, ont touché leurs cibles sur un polygone situé à l'autre extrémité du pays, sur la presqu'île du Kamtchatka, en Extrême-Orient. Le troisième, un missile de croisière, tiré par un bombardier

stratégique TU-95, a atteint une cible située dans un polygone non précisé du sud du pays.

Ces tirs d'essai ont été effectués dans le cadre d'exercices des forces stratégiques russes, annoncés sans autre précision par l'état-major au début de la semaine.

Le moment choisi pour ces exercices est hautement symbolique, comme le fait d'avoir forcé mercredi la chasse norvégienne à intervenir pour identifier deux bombardiers stratégiques qui approchaient son espace aérien.

Les relations entre la Russie et les États-Unis se sont tendues ces derniers jours, alors que les sujets de discorde ne manquent pas.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a accusé mercredi la Russie d'être un « proliférateur actif », en transférant des technologies sensibles à des pays

comme l'Iran ou l'Inde, justifiant par là même la nécessité pour les États-Unis de se protéger avec un nouveau bouclier antimissile appelé National Missile Defense (NMD).

Cette accusation a été vigoureusement contestée à Moscou, le général Léonid Ivachov, chef du département de coopération internationale, dénonçant hier « le retour d'un système de propagande destiné à rabaisser le rôle de la Russie sur la scène internationale ».

Les deux puissances s'opposent aussi bien sur l'élargissement de l'OTAN à l'Europe orientale, que sur le projet américain de déploiement d'un bouclier antimissile. Autant de sujets que devrait aborder le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, lors de sa visite à Moscou du 19 au 21 février. Il

doit y rouvrir le bureau d'information de l'Alliance, fermé par les Russes en mars 1999 après les premiers bombardements alliés contre la Yougoslavie.

Robertson va surtout s'efforcer de rassurer ses interlocuteurs sur les conséquences de l'élargissement de l'Alliance.

Après l'inclusion de la Hongrie, de la République tchèque et la de Pologne, une nouvelle extension de l'OTAN représenterait une « menace pour la sécurité » de la Russie, selon le général Ivachov. L'incorporation notamment des candidats baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) mettrait de facto les forces de l'Alliance à ses frontières.

Quant au projet de NMD, il n'est, pour l'état-major russe, pas vraiment destiné à contrer la menace d'États comme l'Iran ou la Corée du Nord, mais est « orienté

principalement contre le potentiel stratégique de la Russie et de la Chine », selon le général Ivachov.

La Russie pourrait donc être tentée d'exploiter les hésitations des Européens à ce sujet. L'Allemagne a choisi la neutralité et la Grande-Bretagne réserve son jugement, alors que Paris s'est exprimé contre le plan américain par la voix de son président Jacques Chirac.

À ceux qui craignent que le déploiement du NMD laisse l'Europe sans défense, Moscou a proposé hier une « force de déploiement rapide et mobile antimissiles », a expliqué le général Ivachov.

Dans tous les cas, a ajouté hier le vice-chef d'état-major russe, le général Valéry Manilov, les forces stratégiques russes peuvent contre-carrer « tout système de défense antimissile, existant ou potentiel ».

Barak et un ex du Mossad seraient intervenus en faveur de Rich

d'après AP

JÉRUSALEM – Israël a su manifester sa gratitude envers Marc Rich, l'un de ses généreux mécènes. Selon ses associés, de puissants amis israéliens, dont Ehud Barak, Shimon Peres et un ancien chef du Mossad (services secrets), sont intervenus auprès de Bill Clinton en faveur de la très controversée grâce présidentielle accordée au milliardaire en fuite.

Cette grâce de la onzième heure, accordée par le président américain juste avant la fin de son départ de la Maison-Blanche le 20 janvier dernier, fait désormais l'objet d'une enquête parlementaire au Congrès américain et d'une enquête préliminaire de la justice fédérale. L'ancien chef d'État américain, interrogé par la chaîne CNBC, a lui-même reconnu jeudi soir qu'Israël l'avait « profondément influencé ».

Pour Avner Azoulay, le représentant du milliardaire en Israël, qui a réuni les témoignages en sa faveur, Clinton a surtout pris en compte l'aide apportée par Rich aux juifs qui voulaient quitter l'Éthiopie et le Yémen. Néanmoins, dans des messages électroniques échangés avec les avocats de l'homme d'affaires aux États-Unis, cet ancien responsable du Mossad suggérait aussi de faire pression sur Hillary Clinton, qui avait bénéficié de larges contributions financières de l'ex-épouse de Marc Rich, Denise, pour sa campagne sénatoriale à New York.

Azoulay dirige la Fondation Rich, qui a

distribué, selon lui, entre 70 et 80 millions de dollars US en dons et actions de mécénat en Israël au cours des vingt dernières années. D'après lui, les propos élogieux tenus en faveur de Rich avaient initialement été recueillis pour un livre édité à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation.

Ce n'est qu'après que les avocats de l'homme d'affaires eurent décidé « spontanément » l'an dernier de déposer la demande de grâce, assure-t-il, que certaines de ces déclarations ont été utilisées. Rien n'était « préparé à l'avance », dit-il, et la requête n'a pas donné lieu à des agissements contraires à la loi.

Azoulay a confirmé que Barak, premier ministre sortant, et l'influent politicien Shimon Peres avaient parlé à Clinton. Le porte-parole de Barak, Gadi Baltiansky, a confirmé que le premier ministre avait soulevé la question lors d'une conversation avec le président américain. Peres n'a pas voulu commenter l'affaire.

Le nom de Barak revient régulièrement dans les courriels échangés par les conseillers et avocats de Rich, qui ont été saisis par le Congrès et ont donc été rendus publics.

Azoulay demande dans l'un d'eux que le nom de Barak ne sorte surtout pas dans la presse, l'affaire pouvant se révéler potentiellement « explosive » en pleine période électorale en Israël. Les messages font aussi état d'une visite à Jérusalem de Rich, qui n'a jamais vécu en Israël, au mois de janvier, avant la grâce, au cours de laquelle il a rencontré Barak et d'autres hommes politiques importants.

L'ancien chef du Mossad Shabtai Shavit, qui dirigea les services secrets israéliens de

1989 à 1996, a reconnu avoir plaidé auprès de Clinton en faveur de la grâce de Rich. Il avait expliqué le mois dernier que les relations de l'homme d'affaires avaient aidé Israël à faire sortir des juifs d'Éthiopie, du Soudan et du Yémen, pays qui n'entretenaient pas à l'époque de relations diplomatiques avec l'État hébreu. « Quand un juif est prêt à fournir cette sorte d'aide, il mérite qu'on le remercie », avait-il commenté.

Né en Belgique, Rich, 66 ans, a grandi aux États-Unis mais renoncé à la citoyenneté américaine. Il possède la double nationalité espagnole et israélienne mais vit en Suisse, où il a fui juste avant son inculpation en

1983 pour fraude fiscale, fraude et participation à des contrats illégaux avec l'Iran.

En Israël, il a participé au financement d'un programme pour les jeunes juifs de la Diaspora dans une yeshiva (école religieuse) en Cisjordanie et à un programme sanitaire au profit d'enfants palestiniens dans la bande de Gaza. Il a également bâti un centre pour enfants autistes et versé des millions de dollars à la recherche israélienne sur la leucémie, maladie qui a emporté sa fille en 1996 à l'âge de 27 ans. L'un des plus grands mécènes d'Israël, il a notamment payé la construction d'une nouvelle aile du musée de Tel-Aviv.



Audi

L'événement Quattro®



A4 2001 quattro®

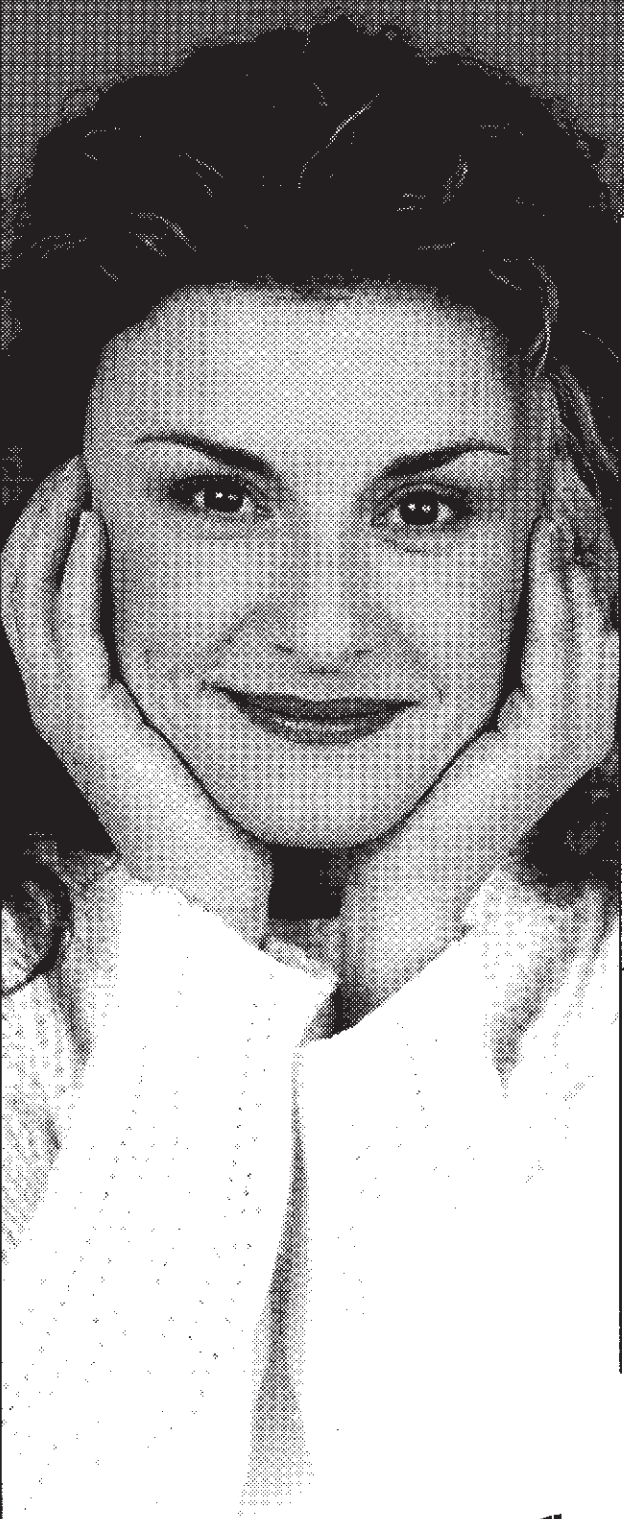
2,75%*

Voyez les spécialistes

Popular
MONTREAL

5441, rue St-Hubert, Montréal Tél.; (514) 274-5471

*Location Audi 36 mois • Programme dépôts de garantie multiples remboursables jusqu'au 8 mars 2001



Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS® mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler: le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS® peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS®

Communiquez avec nous afin que nous puissions dès maintenant commencer à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600
Région de Québec : (418) 524-5336
Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)
www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des FONDS OPTIMUM®
® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.



20

EV 23456

20

*Taux de l'Épargne rachetable de 14 mois, sujet à changement sans préavis, lorsque ce placement est jumelé à une Épargne à terme Gestion active de 5 ans. Les primes sont non cumulatives. Offre d'une durée limitée pour un investissement minimal de 10 000 \$. Autres DUOS offerts pour un investissement minimal de 5 000 \$.

REER Desjardins

Mon argent travaille pour mon avenir.

Offrez-vous rendement et souplesse! Le DUO REER Desjardins combine le potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux de l'Épargne à terme Gestion active et un taux exceptionnel garanti sur une Épargne rachetable. Cette dernière peut être réinvestie en tout temps pour profiter des occasions du marché. Demandez tous les détails à votre conseiller Desjardins.

6,50%*

www.desjardins.com
1 800 CAISSES



Air Afrique : la grève de lundi menace l'entreprise

Agence France-Presse

ABIDJAN – Les syndicats d’Air Afrique ont déposé hier à Abidjan « un préavis de grève de 24 heures renouvelables » à partir de lundi, pour protester contre la mise en chômage technique de 2000 employés par la nouvelle direction, a-t-on appris de source syndicale.

« Nous n’avions plus le choix. Lundi matin, nous allons débayer », déclaré Bakary Bamba, un responsable de l’intersyndicale. Le préavis concerne les onze États-membres de la compagnie panafricaine.

La direction de la ligne aérienne a répliqué que la grève annoncée allait « précipiter la mort » de la compagnie.

« Ce qui nous menace c’est le dépôt de bilan », a déclaré le porte-parole de la direction, Mansour Diop.



Le bras de fer entre la direction et les employés Air Afrique a débuté le 5 février, quand le nouvel administrateur américain Jeffrey Erickson, qui a pris les rênes de la compagnie fin janvier, avec pour mission de mener à bien une restructuration financière et opérationnelle avant sa privatisation dans un délai de 14 mois, avait annoncé la mise au chômage technique pour deux mois de près de 1000 salariés.

La direction d’Air Afrique avait ensuite indiqué le 13 février que cette mesure toucherait en fait 2000 des 4000 employés de la compagnie.

L’intersyndicale a qualifié cette décision « d’illégale » et proposé « des solutions alternatives ».

Depuis 1993, la compagnie, qui a déjà connu quatre plans de « sauvetage », traverse une grave crise

avec une dette de 332 milliards de francs CFA (450 millions US) pour le financement contesté de sa flotte.

Créée en 1961, Air Afrique appartient à onze États africains (Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Congo, Côte d’Ivoire, Mali, Tchad, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) qui en détiennent 68,44 %. Le reste du capital est détenu par Air France (11,84 %), l’Agence française de développement (8,87 %) et trois plus petits actionnaires.

Zimbabwe : le chef de l'opposition est inculpé d'incitation à la violence

d'après AFP

HARARE — Le chef du principal parti d’opposition du Zimbabwe, Morgan Tsvangirai, a été inculpé d’incitation à la violence pour avoir demandé, en septembre dernier, le départ du pouvoir du président Robert Mugabe, ont annoncé hier la police et des responsables de son parti.

Tsvangirai, dirigeant du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), a comparu jeudi devant un tribunal de Harare, a déclaré un porte-parole de la police, Wayne Bvudzijena.

La police avait interrogé Tsvangirai en octobre dernier, dix jours après le rassemblement public pendant lequel il aurait appelé dans un discours au départ par la violence de Mugabe. Le dirigeant de la principale formation d’opposition a démenti avoir tenu de tels propos.

La Haute Cour du Zimbabwe devrait le juger à partir du 30 avril, a déclaré un responsable du MDC, Gandhi Mudzingwa.

L’avocat de Tsvangirai n’a pu être joint hier mais des informations de presse indiquent qu’il a été libéré jeudi sous caution de 10 000 dollars zimbabwéens (180 dollars US) après avoir comparu au tribunal.

La décision de le poursuivre intervient alors qu’il a lui-même déposé un recours pour invalider les résultats des législatives dans la circonscription où il a été candidat en juin dernier et où il avait été vaincu.

Le MDC a intenté une quarantaine de recours pour invalider les résultats, accusant notamment le pouvoir d’avoir commis des violences pour obtenir la victoire.

Au moins 34 personnes, pour la plupart des membres de l’opposition, ont trouvé la mort lors des violences liées à la campagne électorale et aux occupations de fermes appartenant à des blancs.

Selon Mudzingwa, la décision d’inculper le chef de l’opposition pour un discours prononcé en septembre dernier démontre que le gouvernement est aux abois en raison des recours intentés par le MDC pour contester les résultats des législatives. « Je pense que leur désespoir est en train d’augmenter », a-t-il dit.

Le MDC a obtenu que la justice annule un décret de Mugabe empêchant les recours contre les résultats des élections et la réponse du gouvernement est de « faire passer les chefs du MDC comme des partisans de la violence », selon lui.

Plusieurs autres dirigeants du parti sont accusés d’avoir prononcé des discours incitant à la violence, notamment le vice-président du MDC, Gibson Sibanda.

LE CANADA

UNE HISTOIRE POPULAIRE

L'histoire, comme on ne vous l'a jamais racontée!

D'un océan à l'autre
demain 21h

Réalisation-coordination : Hubert Gendron

ascenda

Financière Sun Life

ICI RADIO-CANADA

Gardez votre argent à l'oeil

Cyberpresse, en collaboration avec Inovestor, vous invite à venir découvrir ses nouveaux outils financiers.

- 1 • Suivez l'évolution des marchés en temps réel ;
- 2 • Consultez les nouvelles financières ;

- 3 • Suivez l'évolution de vos investissements ;
- 4 • Accédez à plus de 3000 fonds canadiens et comparez leur performance

Et plus encore ...

cyberpresse.ca

inovestor

Parce que chaque dollar compte

www.cyberpresse.ca

Un autre membre du Falun Gong s'immole par le feu à Pékin

d'après AFP

PÉKIN – Un membre de la secte Falun Gong, interdite en Chine, s'est suicidé en s'immolant par le feu hier à Pékin, ont rapporté les médias officiels chinois. L'agence Chine nouvelle a identifié l'adepte qui a péri comme étant Tan Yihui, 25 ans, un cireur de chaussures originaire de la province centrale du Hunan.

Son immolation par le feu survient trois semaines après celle de cinq adeptes présumés du Falun Gong sur la place Tiananmen à Pékin. Elle s'était soldée par un décès et quatre personnes grièvement brûlées, dont une fillette de 12 ans.

Selon Chine nouvelle, Tan s'est aspergé d'essence avant de s'immoler par le feu dans une rue située dans l'ouest de Pékin. Le drame s'est produit aux environs de midi et la police, appelée par un témoin, est arrivée sur les lieux trois minutes plus tard alors que l'homme brûlait encore. Le feu a été immédiatement éteint mais l'homme était déjà décédé, a ajouté l'agence.

Interrogée à Hong Kong, une porte-parole de la secte a assuré que l'auteur de cette nouvelle immolation ne pouvait pas faire partie de la secte, qui s'oppose au suicide. « Ceci n'a rien à voir avec nous, le Falun Gong interdit le suicide », a déclaré Sophie Xiao, tout en accusant Pékin d'avoir organisé une mise en scène pour discréditer une nouvelle fois le groupe. Les responsables de la secte à l'étranger avaient déjà démenti toute appartenance au Falun Gong des cinq imolés du mois dernier.

Selon Chine nouvelle, Tan a laissé une lettre de six pages dans laquelle il a expliqué son geste et mentionné à plusieurs reprises le nom du gourou de la secte, Li Hongzhi.

La télévision chinoise, qui avait diffusé des images bouleversantes des immolations par le feu du 23 janvier, s'est contentée hier de montrer une image très furtive du cadavre alors que les policiers étaient en train de l'emmener.

Mais elle a également diffusé une entrevue avec une voisine de Tan, interrogée à Changde, sa ville natale dans le Hunan. « Autrefois il était sage, mais depuis qu'il a commencé à pratiquer le Falun Gong, il est devenu bizarre », a-t-elle déclaré, après avoir précisé qu'elle connaissait le jeune homme depuis qu'il était enfant.

La télévision a également cité deux Pékinois, dont une jeune fille qui s'est déclarée très choquée par la nouvelle immolation par le feu. « Cette affaire a complètement démasqué le complot de Li Hongzhi. Il demande à ses disciples de s'immoler par le feu pour aller au paradis alors qu'il profite de la vie aux États-Unis », a-t-elle dit.

Les cinq immolations par le feu du mois dernier avaient permis aux autorités chinoises de relancer avec force leur machine de propagande à l'encontre de la secte, accusée de vouloir renverser le régime.

Le Falun Gong a été interdit en juillet 1999, trois mois après avoir rassemblé 10 000 disciples devant le siège du régime pour la plus grosse manifestation à Pékin depuis le massacre de Tiananmen en juin 1989.

Selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et la démocratie à Hong Kong, au moins 104 adeptes de la secte sont morts en détention au cours des 18 derniers mois à la suite de mauvais traitements policiers ou de grèves de la faim. Au moins 10 000 autres ont été envoyés en camp de travail.

Le régime a affirmé que 242 responsables du mouvement, qui revendique 70 millions d'adhérents, avaient été condamnés à des peines allant jusqu'à 18 ans de prison.

Un policier haïtien est tué lors d'un affrontement avec de présumés opposants

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE — Un policier a été tué jeudi soir par de présumés opposants dont l'un a été arrêté lors d'une opération des forces de police à Port-au-Prince, a annoncé hier matin le premier ministre haïtien, Jacques Édouard Alexis.

L'incident s'est déroulé dans une propriété du quartier de Marin où des « matériels, des documents et des cartes d'identité ont été saisis », a précisé Alexis.

Le premier ministre a ajouté qu'un groupe « d'anciens militaires haïtiens avait tenté de franchir la frontière haïtiano-dominicaine » jeudi, sans donner de précision sur leur nombre et leur identité.

Il a également dénoncé sans les nommer des « responsables de l'opposition qui prônent le retour de l'armée d'Haïti » — dissoute de fait à la fin de 1994 après le débarquement des forces d'intervention américaines —, allusion au premier discours du « président provi-

soire » nommé par l'opposition, M^e Gérard Gourgue, qui avait annoncé le rétablissement de l'armée.

Alexis s'exprimait devant la presse à l'aéroport international de Port-au-Prince, où il était venu accompagner le président Jean-Bertrand Aristide.

Ce dernier se rendait pour quelques heures à la Barbade à une réunion des pays du Caricom (communauté économique des pays caraïbes), où il devait notamment intervenir sur le problème des élec-

tions législatives du 21 mai 2000, dont les résultats ont été contestés par l'opposition et l'Organisation des États américains (OEA).

Les États-Unis et l'Union-Européenne ont conditionné leur aide à Haïti à une solution de ce problème. Aristide a pris en décembre dernier huit « engagements » en ce sens dans une lettre au président Bill Clinton, lettre considérée comme un « bon point de départ » par le nouveau secrétaire d'État américain, Colin Powell.



Comment j'ai vaincu l'insomnie avec l'aide de ma banque.

«La période des REER me stressait tellement que j'ai même pensé prendre mon bain dans de la tisane pour me relaxer. Mais depuis que mon conseiller m'a proposé des produits répondant à mes besoins, je dors sur mes deux oreilles!»

La période des REER : pas besoin d'en faire une maladie !

À la Banque Laurentienne, nous savons que la période des REER peut causer bien des frustrations. Voilà pourquoi nos représentants en épargne collective prennent le temps de bien vous écouter et vous offrent, par l'entremise de BLC Services Financiers, **pas moins de 85 fonds communs de placement**, de même qu'un excellent programme de prêts REER*. De plus, notre famille de fonds IRIS vient d'accueillir **deux nouveaux fonds indiciels**, sans frais d'acquisition ni de rachat, qui sont admissibles à 100 % à votre REER :

1. Le Fonds indiciel d'actions canadiennes Plus IRIS

Le Fonds indiciel d'actions canadiennes Plus IRIS est un fonds de croissance construit de façon à reproduire la performance de l'indice S&P/TSE 60, qui réunit les 60 compagnies les plus importantes de la vieille et de la nouvelle économie.

2. Le Fonds Nasdaq-100® IRIS (RÉR)

Le Fonds indiciel Nasdaq-100® IRIS (RÉR) est un fonds dont l'objectif est de reproduire l'indice américain Nasdaq-100® tout en demeurant admissible à 100 % au REER. L'indice est composé de 100 entreprises

technologiques œuvrant dans les domaines de l'informatique, des télécommunications, des biotechnologies et autres. Si vous voulez miser sur la nouvelle économie, il est tout indiqué !

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le ou les prospectus simplifiés avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. • Les Fonds sont offerts par BLC Services Financiers, filiale de la Banque Laurentienne. Les Fonds paient des frais de gestion et des frais d'exploitation. Le gérant paie une commission de service aux placeurs de Fonds. • « Standard & Poor's® » et « S&P® » sont des marques de commerce de The McGraw-Hill Companies Inc. « TSE » est une marque de commerce de la Bourse de Toronto. La Banque Laurentienne a obtenu une licence pour l'emploi de ces marques. Le produit n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu par Standard & Poor's ou la Bourse de Toronto. Aucune de ces deux parties ne fait une représentation, garantie ou stipulation relativement à l'opportunité d'investir dans le produit. • Le Nasdaq-100®, Nasdaq-100® Index et Nasdaq® sont des marques de commerce ou de service de Nasdaq Stock Market Inc. [incluant les membres de son groupe (collectivement, « Sociétés »)] et la Banque Laurentienne a obtenu une licence pour l'emploi de ces marques. Les Sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou la pertinence du produit. Le produit n'est pas émis, endossé, vendu ou promu par les Sociétés. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE ET N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.

*Sujet à l'approbation de crédit.

New Beetle 2001
SPÉCIAL 2934976

Pourquoi attendre ?
Étes-vous fatigué pour Volkswagen ?

Popular
MONTRÉAL

5441, rue St-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@videotron.ca

Laurier



Hier, à son arrivée à la cour de Montpellier, José Bové a salué des centaines de sympathisants. Éleveur dans la région du Larzac, M. Bové a comparu pour avoir organisé le saccage d'un restaurant McDonald's en construction à Milau en août 1999.

Photo : Associated Press

La crise alimentaire s'aggrave en France

Agence France-Presse

MONTPELLIER (France) — L'accusation a réclamé hier une peine aggravée de prison contre le héraut de l'antimondialisation en France, José Bové, au second jour d'un procès, alors que le monde paysan cherche une issue à la crise alimentaire qui s'aggrave en France.

Les éleveurs de bovins, victimes depuis cinq mois des effets économiques du syndrome de la vache folle, ont manifesté leur frustration face aux mesures de soutien de leur secteur, insuffisantes à leurs yeux, annoncés jeudi par le gouvernement français.

Et ils ont été rejoints dans leurs craintes par les éleveurs d'ovins et de caprins qui ont été mis en garde par un organisme de contrôle contre les dangers que pouvaient présenter certains organes de leur bétail.

Les Verts (écologistes) ont estimé à ce sujet que ces dernières mises en garde « montrent que l'agriculture folle est loin d'avoir fini de payer la facture du productivisme sans frein ».

« Les éleveurs entre détresse et colère », titrait hier le quotidien conservateur *Le Figaro*, alors que le journal *Libération* annonçait des « dégâts dans la filière charcutière », après les recommandations

purement préventives de cet organisme.

M. Bové, éleveur dans la région centrale du Larzac, a comparu pour la deuxième journée devant la cour de Montpellier pour avoir organisé le saccage d'un restaurant McDonald's en construction à Milau en août 1999. L'accusation a demandé six mois de prison, dont trois mois ferme, contre M. Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, syndicat de gauche, qui avait été condamné en septembre 2000 en première instance à trois mois.

Cette réquisition s'ajoute à celle de deux mois de prison faite la veille pour une autre affaire jugée en appel : la séquestration de trois fonctionnaires à Rodez en mars 1999, pour laquelle M. Bové avait été dispensé de peine en première instance.

Les deux jugements ont été mis en délibéré au 22 mars.

Des centaines de sympathisants étaient rassemblés hier à Montpellier pour soutenir M. Bové, qui se bat contre la « malbouffe » et pour une agriculture à dimension humaine.

Dans le même temps, le monde agricole français est aux prises avec une des crises les plus graves de ces dernières années, provoquée, comme ailleurs en Europe, par les risques de nocivité du bétail nourri de farines carnées.

Cette crise, qui ne touchait jusqu'à présent que les bovins, pourrait s'étendre aux chèvres et aux moutons après la mise en garde de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA).

L'AFSSA a en effet recommandé au gouvernement, à titre préventif, d'interdire certains morceaux des ces animaux, notamment les boyaux de moutons, largement utilisés pour les enveloppes des merguez, chipolatas et saucisses.

Ce nouveau soupçon risque aussi de faire monter d'un cran la colère des éleveurs qui manifestent par milliers depuis plusieurs jours, parfois violemment, à travers le pays, pour obtenir de l'État des aides directes afin de surmonter la crise née de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle).

Ils ont jugé « dramatiquement insuffisantes » les mesures annoncées jeudi par le gouvernement, qui s'est borné à augmenter le stockage et la congélation (10 000 animaux par semaine) de la viande excédentaire pour aider à décongestionner le marché.

Celui-ci est engorgé par la baisse de la consommation interne (moins 30 % environ) et par la chute de 90 % des exportations bovines depuis le début de la crise, en octobre dernier.

Le paradoxe de la vache folle

Associated Press

ZURICH – C'est le paradoxe de la lutte contre la vache folle. L'interdiction des farines animales en Europe risque bien en effet de menacer la forêt tropicale, s'est inquiétée hier l'organisation écologiste WWF.

Selon l'étude du WWF, la majeure partie des protéines fournies par les farines animales va être remplacée par du soja. Or, le Brésil est le principal fournisseur mondial de soja non génétiquement modifié dont l'Union européenne ou la Suisse sont d'importants clients.

Le problème vient du fait qu'au cours des dernières années, les surfaces en culture de soja ont augmenté d'un quart environ et une partie de la forêt pluviale brésilienne a déjà été transformée en terre de production de soja.

Le WWF milite donc pour l'élevage d'animaux nourris avec les ressources végétales propres des exploitations agricoles. Dès lors, les cultures extensives pour l'élevage doivent être mieux rémunérées par des paiements directs. Il s'agit également de mieux soutenir les cultures extensives dans les régions de montagne défavorisées.

Aux consommateurs, le WWF recommande d'employer davantage de produits végétaux dans leur alimentation. Ces produits sont non seulement écologiquement plus intéressants, mais encore plus favorables à l'équilibre de l'alimentation. La viande provenant d'animaux nourris par des cultures extensives et naturelle est plus savoureuse que provenant d'élevages intensifs, selon le WWF qui souligne que ce type de production biologique garantit des élevages respectueux des animaux.



Amenez votre assurance auto sur l'inforoute !

Assurez votre voiture avec les Assurances générales des caisses Desjardins, et profitez de tarifs avantageux et d'un service hors pair grâce aux avantages électroniques sur notre site Internet. C'est simple, vous pourrez :

- consulter votre dossier d'assurance ;
- modifier vos modalités de paiement ;
- effectuer un changement d'adresse ;
- signaler un sinistre.

Votre assureur en fait-il autant ?

Bien sûr, vous devez d'abord nous téléphoner pour obtenir une soumission.

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h • Samedi de 8 h à 16 h

1 866 208-AUTO
www.assurancegenerale.desjardins.com

 **Desjardins**

Assurances générales des caisses Desjardins

2923573

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans

La Presse

MONTREAL PLUS

Reportage publicitaire

 **Salon national de l'habitation**
et Salon de l'aménagement extérieur

dmg world media

Du 2 au 11 mars 2001, Stade olympique, Montréal

Un événement

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans

La Presse

Ralph Nader dénonce la révolution biotechnologique et les OGM

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

OTTAWA — Le militant américain Ralph Nader, bien connu pour ses prises de position en faveur des droits des consommateurs, a dénoncé à Ottawa, hier, l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM).

En visite au Canada à l'occasion d'une conférence sur les OGM, M. Nader a estimé que la révolution biotechnologique s'était révélée un fiasco pour les consommateurs. Les seuls gagnants sont les grandes sociétés, a-t-il soutenu.

« Quels sont les effets bénéfiques qu'elles ont apportés ? Elles ne peuvent faire la preuve d'un rendement accru, elles ne peuvent faire la preuve d'une alimentation améliorée, elles ne peuvent faire la preuve d'un goût amélioré », a-t-il lancé.

Candidat malheureux aux présidentielles américaines, l'automne dernier, M. Nader a en outre affirmé que la technologie évoluait à

une vitesse telle que la science ne parvenait pas à l'expliquer, et que la recherche était victime des intérêts secrets des sociétés.

« Ces sociétés construisent jour après jour la future alimentation du monde, surtout en secret, de concert avec les solliciteurs de leurs gouvernements, dont ils subventionnent souvent les campagnes », a-t-il déclaré.

Les agriculteurs qui font usage de semences génétiquement modifiées finissent par devenir dépendants des compagnies détenant les brevets, a enfin accusé le militant.

Par ailleurs, le Conseil des Canadiens, organisme qui a commandité la conférence d'Ottawa, a réclamé un moratoire sur l'introduction de nouveaux aliments génétiquement modifiés.

On compte actuellement 48 aliments de ce genre en vente au Canada, et de nombreux autres sont en voie de le devenir.

De son côté, le ministère fédéral de la Santé assure que tous les aliments génétiquement modifiés vendus sur le marché ont fait l'ob-

jet d'une vérification rigoureuse afin de s'assurer qu'ils ne présentaient aucun risque pour la santé.

Enfin, le Comité consultatif canadien de la biotechnologie organise une nouvelle ronde de consultations publiques sur les vastes enjeux de la biotechnologie, à la suite de celle menée en 1998.

La semaine dernière, des experts de la Société royale du Canada ont déposé un rapport sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire, dans lequel ils faisaient part de leurs préoccupations au sujet des OGM.



Photo : AP

Ralph Nader, l'automne dernier, candidat à la présidence.

Ne manquez pas le

SALON DU BATEAU

Place Bonaventure

plus de 400 embarcations

15 au 19 Mars 2001

L'événement nautique au Québec

ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC

Centre d'initiation au placement
DU CANADA

Assumez votre avenir financier

Inscrivez-vous à un séminaire donné par le chef de file de la formation dans le domaine du placement au Canada et apprenez à investir avec discernement.

- Idéal pour les investisseurs débutants ou chevronnés
- Les séminaires donnés à Montréal commencent le 21 février

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Pour de plus amples renseignements sur les séminaires à venir, les dates et le lieu où ils se tiendront :

composez le numéro sans frais : 1 888 452-5566

visitez notre site Web : www.investorlearning.ca

ajoutez votre nom à notre liste d'envois : info@investorlearning.ca

loto-québec <i>résultats</i> Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité. Le jeu doit rester un jeu	SUPER 7 Tirage du 2001-02-16 Numéro complémentaire: 13 Quotidienne Tirage du 2001-02-16 3 4 206 3170	Extra Tirage du 2001-02-16 NUMÉROS 136073 100 000 \$ 36073 1 000 \$ 6073 250 \$ 073 50 \$ 73 10 \$ 3 2 \$	PANCO Tirage du 2001-02-16 02 03 05 08 10 12 15 16 18 20 23 37 38 47 51 57 59 63 64 67	LaMini Tirage du 2001-02-16 NUMÉROS 429846 50 000 \$ 29846 5 000 \$ 9846 250 \$ 846 25 \$ 46 5 \$ 42984 1 000 \$ 4298 100 \$ 429 10 \$
--	--	--	--	---

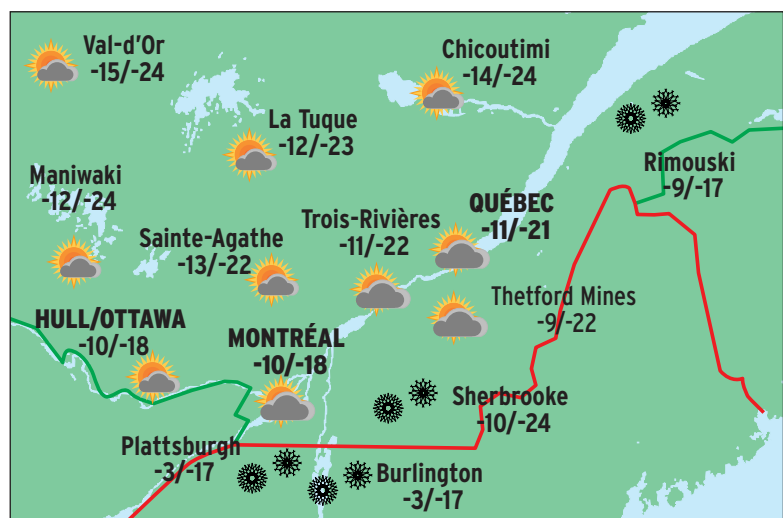
La Presse

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI MAXIMUM -10 Nuageux avec averses de neige cessant en matinée, ciel variable en après-midi. Probabilité de précipitations: 40%. Vents de l'ouest de 20 km/h à 25 km/h.	CETTE NUIT MINIMUM -18 Ciel dégagé.
DEMAIN MAX/MIN -7/-16 Ciel variable. Probabilité de précipitations: 30%.	LUNDI MAX/MIN -3/-7 Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Probabilité de précipitations: 60%.

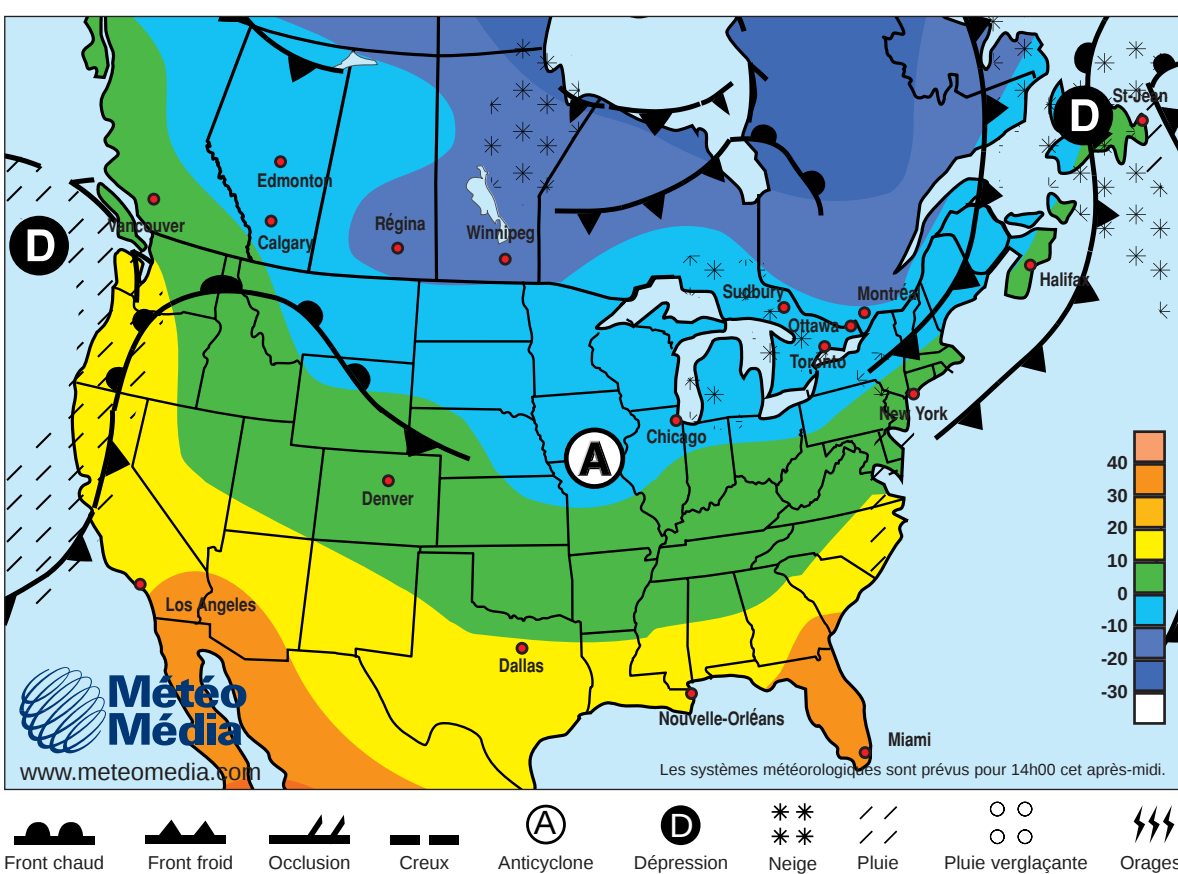
QUÉBEC AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. -11/ -21. DEMAIN Ciel variable. -10/ -20.	OTTAWA AUJOURD'HUI Passages nuageux. -10/ -18. DEMAIN Ciel variable. -6/ -16.	TORONTO AUJOURD'HUI Ciel variable. -7/ -10. DEMAIN Ciel variable. -4/ -7.
---	---	--

PRÉVISIONS RÉGIONALES



BAIE-COMEAU AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. -9/ -20. DEMAIN Ciel variable. -10/ -24.	BAIE-JAMES AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. -22/ -30. DEMAIN Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige.	GASPÉ AUJOURD'HUI Nuageux avec averses de neige. -5/ -20. DEMAIN Passages nuageux. -8/ -22.	SEPT-ÎLES AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. -8/ -26. DEMAIN Passages nuageux. -12/ -28.
---	---	---	---

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES



L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

TEMPÉRATURE MAX MIN Hier -6 -18 Normales du jour -4 -13 Auj. l'an passé -11 -21 RECORDS Plus haut maximum 7 en 1981 Plus bas minimum -28 en 1973	FACTEUR VENT Aujourd'hui -22 INDICE UV Aujourd'hui Bas PRÉCIPITATION Hier 0mm 1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	LE SOLEIL ET LA LUNE 6h53 17h25 3h12 12h18 Durée totale du jour: 10h32 23 fév 03 mars 09 mars 16 mars
---	---	---

AU PAYS				LE MONDE				AU SOLEIL			
AUJOURD'HUI		DEMAIN		AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI					
Calgary	Variable	-7/-16	Variable	-1/-15	Amsterdam	Nuageux	10/2	Acapulco	Beau	31/23	
Charlottetown	Ave neige	-3/-16	Beau	-9/-19	Athènes	Soleil	17/4	Bahamas	Soleil	28/22	
Cornwall	Beau	-9/-19	Variable	-6/-16	Beijing	Beau	11/-5	Barbade	Beau	29/22	
Edmonton	Ensoleillé	-8/-18	Ave neige	-7/-18	Berlin	Averses	7/2	Bermudes	Variable	24/18	
Frédéricton	Nuageux	-3/-19	Soleil	-7/-20	Bruxelles	Variable	9/-1	Cancun	Averses	33/20	
Halifax	Ave neige	0/-14	Beau	-7/-15	Buenos Aires	Soleil	33/22	Daytona B.	Beau	23/10	
Iqaluit	Soleil	-30/-32	Ave neige	-22/-32	Lisbonne	Soleil	21/9	Ft. Lauderdale	Beau	27/16	
Moncton	Nuageux	-3/-17	Beau	-7/-19	Londres	Beau	9/1	Honolulu	Beau	25/21	
Régina	Soleil	-16/-22	Variable	-13/-26	Los Angeles	Nuageux	15/10	KeyWest	Beau	26/20	
Rouyn	Beau	-13/-23	Ave neige	-9/-23	Madrid	Soleil	14/-6	La Havane	Beau	31/16	
Saint-Jean	Neige	1/-10	Plu ou nei	0/-13	Mexico	Soleil	24/8	Las Vegas	Nuageux	16/5	
Saskatoon	Ensoleillé	-14/-24	Variable	-10/-23	Moscou	Faib neige	-2/-10	Miami	Beau	26/18	
Sudbury	Beau	-10/-19	Variable	-8/-17	New Delhi	Soleil	27/7	Montego Bay	Éclaircies	30/24	
Thunder Bay	Ensoleillé	-8/-21	Variable	-8/-21	New York	Venteux	2/-7	Myrtle Beach	Averses	17/0	
Vancouver	Nuageux	5/2	Pluie	10/2	Paris	Soleil	8/-2	Orlando	Beau	25/10	
Victoria	Nuageux	6/2	Pluie	10/2	Port-au-Prince	Beau	33/22	Palm Springs	Nuageux	20/9	
Whitehorse	Soleil	-7/-19	Variable	-9/-16	Rio	Orages	35/24	Phoenix	Nuageux	21/11	
Windsor	Variable	-5/-9	Beau	-3/-6	Rome	Beau	13/0	Puerto Plata	Beau	31/23	
Winnipeg	Ensoleillé	-15/-24	Variable	-14/-22	Tokyo	Nuageux	7/-2	Tampa	Beau	23/12	
Yellowknife	Variable	-19/-30	Beau	-20/-30	Washington	Venteux	5/-6	W. Palm B.	Beau	27/15	

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

17 février 2001

Page A34 manquante